23e Volume | N° 14 | Juin 1887

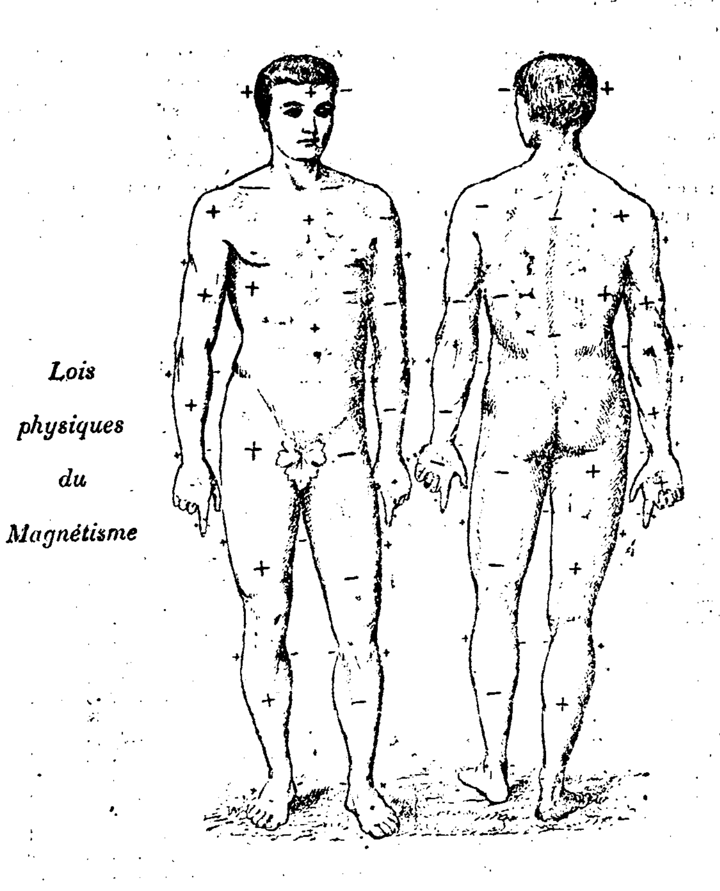
JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845 par M. le baron DU POTET

Paraissant tous les mois

Sous la direction du professeur H. DURVILLE

Lois physiques du Magnétisme



Polarité du corps humain

ABONNEMENTS : France, 6 francs par an. — Union postale, 7 francs.

Prix du numéro : 50 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 5, boulevard du Temple.

et dans tous les bureaux de poste.

PRIX DU MAGNÉTOSCOPE

Jusqu'à présent, nous ne possédons pas d'autre réactif que les nerfs humains pour démontrer l'existence de l'agent magnétique. En raison de l'analogie que cet agent présente avec l'électricité, l'aimant, le magnétisme terrestre, on peut admettre la possibilité de construire un instrument, soit une aiguille, soit un pendule, qui rende son action aussi évidente que l'aiguille aimantée rend évidente la polarité des aimants.

Ainsi, par exemple, une aiguille équilibrée sur un pivot, dans laquelle on puisse fixer l'agent magnétique, présenterait probablement, comme l'aiguille aimantée, deux pôles opposés ; l'approche de la main droite ou de toute autre partie positive du corps humain devrait repousser le pôle positif de l'aiguille et attirer le négatif ; réciproquement, la main gauche ou toute autre partie négative devrait repousser le pôle négatif de l'aiguille et attirer le positif.

Pour arriver à ce but, la direction du Journal ouvre une souscription pour la fondation d'un prix destiné à encourager les recherches à faire dans le but de construire un magnétoscope pouvant démontrer la réalité physique de l'agent magnétique et la polarité du corps humain.

Des instructions seront données ultérieurement sur les conditions du concours et sur l'importance du prix qui atteindra, nous l'espérons, un chiffre fort enviable.

Les amateurs ou les intéressés peuvent, dès aujourd'hui, faire les communications et observations qu'ils jugeront convenables.

Nos lecteurs sont priés de vouloir bien prendre part à cette œuvre et nous envoyer leur souscription.

Ont déjà souscrit :

M. et Mme Durville	200 fr.	»
» Décle	100	»
» Favéreaux	50	»
Bouvery	10	»
Carpentier	5	»
Ramolini, imprimeur du journal	2	»
Delmas-Marsalet, gérant du journal	5	»
Lemasle	5	»
Bréard	5	»
Bloche	2	»
de Rey Pailhade	20	»
A. Moutinho	10	»
A. Aksakof	40	»
V. Boujut	2	»
Mauheim	5	»
Bourkser	10	»
Burg	10	»
Engel	5	»
J. Pont	10	»
Fournier	0	50
A reporter	496	50
Report	496	50
Un abonné désirant l'anonyme	20	»
Mlle Cl. Favéreaux	5	»
Parizot	5	»
Mme Dumonteil	6	50
la baronne de Mounié	10	»
Une abonnée désirant l'anonyme	1	»
M. D. Thincelin	3	»
Métais	1	»
Un anonyme (brochures pour une valeur de)	7	»
M. A. Caniard	1	»
Ch. Eloi	5	»
A. Laurent	1	»
J. Dumas	2	»
F. Jobard	1	50
Wilberg	5	»
Hofrichter	24	50
Molas	2	»
Regnault		50
Houzelot	20	
Total au 1er avril.	617	50

NOTA. — L'un de nos premiers souscripteurs M. le docteur Chazarain retire sa souscription.

Le gérant : E. DELMAS-MARSALET

Paris. — Imprimerie du Jardin des Plantes. RAMOLINI, 4, rue Censier.

DE LA ZOOTHÉRAPIE

OU

Du traitement des maladies par des animaux riches de santé

En attendant que les conseils et les soins médicaux soient à la portée de toutes les bourses, par l'institution urgente de médecins rattachés au budget de l'Etat, les malades pauvres ou peu aisés doivent souffrir et mourir sans aucun secours, ou, ce qui est souvent pire, se mettre entre les mains d'empiriques ignares et de dangereux charlatans.

Ces malheureux échapperaient aux douleurs et aux batailles intestinales que leur infligent ces guérisseurs de grosse caisse s'ils imitaient simplement les animaux qui *jeûnent* dès qu'ils sont malades, n'étant pas encore assez bêtes pour ajouter à leur mal, des indigestions de prétendus toniques, *fortifiants, réconfortants, extra-nourrissants.*

Tous les princes de la science, soit anciens soit modernes, sont tombés pleinement d'accord sur ce grand *principe diététique*, en le formulant en quatre mots latins, aussi admirables par leur profonde vérité que par le mélange d'omophonie mnémonique.

Modicus Cibi medicus Sibi. (1)

Pour ne pas être sous ce rapport, au-dessous des animaux, les hommes devraient couler ce précepte en lettres de bronze, dans tous les cerveaux d'enfants, et en donner l'explication rationnelle dans toutes les écoles d'adultes.

Mais en attendant que la sensualité originelle s'accommode de cette féconde sobriété, tant recommandée par l'École de Salerne et par le Vénitien Cornaro, on peut trouver dans le règne animal, *non ingéré* à l'état de cadavre, mais *appliqué vivant* sur nos désordres pathologiques, de précieuses ressources pour les atténuer ou pour les guérir.

L'expérience de tous les peuples et de toutes les époques en a fourni de nombreuses preuves, et la *médecine animale* remise sur le trépied scientifique par son vocable grec (*zoothérapie*), commence à préocuper les vrais amis du bien public.

Nous avons exposé quelques unes de ces preuves dans une étude précédente (2), et nous venons en ajouter de nouvelles, en exprimant le vœu que notre exemple trouve des imitateurs, afin d'organiser au plutôt et de vulgariser cette médication facile et économique qui rendrait de si grands services aux classes pauvres, tout en remplaçant souvent avec avantage la thérapeutique savante des adorateurs du Codex.

1° L'auteur de ces lignes vient de traiter avec succès une récrudescence rhumatismale remontant à plus de quarante ans. Ce vieux souvenir du mistral peu aimable de Montpellier, dont le réveil était quelquefois long et douloureux a été réduit au silence par l'application d'un jeune chat vigoureux sur la région cervicale, d'abord pendant 12 minutes, et le lendemain pendant 8 minutes seulement. Cette seconde séance a dû être abrégée, à cause des signes de mécontentement et de vive impatience que donnait l'animal en sentant qu'il ne soutirait rien de bon de cette nuque malade. Le chat guérisseur en a gardé rancune à son maître, car il ne subit plus que par la contrainte, des stations de quelques minutes sur des genoux au soleil, jadis recherchés.

2° Un médecin magnétiseur de Genève cite le cas démonstratif d'un languedocien qui se soulageait de ses rhumatismes, en les faisant passer dans les muscles de ses chiens, dont la plus part mouraient du mal soutiré à leur

(1) Mange peu, tu seras ton propre médecin.

(2) Voir le n° de Novembre 1886.

maitre. Le fait était si connu et si frappant, que cet ingénieux malade avait été surnommé, dans le pays, *lou crebò tchi* (le crève chien).

3° On connait dans tous les pays les vertus thérapeutiques de la salive des chiens appliquée doucement par la *langue* chaude et vitalisante de ces amis de l'homme.

La langue des chats nous a paru beaucoup moins médicamenteuse, et tout porte à croire que les animaux *herbivores* et ruminants seraient employés avec beaucoup plus de succès que les *carnassiers*.

4° Un médecin de Lausanne nous a cité un certain nombre de guérisons importantes dues à la race canine, en y ajoutant les remarquables résultats obtenus par un séjour de deux ans dans une étable à vache. Il s'agissait d'un ami de Bichat, le Dr Loiseau qui, sur le conseil d'un médecin de Montpellier, coucha pendant deux ans dans une étable, s'y guérit d'une débilitation progressive alarmante, et trouva une vitalité qui lui fit atteindre sa 90e année.

5° Le grand-père d'une garde-malade de Lausanne s'est guéri d'une ancienne douleur au côté en faisant coucher avec lui un petit chien qui est devenu malade à son tour, et qui n'a pas tardé à mourir. Ce cas rappelle naturellement celui des *veufs* et des *veuves* en récidive double, quadruple, sous l'influence morbide de l'un des conjoints. Quand l'*hygiène du mariage* sera un peu moins ignorée, de pareils faits deviendront plus rares, et les malheureux enfants seront moins exposés à ces rayonnements pathologiques des parents.

6° Dans le but de combiner une *héliose* avec la *zoothérapie*, nous avons maintenu un chat sur nos genoux, au grand soleil de l'après-midi, pendant une trentaine de minutes. Le pouls n'a pas sensiblement varié pour le rythme et pour le nombre de pulsations, mais il s'est produit au bout des doigts de chaque main, un *fourmillement* très prononcé, entièrement semblable à celui que nous avaient fait éprouver les plus forts magnétiseurs.

Répétée le lendemain, dans les mêmes conditions, pendant une durée de trois quarts d'heure, l'expérience a produit, outre le *fourmillement* très sensible au bout des doigts, une grande *chaleur locale* sous le ventre du chat, et le sentiment agréable d'une circulation nerveuse ou sanguine plus facile dans tout le corps.

7° La supériorité *biologique* des moutons, des chèvres, des chevaux et de la race bovine, comparée à celle des chiens et des chats, déjà si utiles, devrait engager les malades à expérimenter cette médication si facile et si peu couteuse. Si la presse perdait un peu moins de place en vaines et stériles élucubrations politiques, quels services elle pourrait rendre en attirant sur ce point, l'attention des vétérinaires, des gardes-malades, et de tous ceux dont la bourse n'ose pas affronter les savantes ordonnances des médecins, et les riches additions des apothicaires !

8° Le fait trop oublié du *couvage* des œufs d'oiseaux, dont le seul rayonnement biologique de quelques jours, *donne la vie* à de nouveaux organismes, fait aussi présumer une grande influence thérapeutique dans ces incubations.

Les personnes qui ont à leur disposition des pigeons, des poules, des canards, des dindes, des cygnes et des oiseaux de grande taille devraient tenter, dans ce domaine inexploré, des expériences médicales qui ne leur coûteraient qu'un peu de patience, et qui pourraient bien les dédommager amplement de leur peine. Plusieurs bonnes femmes emploient avec succès les *chats bassinoires*, *bouilloires* ou *chauffe-pieds*. Pourquoi n'inventerait-on pas les *chancelières vivantes*, en remplaçant des peaux mortes par des plumes et des duvets faisant rayonner le brasier intérieur de la famille ornithologique ?

Calino dévorait ses enfants par dévouement, pour leur conserver un père, et les membres de la *Société protectrice des animaux* les mettent à la broche par humanité, pour leur conserver des *protecteurs*. Au lieu de porter autant d'intérêt à leurs cadavres, qui les empoisonnent lentement avec leur créatine, leur cholésterine et leurs produits de dénutrition, ils agiraient beaucoup plus

moralement et plus hygiéniquement en les traitant comme des frères inférieurs et en appelant leur riche vitalité au secours de leurs défaillances organiques.

Plus dévoués et plus généreux que nos frères en Adam, ces frères zoologiques ne reculent ni devant la douleur ni devant la mort pour se charger de nos infirmités et pour nous sauver la vie. Et nous les récompensons de tous ces services par l'abandon, les traitements cruels, le tourne broche et l'abattoir!

Faisons des vœux pour que la vulgarisation de la *zoothérapie* rende l'espèce humaine moins ingrate en multipliant ses victoires sur les maladies.

E. RAOUX,
Ancien professeur à l'Académie.

Lausanne, février 1887.

REVUE DE THÉRAPEUTIQUE MAGNÉTIQUE

MIGRAINE

(N° 136 du *Journal des traitements*)

Depuis près de 6 ans, Madame Sior, rue Maresche, à Herstal, Belgique, souffre de la plus terrible des migraines.

La crise vient régulièrement chaque semaine et sévit avec une intensité inouie pendant un temps qui varie de 2 à 4 jours. Après une courte période de nausées et de vomissements, une douleur intense, profonde, occupant toute la région frontale et plus particulièrement la région temporale gauche se déclare. La malade est obligée de garder un repos absolu dans la chambre la plus isolée de l'appartement, sans prendre aucune nourriture. Quand la crise cesse, la malade éprouve une fatigue considérable accompagnée de lourdeur dans les membres et reste 2 à 3 jours plongée dans un état d'hébétude qui la rend incapable de tout travail. La plupart du temps, l'effet de la crise précédente n'est pas encore passé qu'une crise nouvelle se déclare.

Dans ses meilleurs moments, l'appétit est presque nul, la digestion est très lente, les idées s'élaborent difficilement, la mémoire fait en partie défaut et la mélancolie, le dégoût de la vie ont succédé à l'hébétude de la dernière période de la crise. La figure est bouffie, le teint est violacé, l'œil est hagard, la faiblesse extrême, et malgré cela, la malade est dans un état d'embonpoint qui touche à l'obésité.

Madame Sior s'est fait traiter par les médecins les plus distingués de la Belgique, et vint plusieurs fois à Paris pour consulter les praticiens les plus en renon. Les uns et les autres prescrivirent le sulfate de quinine, l'opium, le bromure de potassium etc., etc., mais rien ne modifia sensiblement la périodicité et la durée des crises.

C'est dans cet état que la malade, désespérant de toute médication mais voulant tenter encore un dernier essai, se rendit à la *Clinique du Magnétisme* pour se soumettre à mon traitement.

Dès son arrivée qui eut lieu le 8 novembre dernier, je la soumis à l'action combinée du magnétisme humain et du magnétisme minéral (aimant). La crise qui est retardée de plusieurs jours sévit avec moins d'intensité.

2me semaine. — La crise se déclare et dure à peine une journée.

3me semaine. — La crise se déclare dans la matinée et cesse complètement à la séance du soir, vers 5 heures 1/2.

4me semaine. — La crise s'annonce, menace pendant quelques heures, mais ne se déclare pas.

5me semaine. — Aucun symptôme ne paraît.

6me semaine. — idem.

La mémoire est bonne, l'appétit est revenu à son état normal, la digestion

se fait facilement, l'embonpoint est en partie disparu, le teint rose annonce une transformation considérable : La malade est guérie. 45 jours d'un traitement magnétique méthodiquement dirigé ont suffi pour obtenir ce résultat.

Depuis cette époque (23 décembre), la guérison de madame Sior ne s'est pas démentie un seul instant. Elle m'écrivit plusieurs fois et m'autorisa à publier le compte rendu de sa guérison. Je porte l'une de ces lettres à la connaissance des lecteurs du Journal.

Monsieur Durville, Professeur à Paris,

C'est avec plaisir que j'ai reçu votre honorée qui m'apprend que vous avez un gros garçon et qu'il se porte bien, ainsi que madame Durville. Je fais des vœux pour qu'il ait les qualités de son père et qu'il soit aussi bon que sa mère.

Quant à ma santé, grâce a vous, elle est excellente. Jusqu'à présent je n'ai pas eu de migraine et vous autorise à mettre mon nom dans votre Journal.

Heureuse de vous être agréable, j'espère bien aller sous peu vous remercier du bonheur que vous m'avez rendu. En attendant, recevez toute ma reconnaissance et toute mon amitié.

J. Parent, Ep^se. Sior

Herstal, le 1er Avril 1887

Le plus grand nombre des migraines, des névralgies et des affections nerveuses que la médecine classique ne soulage même pas, peuvent être guéries de la même façon.

H. DURVILLE.

THÉRAPEUTIQUE
(*Suite*)

(Extrait de *l'Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies* avec 11 figures dans le texte, par le professeur H. DURVILLE. L'article suivant intitulée « Physique » est également extrait du même ouvrage).

SEINS

Affections inflammatoires ou d'excitation. — Engorgement laiteux, névralgie, hypertrophie, gerçures, tumeurs adénoïdes.

Applications hétéronomes. Suivant la gravité des cas, lame n° 8 ou plastron n° 2, alternativement placés sur les reins et sur la région de l'estomac.

Boissons magnétisées négativement.

Affections atoniques ou paralytiques. — Mauvaise qualité, quantité insuffisante ou absence du lait.

Applications isonomes. Mêmes pièces que dans les cas précédents.

Boissons magnétisées positivement.

ESTOMAC

Affections inflammatoires ou d'excitation. — Aigreurs, crudité de l'estomac, gaz, éructations, vomissements glaireux et bilieux, vomissements de sang, indigestion, crampes d'estomac, gastralgie, gastrite, fringale, boulimie.

Applications hétéronomes. Dans les cas de peu de gravité, lame n° 8 sur la région de l'estomac, tantôt sur la face antérieure du corps, tantôt sur la face postérieure, et une sur l'intestin, en cas d'excitation de cet organe. Dans les cas plus graves, remplacer les lames par un plastron n° 2. Dans les cas très graves, employer un barreau aimanté et un fort aimant comme dans les affections du cœur et des poumons.

Aliments et boissons magnétisés négativement.

Affections atoniques ou paralytiques. — Pesanteur d'estomac, manque d'appétit, embarras gastrique, état saburral, dyspepsie.



Applications isonomes. Mêmes pièces que dans les cas précédents, sur les mêmes régions. Aliments et boissons magnétisés positivement.

INTESTINS

Affections inflammatoires ou d'excitation.— Ballonnement, flatuosités, borborygmes, hydropisie (ascite), coliques, crampes, spasmes, entérite, gastro-entérite, péritonite, diarrhée, dysenterie, névralgie de l'intestin, tympanite.

Applications hétéronomes. Dans les cas de peu de gravité, lame n° 8 sur la région de l'intestin. Dans les cas plus graves, plastron n° 2 sur les régions de l'estomac et des intestins. Dans les cas très graves, employer un gros aimant, comme pour les affections du cœur et des poumons. Aliments et boissons magnétisés négativement.

Affections atoniques ou paralytiques. — Echauffement, constipation.

Applications isonomes. Suivant la gravité des cas, employer lame n° 8 ou plastron n° 2. Aliments et boissons magnétisés positivement.

UTÈRUS, OVAIRES, VOIES SPERMATIQUES, VESSIE, URÈTRE. PROSTATE.

Affections inflammatoires ou d'excitation. — Névralgie du col de la matrice, déplacement, déviation, antéversion, rétroversion, fleurs blanches, leucorrhée; règles douloureuses, métrorrhagie, métrite, vaginite, ovarite, névralgie des glandes spermatiques, hydrocèle, orchite, échauffement d'urine, névralgie du col de la vessie, catarrhe vésical, cystite, hypertrophie de la prostate, urétrite.

Applications hétéronomes. Suivant la gravité des cas, lame n° 9 ou plastron n° 1 sur la région de la vessie; appliquer en même temps, lame n° 8 ou plastron n° 2 sur la région des reins.

Affections atoniques ou paralytiques. — Suppression de règles, stérilité, âge critique, pertes séminales, impuissance, incontinence, retention d'urine, paresse et inertie de la vessie.

Applications isonomes. Mêmes pièces que dans les cas précédents.

OS, MUSCLES et TENDONS, ARTICULATIONS EN GÉNÉRAL et PLUS PARTICULIÈREMENT DES BRAS, DES CUISSES, DES JAMBES et DES PIEDS; SCIATIQUE.

Affections inflammatoires ou d'excitation. — Ostéite, périostite, exostose, carie des os, mal de Pott, mal vertébral, tumeurs blanches, coxalgie, aï douloureux, crampes, contractures, pied bot, main bot, abcès, contusions, meurtrissures, varices, luxation, entorse, foulure, rhumatisme, goutte, arthrite, hydarthrose, hygroma, douleurs en général.

Applications hétéronomes. Lames n° 2 à 6 selon le membre ou la partie du membre affecté, que l'on appliquera sur le siège du mal ou immédiatement au-dessous. Quand les pieds ou les jambes sont affectés, selon la gravité des cas, on doit appliquer en outre lames n° 8 au cou-de-pied et semelles magnétiques, excepté toutefois dans la carie des os, les tumeurs blanches, les abcès, l'hydarthrose, où l'application doit se faire au-dessus du mal. Dans la coxalgie, appliquer un plastron n° 2, au-dessous de la région des reins, pour le mal de Pott et le mal vertébral le plastron n° 3.

Selon la gravité des cas, on pourra encore employer le barreau aimanté, et un fer à cheval d'une force de 10 à 50 kilog., au pied du lit, pendant la nuit; et à plusieurs reprises dans la journée, les pôles dirigés sur les deux jambes.

On aura soin d'appliquer les lames et les semelles — je le répète encore — de telle façon que le pôle + (bleu) soit du côté du pouce pour les bras comme pour les jambes; et réciproquement, le pôle — (jaune) sur le côté du petit doigt (application hétéronome).

Affections atoniques ou paralytiques. — Rachitisme, déviation, déformation de la taille, faiblesse des muscles, tremblement d'un membre, sécheresse, raideur, craquement des articulations, froid aux pieds, paralysie.

Application isonome. Mêmes pièces que dans les cas précédents.

CIRCULATION, NUTRITION et ASSIMILATION

Affections inflammatoires ou d'excitation. — Chaleur dans les membres, pléthore, fièvres en général, albuminurie, diabète, engorgements, obstructions, dépôts, tumeurs, kystes, loupes, cancers.

Applications hétéronomes. Presque toutes ces affections sont très graves ; on ne doit rien négliger pour les combattre. Porter au moins 10 à 12 heures par jour un plastron n° 2 sur les reins, et un autre, alternativement sur l'estomac et sur les intestins. Dans la fièvre intermitente, calmer la rate par un barreau aimanté. Les engorgements, les obstructions, les dépôts pourront être guéris de cette façon s'ils sont peu anciens et peu volumineux. A un degré plus avancé il faudra combiner les applications hétéronomes avec les isonomes. Les tumeurs, les kystes, les cancers seront soulagés par des applications hétéronomes presque constantes, mais il y a peu de chance de les guérir, sans avoir recours au magnétisme humain et peut-être à la chirurgie.

Pour les fièvres, la pléthore, l'albuminurie, le diabète, faire usage d'aliments et boissons magnétisés négativement.

Affections atoniques ou paralytiques. — Appauvrissement du sang, pâles couleurs, anémie, chlorose, débilité, cachexie, asthénie, adynamie.

Applications isonomes. Une lame n° 8, alternativement placée sur les régions des poumons, de l'estomac, des intestins et des reins, suffira dans le plus grand monbre des cas. On fera de courtes applications souvent répétées. Dans les cas plus compliqués, semelles magnétiques, lames n° 2 au cou-de-pied, n° 3 sur le pied.

Dans tous les cas, aliments et boissons magnétisés positivement.

NÉVROSES

Affections inflammatoires ou d'excitation. — Hypéresthésie, crises de nerfs convulsions, chorée, hystérie, haut-mal (épilepsie).

Applications hétéronomes, Porter pendant 12 à 15 heures par jour un plastron n° 2 sur la colonne vertébrale (région de l'estomac), et un autre sur la région où la crise semble prendre naissance. Dans le plus grand nombre des cas, c'est la région de l'estomac ou des ovaires. Aimant en fer à cheval de 5 à 50 kilog., au pied du lit, pendant la nuit. Si les pieds sont ordinairement froids, porter les semelles magnétiques, les lames n° 2 au cou-de-pied ou le n° 3 sur le pied, tantôt en position isonome tantôt en position hétéronome.

Aliments et boissons magnétisés négativement.

Affections atoniques ou paralytiques. — Tremblement nerveux, analgésie anesthésie.

Applications isonomes. Mêmes pièces que dans les cas précédents; toutefois, un seul plastron suffira. On le laissera presque en permanence, sur la région de l'estomac, tantôt sur la face antérieure, tantôt sur la face postérieure du corps. Si cette action est insuffisante on placera une lame n° 7 sur la tête.

Aliments et boissons magnétisés positivement.

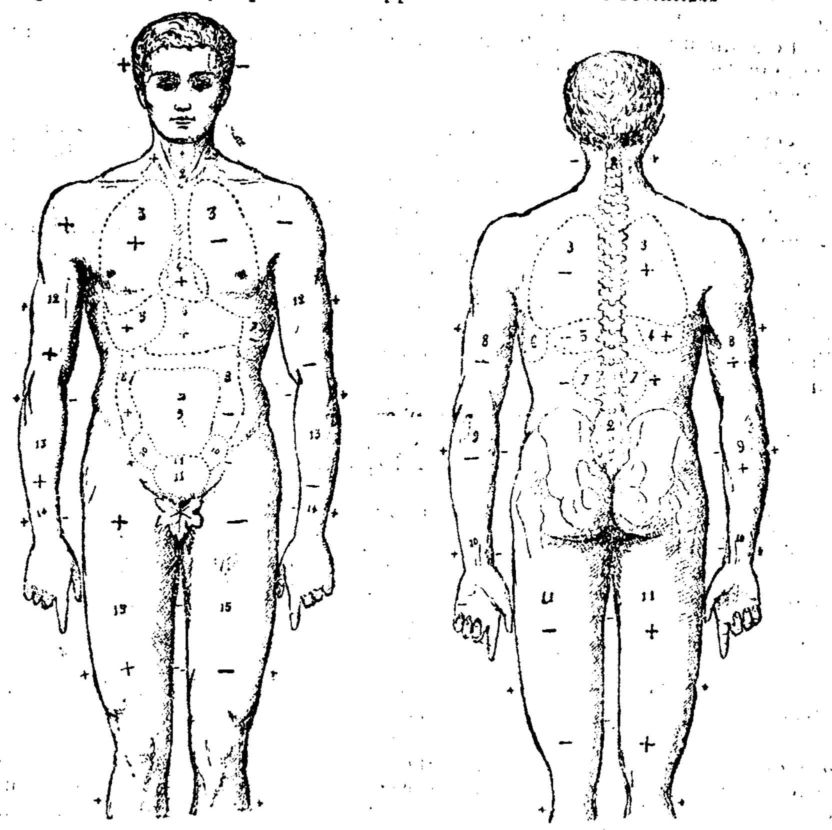
Toutes ces indications sont applicables aux droitiers, qui constituent la plus grande majorité du genre humain. Chez les gauchers, la polarité du corps étant inverse, les applications doivent être faites d'une façon opposée (application hétéronome : bleu de l'aimant sur le coté droit du corps, jaune de l'aimant sur le côté gauche ; applications isonomes : bleu de l'aimant sur côté gauche, jaune sur droit).

Cette description est très incomplète, tant au point de vue de la nomenclature des maladies qui sont presqu'innombrables, qu'à celui des moyens divers à y opposer.

Dans quelques cas, où je prescris de calmer, certains malades se trouveront mieux d'être excités. Donc, après un nombre d'applications proportionné à l'ancienneté et à la gravité du mal, quand on n'aura pas obtenu de résultat satisfaisant par les moyens que j'indique, on devra essayer des moyens opposés. Le magnétisme ne présente aucun des dangers de la médecine classique. On peut calmer là où il faudrait exciter; et réciproquement, exciter où



le calme serait nécessaire, sans que le malade éprouve d'autres symptômes qu'une gêne momentanée. D'ailleurs, les douleurs violentes disparaissent presque aussi rapidement en plaçant l'aimant en position isonome qu'en le plaçant en position hétéronome, en raison de l'anesthésie qui succède plus ou moins rapidement à l'hypéresthésie. C'est ce qui explique les bons résultats obtenus par les praticiens qui, n'ayant aucune notion de la polarité du corps humain, faisaient au hasard toutes leurs applications. Dans tous les cas, guidé par l'expérience, le malade suppléera à l'insuffisance de mes explications. Les Fig. suivantes indiquent approximativement les principales régions du corps humain sur lesquelles les applications doivent être faites.



FACE ANTÉRIEURE.

1, Région des tempes; 2, région de la gorge et du larynx; 3, région des poumons; 4, région du cœur; 5, région du foie; 6, région de l'estomac; 7, région de la rate; 8 et 9, région des intestins; 10, région des ovaires; 11, régions de la vessie et de l'utérus; 12, bras; 13, avant-bras; 14, poignets; 15, cuisses.

FACE POSTÉRIEURE.

1, Région de la nuque; 2, région de la colonne vertébrale; 3, région des poumons; 4, région du foie; 5, région de l'estomac; 6, région de la rate; 7, région des reins; 8, bras; 9, avant-bras; 10 poignets; 11, cuisses.

En physique, on considère la terre comme un aimant; ou du moins, on constate qu'elle exerce sur l'aimant et sur le corps humain la même action qu'un aimant. Il s'en suit que, dans une certaine mesure, le corps humain est fatalement soumis à l'action du magnétisme terrestre et qu'il est nécessaire, surtout la nuit, pour dormir, de se placer conformément aux lois de la pola-

rité. On se placera en position hétéronome avec le courant magnétique de la terre dans les cas où l'on aura besoin de calme; en position isonome, quand on aura besoin d'excitation.

Le magnétisme minéral, quoiqu'étant soumis aux mêmes lois que le magnétisme humain, n'en est pas moins une force brute, grossière, inorganique tandis que celui-ci, par son passage à travers l'organisme, se trouve *tamisé*, *vivifié*. C'est ce qui le rend plus assimilable, et par conséquent plus actif, plus salutaire, plus curatif. Aussi, dans les cas les plus graves qui ne seront que soulagés par l'application des aimants, je recommande d'avoir recours au magnétisme humain; et même, dans tous les cas, quand on le pourra, d'employer alternativement l'un et l'autre.

Pendant un traitement magnétique quel qu'il soit, il n'est pas sans utilité que le malade suive un régime approprié à son état et qu'il observe toutes les règles de l'hygiène.

Quand les bains sont nécessaires, ils le sont souvent, on pourra les magnétiser. — Pour cela, placer sur le bord de la baignoire, vers les pieds, un aimant en fer à cheval, en dirigeant les pôles sur les cuisses, soit en position isonome, soit en position hétéronome, suivant les besoins. L'eau se magnétise et devient positive d'un côté de la baignoire, négative de l'autre côté. De cette façon, le bain devient d'autant plus calmant ou excitant que l'action est plus prolongée et que le malade est plus sensitif. Pour les hauts sensitifs, un aimant d'une force de 5 kilog. suffit, et l'action ne doit pas être prolongée plus de 5 à 10 minutes. Les malades peu sensitifs devront employer un aimant d'une force de 20 à 50 kilog., et prolonger son action pendant toute la durée du bain.

PHYSIQUE

L'aimant naturel, vulgairement dit *pierre d'aimant*, est un minerai de fer. C'est une substance d'un état métallique prononcé, dont la couleur, dans la cassure fraîche, varie du noir de fer au gris d'acier bleuâtre. Il est composé de 3 équivalents de fer et de 4 équivalents d'oxygène (Fe^3O^4).

L'aimant est répandu sur toute la surface du globe; mais on le trouve plus abondamment en Suède, en Norwège, aux Etats-Unis, en Arabie et en Chine.

Il possède la propriété d'attirer le fer, le cobalt, le nickel, le chrome. Par divers procédés, on communique à ces métaux qui sont dits *magnétiques*, et surtout à l'acier trempé, toutes les propriétés de l'aimant naturel. Le mot *aimant* est devenu le terme générique désignant toute substance qui possède la propriété naturelle ou acquise d'attirer le fer. On distingue donc les aimants naturels et les aimants artificiels. Ces derniers sont presque exclusivement employés aujourd'hui.

L'aimant est depuis longtemps connu des Chinois qui le nomment *tsu-chy*, c'est-à-dire qui aime, dont notre mot aimer semble être la traduction. Les Grecs qui l'avaient découvert dans les environs de la ville de Magnésie, en Asie Mineure, le désignaient sous le nom de *Magnes*. Ce mot est la racine de notre mot *Magnétisme* par lequel on désigne la force inhérente à la nature de l'aimant.

Tout aimant, quels que soient sa forme et son volume, possède une ligne neutre et deux pôles opposés que l'on remarque en le plongeant dans la limaille de fer. La limaille s'attache aux pôles avec une grande énergie. Cette énergie diminue aux approches de la ligne neutre, où elle devient nulle.

Un aimant suspendu horizontalement par un fil sans torsion ou équilibré

sur un pivot (aiguille aimantée) prend une direction constante qui est à peu près celle du nord au sud. Cette direction qui indique les deux pôles de la terre se nomme *méridien magnétique*. Le pôle qui regarde le nord se nomme *pôle austral*, *pôle positif*, *pôle N*; celui qui regarde le sud, *pôle boréal*, *pôle négatif*, *pôle S*. Le pôle positif d'un aimant repousse le pôle positif d'un autre aimant et attire le négatif. Ces actions sont soumises aux deux lois suivantes :

1re loi. — *Les pôles de même nom se repoussent, les pôles de nom contraire s'attirent.*

2me loi. — *Les attractions et les répulsions se produisent en raison inverse du carré des distances.*

Ces actions se démontrent avec *l'aiguille aimantée* (boussole) et avec la *balance de torsion*. La boussole sert également, dans la pratique usuelle, à se rendre compte, d'une façon approximative, de la force des aimants.

On observe dans l'aimant deux forces distinctes :

1° Une *force physique* qui agit en ligne droite à travers tous les corps, dans toute l'étendue du champ magnétique. C'est par cette force que les aimants agissent les uns sur les autres.

2° Une force que je nomme *force physiologique*, car elle agit sur le corps humain, sans se faire sentir sur l'aiguille aimantée.

La première est connue depuis longtemps en physique; la seconde était ignorée avant que je ne l'aie démontrée. C'est une force rayonnante qui se propage dans l'air en ligne droite comme la lumière et le calorique. Elle est attractive et répulsive comme la force physique, et paraît soumise aux mêmes lois, sauf en ce qui concerne sa propagation à travers certains corps.

En tombant perpendiculairement sur une surface plane, elle traverse presque tous les corps, sans perdre notablement de son activité. Les liquides, même en couches très minces, ne sont pas traversés par cet agent magnétique, mais ils s'en saturent et s'en chargent. En tombant sous un angle aigu sur une surface plane, polie ou suffisamment polie, la plus grande partie des rayons se réfléchissent, et cette réflexion est soumise aux deux lois suivantes qui régissent la réflexion des rayons lumineux et calorifiques.

1ère loi.— *L'angle de réflexion est égal à l'angle d'incidence.*

2ème loi.— *Le rayon incident et le rayon réflechi sont dans un même plan perpendiculaire à la surface réfléchissante.*

La réflexion se fait également sur une surface convexe ou concave.

Cet agent se réfracte en partie comme les rayons lumineux et calorifiques, et cette réfraction est régie par les mêmes lois. Il traverse aussi une lentille bi-convexe, et en la traversant, il se concentre au foyer et acquiert une plus grande énergie.

La force physiologique est subordonnée à la force physique car elle est proportionnelle au degré d'aimantation des pièces. La force physique ne se communique qu'aux métaux magnétiques ; l'autre se communique à tous les corps de la nature, mais cette action n'est pas de longue durée; et la communication ne se fait pas en vertu des mêmes lois. Le champ d'action de la force physiologique est plus étendu que celui de la force physique, car le corps humain est encore affecté à une distance où l'aiguille aimantée reste complètement immobile. Elle se communique à distance sur un fil conducteur.

Il y a analogie ou concordance de nature entre l'électricité et de l'aimant.— Si on fait plonger les électrodes d'une pile dans deux verres d'eau reliés par un fil pour fermer le circuit, l'eau du verre où plonge l'électrode + devient acidulée, fraîche au goût; tandis que celle où plonge l'électrode — devient alcaline, tiède, fade. Si on place deux verres d'eau dans le champ d'action des pôles d'un aimant, l'eau qui est exposée au pôle positif devient acidulée, fraiche au goût de certaines personnes que

l'on nomme des sensitifs; celle qui est exposée au pôle négatif de l'aimant prend au contraire un goût alcalin, tiède, fade, nauséeux.

En raison des analogies physiques et de cette analogie magnéto et électro-chimique qui existent entre l'aimant et l'électricité, j'applique le signe + au pôle positif de l'aimant, comme au pôle positif de la pile; le signe — au pôle négatif de l'aimant comme au pôle négatif de la pile.

Les propriétés de la force physiologique de l'aimant se retrouvent à des degrés divers, dans tous les corps, forces ou agents de la nature. Pour de plus grands développements. sur ce sujet et sur ceux qui vont suivre, voir mon *Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme* où sont exposées les lois physiques du magnétisme que j'ai découvertes.

Dans l'obscurité, l'agent magnétique (j'ignore encore si c'est la force physique ou la force physiologique) devient lumineux au yeux des sensitifs. Le pôle + ou positif brille d'une lumière bleu-indigo; le pôle — ou négatif d'une lumière jaune-orange.

En contact avec le corps humain, surtout dans les applications isonomes, les aimants perdent notamment de leur énergie avec le temps. Au bout de quelques années, il est souvent nécessaire de changer les petites pièces et de faire reaimanter les grosses. Dans les applications isonomes constantes, la polarité des lames et des pièces de faible énergie peut être changée comme si elles étaient en contact avec un aimant plus fort. Il est donc indispensable de les vérifier de temps en temps au moyen de la boussole.

Au repos, l'énergie magnétique tend à diminuer dans les aimants sous l'influence de plusieurs causes dont les principales sont: l'élévation de la température, l'influence de la terre, le voisinage d'autres aimants. Pour conserver la force des aimants en fer à cheval, on leur applique une pièce de fer doux qui prend le nom d'*armature*. L'armature est munie d'un crochet qui sert à charger l'aimant. Suffisament chargé il se *nourrit* et prend de la force. Un barreau, une lame ou un appareil de plusieurs lames se conservent en les plaçant dans la direction du méridien, le pôle positif vers le nord, le négatif vers le sud. Deux barreaux, deux lames ou deux appareils de même forme conservent leur force en les appliquant l'un sur l'autre par leur pôle de nom contraire.

DE DROITE ET DE GAUCHE

REVUE DE LA PRESSE

Appréciation de la presse (suite) sur l'ouvrage ayant pour titre :

Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme, avec figures dans le texte. Cours professé à la *clinique de magnétisme*, en 1885-86, par H. Durville, deuxième édition, novembre 1886, in-16 relié. 2 fr. *à la Librairie du Magnétisme.*

Sous ce titre, M. Durville publie un cours qu'il a professé en 1885-1886 et dans lequel il expose les lois physiques du magnétisme, ainsi que l'application de ses lois dans le traitement des maladies.

D'après lui, le magnétisme peut être défini l'action que les corps ou les individus exercent ou peuvent exercer les uns sur les autres. Une force identiquement modifiée circule dans le corps humain, dans celui des animaux, dans les végétaux et dans la nature inanimée. Toutes ces forces sont soumises aux mêmes lois. Le corps humain est polarisé et deux individus agissent l'un sur l'autre à la façon des aimants en produisant de l'attraction et du calme ou de la répulsion et de l'excitation. Cette même polarisation existe dans tous les agents de la nature, qui agissent de la même façon sur le corps humain.

Après avoir exposé ses idées sur les lois

mystérieuses du magnétisme universel, M. Durville indique l'action du magnétisme sur les maladies qui ne sont pas la conséquence de profondes lésions de l'organisme. La maladie selon lui, provient d'un dérangement de l'équilibre des forces vitales par suite du manque d'énergie ou d'un excès d'énergie dans un organe. La médecine magnétique a pour effet de rétablir cet équilibre sans l'emploi de médicaments, qui, trop souvent, détruisent irrémédiablement la santé. Elle a, en outre, l'avantage d'être extrêmement facile à appliquer.

M. Durville indique dans la seconde partie de son livre les moyens employés dans cette thérapeutique nouvelle pour produire le calme ou l'excitation. Nous n'avons pas à nous prononcer pour ou contre les idées émises par le directeur du *Journal du Magnétisme*. Nous nous bornons à les signaler, parce qu'on y trouve des aperçus nouveaux qui méritent de fixer l'attention.

(*La Paix* (2me article), 11 décembre 1886.)

Vu l'impossibilité de reproduire les nombreux articles consacrés par la presse à cet ouvrage, citons seulement les journaux qui nous sont parvenus.

Presse parisienne :

Le Télégraphe, 21 novembre, une longue appréciation dans un article ayant pour titre *Variété pédagogique, hypnotisme et éducation*, signé Rouxel; *Journal des Économistes*, novembre, un long entrefilet dans la *Revue critique des publications économiques en langue française*, signé Rouxel; un long article du même auteur, dans le *Journal-Barral* du 15 décembre. Le même journal a publié un portrait du professeur H. Durville et des notes biographiques signées G. Barral; la *Revue spirite* du 15 décembre a publié (2me article) un long article qui est le compte-rendu d'une conférence faite par M. Durville à la *Société d'études psychologiques*, le 12 octobre; le *Journal d'hygiène*, publié par le docteur de Piétra Santa, une excellente appréciation dans son numéro du 16 décembre; la *Chaîne Magnétique*, février et mars.

Les journaux suivants ont publié un article raisonné de 10 à 30 lignes.

La Pensée libre, numéro d'octobre; le *Magnétisme*, dirigé par notre excellent confrère, M. Donato, numéro d'octobre; le *Petit médecin des familles*, 12 Octobre; la *Revue moderne*, 20 novembre, la *Revue des hautes études*, (2e article), 21 novembre; la *Graphologie*, numéro de novembre; Le *Témoin*, 1er décembre; *Lutèce*, numéro de décembre; Le *Prolétariat*, 4 décembre; L'*Estafette*, 5 décembre; Le *Bulletin international de l'électricité*, 6 décembre; La *Cravache*, 11 décembre; L'*Escarmouche*, (2me article), 5, et (3me article, 19 décembre; La *Lumière*, (2me article), numéro de février; Le *Journal du Peuple*, 20 mars; *la Lyre universelle*, Mars 1887.

La *Revue philosophique* de novembre, cite l'ouvrage sans l'apprécier.

Presse provinciale.

Le *Journal de l'Orne*, à Alençon, 11 novembre, un important article, signé P. de Launay; le *Libéral de l'Aisne*, à Vervins, 24 décembre, un long article très important, signé par le docteur Mora.

Les journaux suivants ont publié des articles raisonnés de 20 à 30 lignes.

(En septembre) — Le *Petit Ardennois*, à Charleville, 11; Le *Barbezilien*, à Barbezieux, 16; L'*Ami des travailleurs*, à Clermont-Ferrand, 19; *Journal de l'île d'Oléron*, 26; Le *Mémorial de Saintes*, 26; La *Chronique de Saint-Jean-d'Angely*, 26; L'*Echo de Jarnac*, 26; Le *Bulletin de Vaucluse*, à Avignon, 18; Le *Courrier d'Issoire*, 30; Le *Courrier du Lot*, Cahors, 30; *Journal de Senlis*, 30; Le *Ralliement* à Montauban, 30; Le *Bouquiniste de l'Yonne*, à Auxerre; *Journal de la société de médecine et de pharmacie* de la Haute-Vienne, à Limoges. — (En octobre) La *Curiosité*, Nice, (article publié dans notre numéro de novembre; L'*Indépendant*, à Cherbourg, 10; Le *Courrier sténographique*, à Dillo, 15; La *Vie Posthume*, à Marseille; Le *Bulletin de la société des sauveteurs*, à Nice. — (En novembre), La *Revue Champenoise*, 10; Le *Petit Nancéen*, 17; Le *Papillon*, à Perpignan, 28; La *Prévision de temps*, à Soulignonne; *Nice-Médical*, à Nice. — (En décembre) Le *Petit Manceau*, au Mans, 28; La *Revue française*, à Angers. — (En janvier) *Philosophie générale des étudiants swedenborgiens*, à Taverny. — (En février) *Petite revue juridique*, à Montdidier.

Tous ces journaux font l'éloge de l'ouvrage, sauf la *Chaîne magnétique* Son directeur, aidé des quelques colloborateurs cherchent à faire admettre que « *la polarité humaine est* « *la négation du magnétisme animal, puis-* « *qu'elle annihile la volonté de l'opérateur.* » Pour eux, magnétiseurs routiniers de la vieille école suivant les sentiers battus sans résultat depuis trois siècles, le magnétisme est une force mystérieuse qui échappe aux lois de la nature; et, n'y échapperait-elle pas, qu'en vertu *du fluide et de la volonté* que leur ont légué leur prédécesseurs, ils peuvent à leur gré, et à l'encontre des lois les plus immuables de la nature, obtenir tous les effets qu'ils désirent.

La *Philosophie générale des étudiants swedenborgiens*, dans un petit article assez élogieux, fait quelques réserves au sujet de l'action de la pensée et de la volonté.

La Gazette de Gynécologie que le docteur Ménière (d'Angers) dirige avec une grande compétence, publie la note suivante dans son n° du 15 Mai.

« Très intéressante la *Clinique du Magnétisme*, 5, Boulevard du Temple. M. Durville expérimente, suivant ses principes, sur la polarité humaine.

« Avec un aimant en ceinture sur l'épigastre le front, etc., le pôle + à droite, le sujet est excité, tombe en catalepsie, en somnambulisme, puis en léthargie. L'aimant renversé, les phénomènes se produisent en sens inverse jusqu'au réveil. Et maintenant le pôle positif à gauche, le sujet ressent une fatigue croissante jusqu'à la paralysie. Pour l'en tirer, renverser à nouveau les pôles.

« Des effets comparables sont obtenus par les deux pôles d'un aimant en barre, d'une

pile; mais, réunis sur un seul fil, ils ne se neutralisent pas et produisent des alternatives de sommeil et de réveil.

« Enfin, la lumière électrique, passant par les couleurs de l'arc-en-ciel, distingue en positifs l'indigo, le bleu, le violet; en négatifs, le jaune et l'orangé. Le vert produit des alternatives de sommeil et de réveil.

« Dans chaque état s'observent les phénomènes connus en magnétisme animal; celui de l'automatisme apporte une note gaie.

« C'est le début: M. Durville nous ménage une série d'expériences utiles et curieuses. »

M. J. de Bonniot étudie le mécanisme *de la Suggestion mentale* dans le *Cosmos* des 30 Avril et 7 Mai. Contrairement au raisonnement des matérialistes, l'auteur conclut « que la suggestion mentale ne s'explique pas par le jeu naturel des agents matériels », mais qu'il faut admettre l'intervention d'un agent intelligent: l'âme.

Ce travail est commenté par M. Wilfrid de Fonvielle, dans le *Journal d'Hygiène* du 2 Juin.

Le Panthéon de l'Industrie du 24 avril, contient un portrait du professeur H. Durville, avec des notes biographiques et une étude sur le fonctionnement de la *Clinique du Magnétisme.*

En faisant le compte rendu d'une démonstration expérimentale à la *Clinique du Magnétisme*, en présence de quelques médecin et représentants de la Presse, la *Revue de la Coiffure*, dirigée par M. H. de Bysterveld, publie une intéressante étude sur la polarité humaine, dans son n° du 1er Mai.

Paris du 23 Mai, dans un article littéraire intitulé « Fluides », M. G. Montorgueil expose avec beaucoup d'esprit, la tendance un peu exagérée des hommes de lettres à introduire dans leurs ouvrages des scènes de magnétisme et d'hypnotisme en général, et plus particulièrement des *faits* de suggestion.

Depuis le mois de Décembre, le *Journal du Peuple* publie chaque semaine un feuilleton ayant pour titre la *Vérité sur l'hypnotisme.* L'auteur, M. E. Favrel, possède assez bien la question.

L'ami des Travailleurs qui paraît chaque semaine à Clermont-Ferrand, publie depuis le mois de Février, sous le titre *du Magnétisme*, une série d'articles où la question est traitée avec beaucoup de compétence. L'auteur M. Chambœuf, qui est le Directeur du Journal, expose dans le n° du 17 Avril, un abrégé de la théorie de la polarité humaine d'après les écrits de M. H. Durville.

Le Lotus, revue des hautes études théosophiques, tendant à favoriser le rapprochement entre l'Orient et l'Occident, vient de paraître à Paris, sous l'inspiration de Mme Blavatsky.

Le Lotus paraît tous les mois en fascicules de 64 pages in-8. Le n° 2 contient un long article critique sur la polarité du corps humain, extrait du *Théosophist* de Madras. Il remplace la *Revue des Hautes Etudes*, dirigée par M. René Caillié, qui a cessé de paraître.

Bureaux: chez George Carré, 112, Boulevard Saint-Germain. Abont. 12 fr. par an, le nº 1 fr. 25.

Sous ce titre, **Les Sciences Mystérieuses,** revue de psychologie spéculative et expérimentale, vient de paraître à Bruxelles. Cette nouvelle revue se propose de traiter la question du magnétisme, du spiritisme et des sciences dites occultes. Bureaux 17, Rue des Fabriques. abonnt. pour l'Union Postale, 2 fr. 50

Revue Philosophique, (sommaire du n° de Mai), 108, Boulevard Saint-Germain.

P. Janet. — L'anesthésie systématisée et la dissociation des phénomènes psychologiques; A. Binet. — L'intensité des images mentales; F. Picavet. — Le phénoménisme et le probabilisme dans l'école platonicienne; Beaussire. — L'enseignement du droit naturel au Collège de France; analyses et comptes rendus, Revue des périodiques, etc.

LES LIVRES NOUVEAUX

Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 11 fig. dans le texte, par le professeur H. Durville, 1887, prix 1 fr., à la *Librairie du Magnétisme.*

Ouvrage très intéressant, tant au point de vue physique qu'au point de vue physiologique et thérapeutique. Il contient un historique de l'application de l'aimant en médecine, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours une étude sur la physique de l'aimant, où l'auteur révèle l'existence d'une force inconnue qu'il a découverte; une étude plus remarquable encore sur la *physique physiologique*, où la polarité du corps humain et son analogie avec l'aimant est démontrée; une description des pièces aimantées à employer dans un traitement thérapeutique qui permet au malade de se traiter lui-même, dans le plus grand nombre des cas.

Cet ouvrage est l'application des principes que l'auteur a exposés dans son remarquable *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme.*

Lois physiques du magnétisme, polarité humaine, conférence expérimentale faite à la *Société d'étude psychologiques*, le 12 octobre 1886. brochure par le même, brochure in-16. 30 cent., à la *Librairie du Magnétisme.*

Cette brochure est un abrégé du *Traité expérimental et thérapeutique* de l'auteur.

(*Le Petit Médecin des Familles*, 5 Avril.)

Depuis la publication du dernier bulletin, nous avons reçu de nombreux ouvrages sur le magnétisme et sur l'hypnotisme dont plusieurs très importants.

Aujourd'hui, nous ne pouvons faire que de les citer; les principaux seront analysés prochainement.

Les forces non définies. Recherches historiques et expérimentales, par A. de Rochas, ancien élève de l'école polytechnique. In-8, avec 13 planches hors texte, 15 fr., chez Masson.

Le magnétisme animal étudié sous le nom force neurique rayonnante, dans ses propriétés physiques, physiologiques et thérapeutiques, par le docteur Barety, avec 82 figures dans le texte, grand in-8, 14 fr., chez Doin et J. Lechevalier.

De l'Ignium ou *Magnétisme animal*, par le docteur Bayonne, in-8, 3 francs.

Sorcellerie, Magnétisme, morphinisme, délire des grandeurs, par le docteur P. Regnard avec 120 gravures dans le texte, grand in-8, 12 francs, chez Plon, Nourrit et Cie.

L'ypnotisme et ses états analogues au point de vue médico-légal, par le docteur Gille de la Tourette, avec préface du docteur Brouardel, in-8, 7 fr. 50 cent., chez Plon, Nourrit et Cie.

Hypnotisme, double conscience et altération de la personnalité, par le docteur Azam, avec préface du professeur Charcot, in-18, 3 fr. 50, chez J-B Baillière et fils.

Cours de magnétisme humain, historique, théorique et pratique, par Jules Crépieux in-18, 3 fr.

De la Suggestion mentale, par le docteur G. Ochrowicz, avec préface de Ch. Richet, in-81 5 fr., chez Doin.

Applications thérapeutiques de l'hynoptisme et de la suggestion, par le docteur H. Desplats, brochure in-8, au *Journal des Sciences médicales*. Lille.

Une visite à la Salpétrière, par J. Delbœuf, brochure in-8, à la *Librairie européenne*, Bruxelles.

La possession de Jeanne Fery, religieuse professe du couvent des sœurs noires de la ville de Mons (1584), in-8, au *Progrés médical*.

Le Magnétisme animal par MM. A. Binet et et Ch. Ferré, in-8, 6 fr., relié, chez Alcan.

Sensation et mouvement. Études expérimentales de psycho-mécanique, par le docteur Ch. Féré, avec 44 graphiques dans le texte, in-12, 2 fr. 50, chez Alcan.

Magnétisme et braidisme comparés, suivi d'un aperçu sur l'électricité médicale, par le docteur G. Surville, 50 cent., Toulouse.

La régénération physique de l'homme et de la femme et celle des animaux domestiques, où la vie désormais continuée dans l'individu comme dans l'espèce, par Gabriel Juge, avec 3 hélio-gravures, in-16, 2 fr., chez J. Lechevalier.

Immortalisme et libre pensée, par I. di Rienzi, 30 cent., à la Librairie des sciences psychologiques.

Hygiène de la voie parlée ou chantée, suivie d'un formulaire pour le traitement des affections de la voie, par le docteur L. Mandi, avec fig. dans le texte, in-16 cartonné. 4 fr. 50, chez J. Lechevalier.

Principes d'alimentation rationelle, hygiènique et économique, avec des recettes de cuisine végétarienne et le portrait de l'auteur, par le docteur G. Bonnejoy, du Vexin, in-16 chez Berthier.

Manuel de magnétismo y spiritismo pratico escrito par refugio J. Gonzalés, brochure in-8 à Cienfugos.

Hygiène de la peau comme moyen de prévenir et de guérir les maladies., par le docteur F. W. Dock, 50 cent. chez Payot à Lausanne.

Du Végétarisme, ou de la manière de vivre selon les lois de la nature, par le même, 50 cent., à la même Librairie.

Le monde Nouveau, ou le Familistère de Guise, les familistères agricoles, les hôtels de famille, etc., par Ed. Raoux, 50 cent., chez l'auteur, à Lausanne.

Tous ces ouvrages sont déposés a la *Librairie du Magnétisme* qui peut les envoyer contre le prix marqué.

Dictionnaire de médecine de Littré.

C'est certainement le plus grand succés de la librairie médicale de notre époque, et il s'explique non-seulement par la valeur scientifique du livre, mais par la nécessité, quand on lit ou qu'on écrit, d'avoir pour la recherche d'une étymologie ou d'une définition, un guide sûr et méthodique. Ce dictionnaire. — dont l'éloge n'est plus a faire, — embrasse à la fois les termes de médecine, de chirurgie, de pharmacie, de l'art vétérinaire, de physique, de chimie, de botanique et de zoologie. C'est une véritable encyclopédie des sciences médicales : il serait plus facile de dire ce qu'il ne contient pas que d'énumérer toutes les branches de savoir humain dont il expose les principes et les applications. Il ne saurait être supléé par aucun livre en raison de la condensation extrême des matières qui, favorisée d'ailleurs par le format et le caractère serré de la justification, renferme en un seul volume illustré de 550 gravures, la valeur de huit ou dix volumes ordinaires. Prix 20 fr., chez J-Baillière et fils, 19 rue Hautefeuille.

SÉANCES, COURS et CONFÉRENCES

De très curieuses séances d'hypnotisme et de magnétisme sont données aux Folies-Bergères, par M. G. de Torcy qui endort une charmante jeune fille, Melle Lucia, et lui *suggère* l'idée d'entrer dans la cage des lions de M. Giacometti, le domteur. La jeune inconsciente vient alors se placer au milieu des fauves et, mise par son hypnotiseur en état de catalepsie, elle est couchée sur deux tabourets, tandis que M. Giacometti faisait exécuter autour d'elle des exercices à ses animaux. Le public fait un accueil enthousiaste à ces expériences étranges et émouvantes.

L'administration municipale de Bordeaux vient d'interdire les représentations de Donato et de Lauri-Alli, qui donnaient des séances publiques d'hypnotisme à l'Alhambra et au théâtre Louit.

M. A. Reybaud qui fait depuis quelques semaines, tous les lundis à la Salle du Boulevard des Capucines, une conférence expérimentale sur le magnétisme, continuera jusqu'à la fin de juin.

Les démonstrations expérimentales et les cours de la *Clinique du magnétisme* sont terminés. Les cours seront réouverts dans les premiers jours d'Octobre. M. Durville n'en

continue pas moins ses recherches sur le mode d'action des forces de la nature. Il continuera d'admettre à ses séances d'étude, les médecins et les savants qui lui en on fait la demande.

Une séance de mentevisme (suggestion mentale) donnée à l'hôtel Continental, le 24 Mai, par M. Osip Feldmann, de Tiflis, a été un immense succès pour le sympathique savant russe Il est bien supérieur à Cumberland et à Bishop, car il devine les pensées à distance, ce qui est bien autrement surprenant que de les découvrir par le contact.

M. Osip Feldmann se propose de donner sous peu une séance à laquelle il invitera toute la presse.

FAITS et COMMUNICATIONS

Notre collaborateur, M. Raoux, prépare un ouvrage sur le zoomagnétisme, ou action que les animaux sains peuvent exercer sur nous à l'état de maladie. Nos lecteurs qui possèdent des documents sur cette matière ou qui ont fait des observations de ce genre sont priés de vouloir bien les transmettre soit au bureau du Journal, soit à M. Raoux, aux Charmettes, à Lausanne, Suisse.

Un ouvrage important a été publié sur cette question, sous le titre de *magnétisme bestial*, par le docteur Hochtetten, de Reutlinger. Cet ouvrage est très rare en France; ceux de nos lecteurs qui le posséderaient sont priés de vouloir bien nous en proposer la vente ou l'échange, ou tout au moins, de bien vouloir nous le communiquer.

Chemins de fer de l'Ouest

ABONNEMENTS SUR TOUT LE RÉSEAU

La Compagnie des Chemins de fer de l'Oues, fait délivrer, sur tout son réseau, des cartes d'abonnement nominatives et personnelles, en première, deuxième et troisième classes.

Ces cartes donnent droit à l'abonné de s'arrêter à toutes les stations comprises dans le parcours indiqué sur sa carte et de prendre tous les trains comportant des voitures de la classe pour laquelle l'abonnement a été souscrit.

Les prix sont calculés d'après la distance kilométrique parcourue.

La durée de ces abonnements est de trois mois, six mois ou d'une année.

Ces abonnements partent du 1er de chaque mois

23e VOLUME — N° 15. — Octobre 1887.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

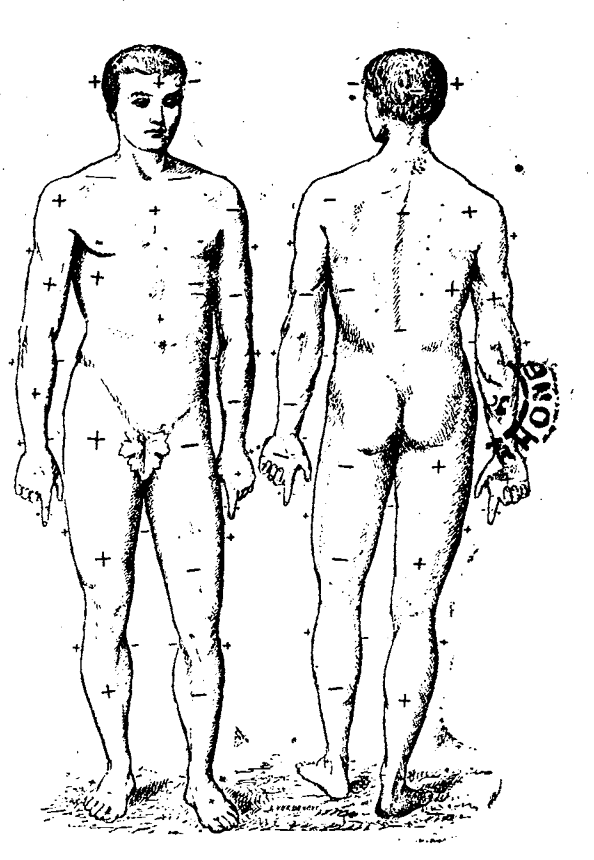
Paraissant tous les mois

Sous la direction du professeur H. DURVILLE

AVEC LA COLLABORATION DE

MM. AKSAKOF, conseiller d'Etat en Russie ; le Dr BARADUC ; A. BUÉ ; les Drs CORNILLEAU (de Mont-Saint-Jean), DAVID (de Sigean), ESPINOUSE, LIÉBEAULT ; Ed. RAOUX, ROUXEL, le Dr SURVILLE, etc., etc.

Lois physiques du Magnétisme.



Polarité du corps humain.

ABONNEMENTS : FRANCE, [illegible] francs par an. — UNION POSTALE, 7 francs.

[illegible]ro : 50 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 5, boulevard du Temple, et dans tous les bureaux de poste.

RÉOUVERTURE DU COURS DE MAGN[illegible]TISME

Le professeur H. Durville rouvrira son cours pratique de Magnétisme appliqué à la physiologie et à la thérapeutique, le samedi 15 octobre.

Les leçons auront ensuite lieu tous les samedis, sauf le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, à la *Clinique du Magnétisme*, 5, boulevard du Temple.

Pour compléter cet enseignement, tous les matériaux de la *Bibliothèque du Magnétisme* — livres, brochures, journaux, portraits, gravures, autographes et documents divers — seront gracieusement mis à la disposition des élèves.

Le prix du cours est fixé à 5 francs par mois. Le cours est gratuit pour les membres de la *Société magnétique de France*.

PRIX DU MAGNÉTOSCOPE

Jusqu'à présent, nous ne possédons pas d'autre réactif que les nerfs humains pour démontrer l'existence de l'agent magnétique. En raison de l'analogie que cet agent présente avec l'électricité, l'aimant, le magnétisme terrestre, on peut admettre la possibilité de construire un instrument — soit une aiguille, soit un pendule — qui rende son action aussi évidente que l'aiguille aimantée rend évidente la polarité des aimants.

Ainsi, par exemple, une aiguille équilibrée sur un pivot, dans laquelle on puisse fixer l'agent magnétique, présenterait certainement deux pôles opposés comme l'aiguille aimantée; l'approche de la main droite ou de toute autre partie positive du corps humain devrait repousser le pôle positif de l'aiguille et attirer le négatif; réciproquement, la main gauche ou toute autre partie négative devrait repousser le pôle négatif de l'aiguille et attirer le positif.

Il devrait en être de même pour toute force magnétique, qu'elle émane de l'aimant, du magnétisme terrestre, de l'électricité, de la lumière, du calorique, des couleurs, des odeurs, du son, du frottement, du mouvement, des décompositions chimiques, etc., etc.

Pour arriver à ce but, la direction du Journal ouvre une souscription pour la fondation d'un prix destiné à encourager les recherches à faire dans le but de construire un **magnétoscope** pouvant démontrer la réalité physique de l'agent magnétique et la polarité universelle.

Des instructions seront données ultérieurement sur les conditions du concours et sur l'importance du prix qui atteindra, nous l'espérons, un chiffre fort enviable.

Les amateurs ou les intéressés peuvent, dès aujourd'hui, faire les communications et observations qu'ils jugeront convenables.

Nos lecteurs sont priés de vouloir bien prendre part à cette œuvre et nous envoyer leur souscription.

Ont déjà souscrit :

M. et Mme Durville	200 f.	»
» Dècle	100	»
» Favéreaux	50	»
Bouvery	10	»
Carpentier	5	»
Delmas-Marsalet, gérant du journal	5	»
Lemasle	5	»
Bréard	5	»
Bloche	2	»
de Rey Pailhade	20	»
A. Moutinho	10	»
A. Aksakof	40	»
V. Boujut	2	»
Mauheim	5	»
Bourkser	10	»
Burg	10	»
Engel	5	»
J. Pont	10	»
Fournier	0	50
Un anonyme (brochures pour une valeur de)	7	»
A. Caniard	1	»
Total à reporter	502 f.	50

Report	502 f.	50
Ch. Eloi	5	»
A. Laurent	1	»
D. Thincelin	3	»
Métais	1	»
J. Dumas	2	»
F. Jobard	1	50
Wilberg	5	»
Hofrichter	24	50
Molas	2	»
Regnault	0	50
Houzelot	20	»
Souret	2	»
Ro[illegible]el	5	»
[illegible]	0	60
[illegible]nt l'anonyme	2[illegible]	»
Mlle [illegible]	5	»
Parizot	5	»
Mme Dumonteil	6	50
la baronne de Mounié	10	»
Une abonnée désirant l'anonyme	1	»
Total au 1er octobre	623 f.	10

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Nous avons décidé la fondation d'une Société pour l'étude scientifique du Magnétisme, et cette décision reçoit en ce moment un commencement d'exécution.

Nous comptons sur le bon vouloir des médecins et des savants libres et indépendants, sur les partisans du Magnétisme de toutes les écoles comme sur toutes les bonnes volontés, pour nous aider à faire une Société puissante, capable de donner l'émulation suffisante pour que cette science, si féconde en applications utiles, trouve enfin la place définitive qu'elle devrait occuper depuis longtemps, dans le répertoire des sciences naturelles.

Définissons d'abord ce que nous entendons par le mot de *Magnétisme* que la science officielle veut couvrir aujourd'hui par celui d'*hypnotisme*. — Il existe dans la nature une force universellement répandue qui a échappé jusqu'à présent à toute analyse rigoureusement scientifique. Les forces que nous connaissons — lumière, chaleur, électricité, magnétisme (de l'aimant), magnétisme, dans le sens que nous lui accordons, mouvement, etc., etc., — ne sont que des modifications ou des transformations de cette force.

La transformation du principe que nous étudions sous le nom de Magnétisme est une force rayonnante que nous observons, à côté de l'électricité, dans tous les corps et dans toutes les opérations de la nature.

Le corps humain en possède une *quantité* considérable.

En raison de l'analogie que cette force présente avec l'aimant, comme nos prédécesseurs — Ch. Lafontaine, du Potet, Deleuze, de Puységur, Mesmer, Maxwel, Kircker, jusqu'à Van Helmont —, nous continuons à la désigner sous le nom certainement insuffisant, de *Magnétisme*.

Comme la force magnétique embrasse la nature entière, pour faciliter nos études, nous la divisons en

Magnétisme humain (action de l'homme),
Zoomagnétisme ou *Magnétisme animal* (des animaux),
Magnétisme végétal (des végétaux),
Magnétisme minéral (des minéraux),
Magnétisme terrestre (de la terre),
Magnétisme (de l'aimant),
Magnétisme électrique (de l'électricité),
Magnétisme lumineux (de la lumière),
Magnétisme colorifique (des couleurs),
Magnétisme calorifique (du calorique),
Magnétisme sonore (du son),
Magnétisme du mouvement,
Etc., etc.

Cette force, ce dynamide est assurément l'agent que les stoïciens et plusieurs des philosophes les plus distingués de la secte des péripatéticiens appelaient l'*âme du monde*, l'*âme universelle*. C'est l'*akasa* des Hindous ; la *lumière astrale* des cabalistes ; l'agent des philosophes hermétiques qui, sous les noms d'*esprit universel*, de *fluide universel*, d'*archée de la nature*, servit de base aux théories de Van Helmont, de Maxwel et de Mesmer ; la *matière subtile* de Descartes, avec son *plein* et ses *tourbillons* ; le principe que Newton qualifiait « d'*esprit très subtil* « qui pénètre à travers tous les corps solides « et qui est caché dans leur substance » ; c'est enfin l'*od* de Reichenbach ; l'*éther*, ou une transformation de l'*éther* des philosophes contemporains. Resserrée dans les limites étroites de l'action humaine, cette force a quelque chose d'analogue au *principe vital* de Barthez ; c'est l'*électricité animale* de Pététin ; le *fluide nerveux* de quelques physiologistes ; la *force neurique rayonnante* de Barety ; c'est enfin le *fluide magnétique*, ou par abréviation, le *fluide* des magnétiseurs.

Que cette force émane du corps humain, de toute force ou transformation de force, elle est soumise aux lois immuables de la polarité qui rendent son application aussi facile à l'homme des champs qu'au savant. Elle se fait sentir, à des degrés divers, sur tous les tempéraments, sans distinction d'âge et de sexe, en produisant des effets divers dont l'un des plus rares et des plus curieux est le somnambulisme. En pénétrant dans l'organisme, elle devient une force physiologique, vitale, capable de calmer ou d'exciter les fonctions organiques, selon les besoins ; et par conséquent, de rétablir l'équilibre qui constitue la santé.

Qu'on le sache bien, tout être humain possède l'énergie suffisante pour guérir ou soulager son semblable soi-même. Cette énergie est également suffisante pour guérir ou soulager les maux dont on est affecté. Ainsi, l'homme peut soulager sa femme ; la femme, soulager son mari et ses enfants. Toutes les forces de la nature peuvent nous servir d'auxiliaires. Dans le plus grand nombre des cas, en agissant dès l'apparition des symptômes précurseurs d'une maladie aiguë, le mal peut être conjuré, et la présence du médecin devient inutile.

Cette médecine, qui ne présente pas les dangers de la médecine hypnotique et qui offre des ressources incomparablement plus grandes, puisqu'elle agit sur tous les tempéraments, doit devenir la médecine du pauvre comme celle du riche ; chacun pourra l'appliquer sans dépense sur soi et sur les siens, car les forces de la nature appartiennent à tous.

Dans les effets du magnétisme humain, que nous étudierons davantage, nous observons deux causes distinctes : 1° une cause physique, physiologique, vitale, régie par des lois physiques ; 2° une cause psychique, se manifestant soit spontanément, soit sous l'empire de la pensée et de la volonté. Ces deux causes peuvent être isolées l'une de l'autre et étudiées séparément.

Voulant asseoir le Magnétisme sur une base exclusivement scientifique, c'est la première que nous étudierons d'abord; puis, quand nous posséderons à fond le mécanisme de son action, nous nous mettrons à la recherche des lois qui régissent la seconde.

Pour le moment, nous entendons donc étudier seulement le magnétisme comme agent physique et démontrer qu'il peut déjà rendre d'immenses services à l'humanité. Nous voulons en populariser l'étude, le mettre à la portée de toutes les intelligences, le placer dans toutes les mains. La tâche sera certainement longue et difficile ; mais avec le concours des hommes de bonne volonté, nous espérons l'accomplir. Alors, l'intervention d'une main étrangère et plus exercée ne sera plus nécessaire que dans les cas, assez rares, où l'invasion du mal est aussi rapide qu'inattendue. Les maladies que l'on considère aujourd'hui comme les plus rebelles, disparaîtront comme par enchantement sous une main bienveillante, et l'on ne verra plus la moitié de l'humanité traîner une vie languissante, sans que l'art puisse en alléger le fardeau.

STATUTS ET RÈGLEMENTS PROVISOIRES

But de la Société.

ARTICLE PREMIER. — Une Société est fondée à Paris sous le titre de *Société magnétique de France*, dans le but :

1° d'étudier une force connue dès la plus haute antiquité et désignée depuis Van Helmont sous le nom de *Magnétisme* que l'on observe dans le corps humain et dans toutes les forces de la nature ;

2° de démontrer que cette force est une force physique soumise aux lois de la polarité et qu'il est impossible de confondre ses effets avec les effets de l'hypnotisme;

3° de l'étudier par la méthode expérimentale dans ses rapports avec la physiologie, la psychologie et de travailler à l'établissement d'une thérapeutique du Magnétisme à la portée de tous ;

4° d'organiser des cours et des conférences, d'établir des concours, de décerner des récompenses à ceux qui, en France et à l'étranger, se seront distingués par des ouvrages, par l'enseignement oral, par une propagande active, par de nouvelles découvertes ; et d'encourager, par tous les moyens en son pouvoir, l'étude et la pratique du Magnétisme.

ART. 2. — Le siège social est à la direction du *Journal du Magnétisme*, 5, boulevard du Temple.

Organisation.

ART. 3. — La Société se compose :

1° de 40 *membres actifs* habitant Paris et le département de la Seine;

2° de 40 *correspondants nationaux ;*

3° de 20 *correspondants étrangers ;*

4° de *membres adhérents* ou *stagiaires* de tous pays, dont le nombre est illimité.

ART. 4. — Les membres actifs composent le Conseil scientifique et administratif de la Société. Ils sont nommés à l'élection sur la demande écrite des candidats ou sur la proposition du Comité, et choisis parmi les adhérents.

ART. 5. — Les correspondants nationaux et étrangers sont élus par le Conseil, sur la demande écrite des candidats ou sur la proposition du Comité. Autant que possible, ils sont choisis parmi les adhérents.

ART. 6. — Les adhérents sont admis sur la présentation d'un sociétaire, sans distinction de classe, ou sur la demande écrite des candidats.

ART. 7. — La Société est dirigée par un Comité composé de :

1 président,
2 vice-présidents,
1 secrétaire général,
3 secrétaires.

ART. 8. — Les fonctions du secrétaire général sont perpétuelles; les autres fonctionnaires sont nommés pour une année. Ils sont rééligibles.

Travaux.

ART. 9. — Les travaux de la Société sont répartis ainsi qu'il suit :

1° Séances expérimentales, tous les jeudis, à 8 heures 1/2 du soir, du 1er octobre au 15 juin, au siège social ou dans une salle qui sera désignée à cet effet (1).

2° Séances d'intérêt social, le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, au siège de la Société. L'un des secrétaires lit les procès-verbaux des séances précédentes et les communications des correspondants. Un délégué fait l'analyse des livres et articles de journaux parus depuis la dernière

(1) Jusqu'à nouvel ordre, les séances auront lieu dans la salle de la *Société d'études psychologiques*, 5, rue des Petits-Champs.

réunion. Le Conseil procède à l'election ou à l'admission des candidats, à la discussion des questions inscrites à l'ordre du jour et écoute les rapports des Commissions; puis la Société entend ceux de ses membres qui ont des faits rigoureusement scientifiques à lui communiquer.

3° Assemblée générale dans la dernière semaine d'octobre. Dans un rapport détaillé, le secrétaire général rend compte de la gestion, de l'état des finances et des progrès accomplis dans l'année. Le Comité se démet de ses fonctions et le Conseil procède à la nomination d'un nouveau Comité.

ART. 10. — Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. Elles ont ordinairement lieu par assis et levé; dans le doute le scrutin est exigible.

ART. 11. — Les membres du Conseil ont seuls voix délibérative : à la condition d'être présents, les autres sociétaires ont voix consultative.

ART. 12. — Le résultat de chaque séance est inscrit au procès-verbal, sur un registre spécial, sous la responsabilité du secrétaire général.

ART. 13. — Les séances expérimentales sont publiques. Toutefois, le Comité pourra exiger la présentation d'une carte d'entrée qui serait remise par l'un des secrétaires.

ART. 14. — Toute discussion politique ou religieuse est interdite.

Attributions.

ART. 15. — Le président appelle les sujets à traiter; il dirige les discussions, met aux voix les propositions, recueille les suffrages, proclame les décisions du Conseil, porte la parole au nom de la Société, nomme les Commissions, signe les procès-verbaux et veille au maintien de l'ordre.

ART. 16. — En cas d'absence, le president est remplacé par l'un des vice-présidents.

ART. 17. — Le secrétaire général prépare les travaux de la Société, rédige les rapports, les arrêtés, les délibérations, signe les procès-verbaux. Il remplit les fonctions de trésorier, reçoit contre quittance la cotisation des sociétaires, acquitte les dépenses de la Société, fait la correspondance, tient la comptabilité et présente tous les six mois la situation de la caisse.

ART. 18. — Les secrétaires annuels aident le secrétaire général dans ses fonctions et le suppléent en cas d'absence.

ART. 19. — Les sociétaires, sans distinction de classe, sont priés de communiquer à la Société les renseignements et documents qui peuvent l'intéresser.

ART. 20. — Les correspondants sont priés de fournir, au moins une fois chaque année, un rapport détaillé sur l'état du Magnétisme dans leur localité.

Finances.

ART. 21. — La Société pourvoit à ses dépenses au moyen :

1° d'un droit d'admission unique de 5 fr.;
2° d'une cotisation annuelle de 12 fr.

ART. 22. — Le droit d'admission doit accompagner la présentation ou la demande.

ART. 23. — La cotisation est exigible par anticipation et par moitié tous les six mois. Elle est due à partir du jour de l'admission.

ART. 24. — Tout sociétaire qui laissera écouler quatre mois sans payer le montant échu de la cotisation pourra être rayé des contrôles de la Société.

ART. 25. — En payant sa cotisation, le nouveau sociétaire reçoit une carte qui lui permet l'entrée de toutes les réunions.

Démissions et exclusions.

ART. 26. — Toute démission devra être faite par écrit et adressée au président, au siège social, pour être soumise au Comité.

ART. 27. — Sur la proposition du Comité, le Conseil pourra voter la suspension pour deux mois de tout sociétaire qui deviendrait un élément de discorde au sein de la Société. En cas de récidive, l'exclusion pourra être prononcée.

Vacances.

ART. 28. — Quand une vacance se produit au sein du Conseil, ou parmi les correspondants, l'emploi est déclaré vacant, et dans un délai de 3 mois, le Conseil procède à l'election du successeur.

Avantages.

ART. 29. — Chaque sociétaire est admis de droit aux séances, cours et conférences organisés par la Société.

ART. 30. — Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe mensuel de la Société.

ART. 31. — La *Bibliothèque du Magnétisme* est gracieusement mise à la disposition de tous les sociétaires.

Comité provisoire.

MM.

Le comte DE CONSTANTIN, commandeur des Ordres de *Saint-Stanislas* de Russie et de *Charles III* d'Espagne.................................... Président.

ROUXEL, publiciste, membre de la *Société d'économie politique*...................... Vice-Président.

ENCAUSSE, membre de la *Société française d'hygiène*............................ Vice-Président.

H. DURVILLE, directeur du *Journal du Magnétisme*.......................... Secrétaire général.

FROMENT.................................. Secrétaire.

BURG...................................... Id.

COLLIER................................... Id.

Conformément à la loi, une demande en autorisation a été déposée à la préfecture de police, le 7 septembre, avec deux exemplaires des statuts et les noms et adresses de 21 des principaux organisateurs de la Société.

La Société sera inaugurée le jeudi 6 octobre, à 8 heures 1/2 du soir, salle de la *Société d'études psychologiques*, 5, rue des Petits-Champs.

Tous les savants, les médecins et les magnétiseurs sont priés d'y assister.

(*Il ne sera pas fait d'autre invitation.*)

Ordre du jour.

Discours du président.

Discours du secrétaire général.

Lecture des statuts.

Réponse aux objections.

Nomination d'une Commission pour l'examen des candidatures aux fonctions de membres du Conseil et aux titres de correspondants.

Le jeudi suivant, 13 octobre, inauguration des séances expérimentales de la Société. La soirée est réservée à la presse et aux invités.

Nos lecteurs qui désireraient y assister pourront obtenir une carte d'invitation en la demandant au siège social.

Objet.

Lois physiques du Magnétisme humain.

Démonstration d'une force inconnue dans l'aimant et dans l'électricité.

Magnétisme des couleurs.

Magnétisme du mouvement.

Les démonstrations seront faites par le professeur H. Durville qui opérera à proximité et à distance, par l'intermédiaire d'un fil conducteur.

A partir du 20 octobre, séance expérimentale publique et gratuite tous les jeudis, à 8 heures 1/2 du soir, 5, rue des Petits-Champs. L'expérimentateur sera désigné par le Comité.

A partir du 15 octobre, cours pour les sociétaires munis de leur carte, au siège social, tous les samedis, à 8 heures 1/2 du soir, sauf le dernier samedi de chaque mois.

Le samedi 29 octobre, séance d'intérêt social au siège de la Société.

Ordre du jour.

Election des membres du Conseil.

Validation du Comité.

Adoption des statuts (si la préfecture de police les a remis).

Communications et Discussions.

Ceux qui désirent faire partie de la Société avant sa complète organisation (29 octobre), peuvent s'adresser au secrétaire général en lui remettant : 1° leur droit d'admission (5 fr.), 2° leur cotisation semestrielle (6 fr.), contre lesquels il leur sera délivré deux reçus détachés des livres à souches et leur carte de sociétaire.

Conformément aux articles 4 et 5 des statuts, ceux qui désirent faire partie du Conseil ou obtenir le titre de correspondants, doivent poser leur candidature en énonçant leurs titres et qualités. Les candidatures doivent être remises au siège social dans les délais suivants :

Aux fonctions de membre du Conseil, avant le 25 octobre ;

Au titre de correspondant national, avant le 20 novembre ,

Au titre de correspondant étranger avant le 20 décembre.

MAGNÉTISME DU MOUVEMENT

Communication aux organisateurs de la *Société magnétique de France*, par le professeur H. DURVILLE.

La chaleur, la lumière, l'électricité, le magnétisme — physique — (1), le frottement, le mouvement, etc., présentent ensemble de grandes analogies. Il existe une corrélation constante entre le développement d'un de ces agents et une action mécanique quelconque, de sorte qu'il y a transformation de l'un dans l'autre.

On sait, en effet, qu'à l'aide du frottement, on fait naître l'électricité, la chaleur, la lumière;

(1) Pour distinguer l'action de l'aimant et du magnétisme terrestre qui agit sur l'aiguille aimantée de l'action qui se fait sentir sur l'organisme, je crois nécessaire d'employer ici le mot *physique* pour désigner la première.



qu'avec l'électricité on obtient le mouvement, la chaleur, la lumière ; que la chaleur peut produire l'électricité et que les courants électriques produisent l'aimantation.

Chacune de ces forces se transforme à son tour en une force analogue à celle que l'on observe dans le corps humain et qui, pour cette raison, a reçu la dénomination de *Magnétisme humain*.

Dans le *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* et dans l'*Application de l'aimant au traitement des maladies* que j'ai publiés dernièrement, j'ai étudié quelques-unes de ces forces en démontrant leur action calmante ou excitante sur l'organisme humain et en tâchant de faire comprendre l'avantage que l'on peut en tirer pour le traitement de nos maux ; mais je n'ai pas parlé du *Magnétisme du mouvement*, qui fait l'objet de cette communication.

— Pour n'entrer dans aucune considération philosophique sur les théories qui ont été établies depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, je ferai comme Zénon qui démontrait le *mouvement* à ses élèves en marchant devant eux : un corps quelconque sera mis en mouvement, et comme les élèves du célèbre stoïcien, vous verrez les effets que ce mouvement produit sur un sujet sensitif.

Le sujet est debout. Je tourne autour de lui de gauche à droite, c'est-à-dire dans le sens des aiguilles d'une montre posée à plat, il éprouve de la chaleur, du malaise, de l'excitation ; puis au bout de quelques instants, il s'endort en passant par toutes les phases du sommeil provoqué : catalepsie, somnambulisme, léthargie. Je tourne de droite à gauche, le sujet s'éveille en repassant par les mêmes phases ; et si je continue à tourner dans le même sens, il éprouve de la fraîcheur, du bien-être, du calme ; mais bientôt le calme s'exagère et la paralysie se produit.

Le sujet tourne autour de l'expérimentateur qui se tient également debout. En tournant de gauche à droite, il s'éloigne en décrivant une spirale, éprouve de la chaleur, de l'excitation et s'endort après avoir exécuté 3 ou 4 tours. On fait faire demi-tour au sujet et on le prie de tourner de droite à gauche. Il décrit à peu près la même spirale et après avoir fait à peu près le même nombre de tours, il se réveille en venant heurter l'expérimentateur. Revenu complètement à son état normal, c'est-à-dire bien éveillé, s'il continue à tourner dans le même sens, il ne cesse de coudoyer l'expérimentateur dont il semble vouloir prendre la place, se calme de plus en plus et s'arrête dans un état voisin de la paralysie.

L'expérimentateur se place debout, à une distance de 40 à 70 cent. du sujet et exécute un mouvement de rotation. Si la rotation se fait de gauche à droite, le sujet éprouve de la chaleur, du malaise, de l'excitation, de la répulsion et s'endort ; si elle se fait de droite à gauche, il éprouve, au contraire, de la fraîcheur, du bien-être, du calme, de l'attraction, et le réveil se produit.

Le résultat de l'expérience est le même que l'expérimentateur se place devant ou derrière le sujet, à sa droite ou à sa gauche, et quelle que soit leur position par rapport au courant magnétique de la terre.

Le sujet est dans la position horizontale, étendu sur un canapé-lit que l'on peut placer dans toutes les directions.

Le sujet est couché sur le côté droit. Je tourne autour de lui de gauche à droite, sommeil ; de droite à gauche, réveil (1).

Le sujet est couché sur le côté gauche, mêmes effets.
— sur le dos, —
— sur l'abdomen, —

Comme dans l'expérience précédente, l'orientation ne paraît pas exercer d'action appréciable sur la production des effets.

L'expérimentateur ou une personne quelconque prend sur le lit la place du sujet. Celui-ci tourne autour du lit. En tournant de gauche à droite, il éprouve de la répulsion et s'endort, comme en tournant autour de l'expérimentateur placé debout ; en tournant de droite à gauche, il est attiré et se réveille.

Jusqu'à présent, le mouvement de l'expérimentateur autour du sujet et réciproquement, se faisant dans le champ d'action de l'un et de l'autre, il est difficile de se rendre compte à quelle cause se rapportent les effets que nous venons d'observer. Le plus grand nombre de ceux qui connaissent les lois du Magnétisme humain les attribueront certainement à cette force. Les expériences suivantes vont nous démontrer que le rayonnement humain n'exerce pas une action appréciable sur la production de ces effets et qu'ils sont réellement dus à l'action d'une force jusqu'alors inconnue qui s'est développée sous l'influence du déplacement, du mouvement de l'un des acteurs autour de l'autre. C'est cette force que je désigne sous le nom de *Magnétisme du mouvement*.

Quelques lecteurs penseront probablement qu'en commençant toujours par l'action excitante qui produit le sommeil, il peut y avoir auto-suggestion chez le sujet, qui s'endort de lui-même, sans autre cause. Cette objection tombera d'elle-même quand ils sauront que chaque fois que l'on commence une série d'expériences par l'action calmante qui réveillerait le sujet s'il était endormi, celui-ci éprouve d'abord de la fraîcheur, du calme, du bien-être ; mais bientôt le calme s'exagère et la paralysie se déclare. Dans mes expériences, je commence alternativement par l'action calmante et par l'action excitante ; et c'est pour simplifier la description que je l'expose ainsi. Il n'y a donc pas de suggestion. D'ailleurs, je l'évite par tous les moyens en mon pouvoir, afin d'étudier exclusivement la force physique que j'emploie.

Le sujet tourne autour d'une chaise ou d'un pilier. Il tourne de gauche à droite, répulsion et sommeil ; de droite à gauche, attraction et réveil.

Les effets sont les mêmes si le sujet tourne autour d'un point.

Un cylindre de bois de 20 centimètres de diamètre sur 40 de longueur, est suspendu au plafond par l'une de

(1) Les effets d'excitation et de calme présentant toujours les mêmes caractères, par abréviation, dans la suite de cette étude, je les désignerai ordinairement par les mots *sommeil réveil*.

ses extrémités. On lui imprime un mouvement de rotation à une distance de 30 à 70 centimètres du tronc du sujet qui se tient debout. Quand la rotation a lieu de gauche à droite, le sujet éprouve de la répulsion et s'endort; quand elle se fait de droite à gauche, il est attiré et se réveille.

Les effets sont les mêmes, que le cylindre soit placé devant ou derrière le sujet, à sa droite ou à sa gauche. L'action est encore la même quand on interpose entre le sujet et le cylindre un corps quelconque, une porte par exemple.

Un pendule tenu dans l'une ou l'autre main ou suspendu au plafond exécute un mouvement de translation autour de la tête du sujet. La translation se fait de gauche à droite, sommeil; elle se fait de droite à gauche, réveil.

Un pendule exécute un mouvement de translation vers une partie quelconque du corps. Ce mouvement se fait de gauche à droite, répulsion et sommeil; de droite à gauche, attraction et réveil.

Le sujet est debout. Il tient un pendule dans la main droite, et lui fait exécuter un mouvement de translation autour d'un point. La translation se fait de gauche à droite, le sujet est repoussé en arrière et s'endort; on prend la main du sujet endormi, et on imprime au pendule un mouvement opposé, il est attiré en avant et se réveille. L'effet est le même si le sujet tient le pendule dans la main gauche.

Contractures. — Le sujet est assis, le coude gauche appuyé sur une table, l'avant-bras relevé verticalement. Un pendule exécute un mouvement de translation autour de l'avant-bras. Le mouvement se fait de gauche à droite, le bras et l'avant-bras se contracturent; et si on continue le mouvement, le sujet tombe dans la phase somnambulique du sommeil provoqué, dans un état de contracture générale. Dans cet état, si on fait mouvoir le pendule de droite à gauche, la contracture cesse et le sujet se réveille.

Les effets sont les mêmes, que le mouvement ait lieu autour de l'un ou de l'autre avant-bras. Ils sont encore les mêmes, s'il a lieu autour de l'un ou de l'autre pied, quand la jambe repose sur un petit banc, la pointe du pied relevée.

Transfert de contracture. — Quand la contracture du bras gauche, par exemple, a été obtenue par la translation du pendule de gauche à droite, si on fait cesser le mouvement, la contracture persiste et le sujet ne s'endort pas. Dans cet état, si on continue le mouvement du pendule dans le même sens, autour de l'autre avant-bras, la contracture se transfère du premier au second. On peut également la transférer d'un bras à l'un ou à l'autre pied, et réciproquement.

Résolution. — La contracture étant fixée sur un bras, la résolution se produit si on fait exécuter au pendule un mouvement de translation de droite à gauche, soit autour de l'avant-bras contracturé, soit autour de son homologue, soit autour de l'un ou l'autre pied, ou même à proximité de n'importe quelle partie du corps.

Toutes les expériences précédentes peuvent être reproduites au moyen d'une toupie que l'on fait tourner, soit dans les mains, soit à proximité de n'importe quelle partie du corps.

Les expériences précédentes nous ont donné des effets diamétralement opposés selon le sens du mouvement; mais, malgré la précision de ces effets, il nous est impossible de savoir jusqu'à présent si l'action qui endort est positive ou négative; et réciproquement, si celle qui réveille est négative ou positive.

Nous savons que l'agent magnétique, qu'il émane du corps humain, de l'aimant, de la lumière, du calorique, etc., se transmet à distance sur un fil. Il est probable que celui qui se développe sous l'influence du mouvement peut s'y transporter aussi. C'est ce que l'expérience va nous prouver, tout en nous permettant de reconnaître sa polarité.

Une tige de 25 à 30 centimètres de longueur, adaptée à un pied qui la tient dans la position verticale est placée sur le parquet. L'extrémité d'un fil de cuivre isolé d'environ 50 mètres de longueur se fixe à la partie inférieure de la tige au moyen d'une borne. Le fil passe dans une pièce voisine et son extrémité libre qui est terminée par une plaque de 4 à 5 centimètres de côté, peut être placée sur toutes les parties du corps du sujet. Un pendule est suspendu au plafond et exécute un mouvement de translation autour de la tige. Quand le mouvement s'opère de gauche à droite et que le sujet tient l'extrémité du fil dans la main droite, il éprouve de l'excitation et s'endort. Dans cet état, si on met l'extrémité du fil dans la main gauche, il éprouve du calme et se réveille. L'effet est inverse quand le pendule tourne de droite à gauche.

Nous savons que l'application isonome, c'est-à-dire des pôles de même nom excite et que l'application hétéronome, c'est-à-dire des pôles de nom contraire calme; nous savons également que le côté droit du corps est positif et le gauche négatif. Or, l'action qui excite sur le côté positif et calme sur le côté négatif est donc une action positive; et réciproquement, celle qui excite sur le côté négatif et calme sur le côté positif, une action négative.

L'expérience se vérifie sur toutes les parties du corps et nous démontre jusqu'à l'évidence que le *Magnétisme du mouvement* est positif quand le mouvement s'opère de gauche à droite, qu'il est négatif quand il s'opère de droite à gauche.

Dans une prochaine communication, j'étudierai les propriétés magnétiques de quelques mouvements rectilignes.

REVUE DES LIVRES

Compte rendu aux organisateurs de la *Société magnétique de France*, par Rouxel.

Le Spiritisme (fakirisme occidental). Etude historique, critique et expérimentale, par le Dr Paul Gibier, avec figures dans le texte. Paris, O. Doin. 1887, et à la *Librairie du Magnétisme.*

Comme le magnétisme, comme la vapeur, comme la plupart des découvertes, le spiritisme a eu l'honneur de naître et de se développer en dehors des corps savants et d'être, *a priori*, nié et



conspué par eux. Cependant, au bout d'un demi-siècle d'existence, voici que peu à peu la science commence à s'occuper du spiritisme. — Les marrons seraient-ils tirés du feu ?... Quoi qu'il en soit, il est bon de remarquer que, jusqu'ici, c'est en raison de leur indépendance que les savants officiels se sont intéressés à cette question. En Amérique, où les Universités et les Académies sont plus libres que partout ailleurs, dès le début, des médecins, des jurisconsultes, sans crainte de se compromettre et de passer pour des naïfs, ont constaté et étudié les phénomènes spirites. En Angleterre, la science, déjà moins indépendante du Pouvoir, ne s'en est guère mêlée que depuis une quinzaine d'années ; et l'on sait que la Société Royale accueillit très froidement les premières communications de M. Croockes. En France, où les savants de profession sont tous fonctionnaires et pensionnaires de l'Etat, ou aspirent à le devenir, les spirites sont considérés, par ces prétendus flambeaux de la civilisation, comme des imposteurs, des charlatans ou tout au moins comme des hallucinés. Enfin, voici un jeune qui, le premier, met la main à la pâte.

Le Dr Gibier, ex-interne des Hôpitaux de Paris, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle, auteur d'un grand nombre de publications scientifiques, n'a pas cru devoir observer le prudent silence de ses confrères sur le spiritisme ; il a lu les ouvrages sur la matière, il a observé et réobservé les phénomènes et, après s'être bien assuré qu'il y a quelque chose là-dessous, il rend compte de ses observations et de ses expériences. Son livre n'apprendra pas grand'chose de nouveau aux spirites et à tous ceux qui se sont un peu occupés des sciences occultes; mais, élégamment écrit, il est d'une lecture facile et agréable, et, par suite, très propre à populariser le spiritisme et à le mettre à la portée de ceux qui ignorent cet ordre de faits.

Dans la première partie de son livre, M. Gibier montre que bien des découvertes considérées comme nouvelles sont très anciennes et que beaucoup d'opinions historiques, officiellement admises, n'en sont pas moins fausses. Il rattache le spiritisme au fakirisme indien. Il considère l'Inde comme la matrice intellectuelle du genre humain ; mais les raisons qu'il donne de cette dernière opinion ne nous paraissent pas probantes, et nous restons à peu près de l'avis de Saint-Yves, de Cailleux et de ceux qui ont precédé ces savants, pour croire à la priorité, ou tout au moins à l'égalité entre les druides et les brahmes.

Les expériences des divers savants sur le spiritisme, qui font l'objet de la seconde partie du livre de M. Gibier sont assez connues de nos lecteurs pour que nous nous dispensions d'en faire le résumé.

Celles que le Dr Gibier a faites lui-même pour s'assurer du fait sont très intéressantes, mais nous laisserons aux lecteurs le soin d'en prendre connaissance pour arriver aux conclusions de l'auteur, qui méritent une attention particulière.

M. Gibier montre que la science officielle a failli au devoir qu'elle-même s'attribue de promouvoir le progrès, en niant *a priori* les phénomènes spirites.

« Si les phénomènes attribués au spiritisme sont faux, il faut expliquer comment un si grand nombre d'individus (parmi lesquels il s'en trouve bien quelques-uns de raisonnables) ont pu perdre et perdent encore leur temps à essayer de faire mouvoir et parler les tables, par exemple. C'est déjà un sujet d'étude de nous-même assez curieux en soi. Si les mouvements ou autres manifestations sont le produit de l'illusion ou d'une supercherie inconsciente, l'étude devient intéressante. Mais que devrons-nous penser si les faits sont tels qu'on les raconte ?

« ... Les savants qui n'ont abordé l'étude des phénomènes en question qu'avec des idées préconçues et s'en sont tenus aux expériences peu satisfaisantes qu'ils ont faites tout d'abord ; ceux qui, même sans rien observer du tout, se sont contentés d'emprunter à d'autres une opinion conforme à leurs propres idées, et ont écrit que les phénomènes, dits spiritualistes, n'existent pas, ou, ce qui, dans le fond, revient au même, qu'ils sont le produit exclusif de la fraude, ont été bien imprudents, et nous devons leur demander compte de leur attitude.

« Si les faits annoncés étaient faux, il fallait démasquer leur fausseté par de sérieuses démonstrations et ne pas s'en tenir à des à-peu-près... Ceux qui, revêtus d'un caractère scientifique, sont venus nous dire que ces faits n'étaient pas, sont coupables de lèse-progrès et fauteurs d'obscurantisme. »

Voilà le réquisitoire de la Science bien et dûment établi. Comme l'observe l'auteur, à force de craindre la mystification, les savants se mystifient eux-mêmes en niant des faits connus de tout le monde, sauf eux.

Après cela et, surtout, vu que les savants patentés n'ont jamais manqué la moindre occasion de se rendre coupables de lèse-progrès, nous sommes en droit de nous attendre que M. Gibier va laisser la science officielle à son obscurantisme traditionnel. Mais il n'en est rien.

« Nous avons foi dans la science, dit M. Gibier, et nous croyons fermement qu'elle débarrassera à tout jamais l'humanité du parasitisme de toutes les espèces de brahmes, et que la religion, ou plutôt la morale devenue scientifique, sera représentée, un jour, par une section particulière dans les académies des sciences de l'avenir. »

Et en attendant cette morale académique, l'auteur émet le vœu qu'une Société se forme pour étudier cette « nouvelle branche de la physiologie psychologique », le spiritisme.

Que signifie cette conclusion? Il y en a, des Sociétés qui étudient cette question, il y en a même un grand nombre à Paris et dans toute la France; l'auteur ne l'ignore pas. Ces Sociétés ne lui conviennent donc pas? Pourquoi? Est-ce parce qu'il s'y trouve quelques exaltés ou même quelques charlatans? Alors, nous invoquerons les propres paroles de l'auteur contre lui-même : « Que prouvent les jongleries? La médecine n'a-t-elle pas ses charlatans, la science ses faux dévots et la Banque de France les faussaires qui imitent ses billets? »

Si les Sociétés spirites existantes ne remplissent pas les vues de M. Gibier, est-ce parce qu'elles sont encore plus coupables que les savants de lèse-progrès? Evidemment non, puisque l'auteur nous dit lui-même encore que « le nouveau dogme n'a pas de prétentions à l'immobilité, à l'infaillibilité; comme l'apôtre, ses coryphées disent aussi : « Méfiez-vous des mauvais esprits. » Ils déclarent s'en remettre à la raison et aux progrès de la science, se réservant de modifier leurs croyances à mesure que le progrès et l'expérience en démontreront la nécessité, au lieu de s'en rapporter aveuglément aux communications des esprits « qui n'en savent pas plus long que nous ».

M. Gibier veut-il que la Société dont il souhaite la formation soit composée de savants nommés et pensionnés ou subventionnés par le gouvernement? S'agit-il d'une Académie ou d'une faculté de spiritisme?

On ne voit nullement la nécessité d'une institution de ce genre. Pour constater les phénomènes d'ordre spirite il n'y a pas besoin d'être savant, il suffit d'avoir du bon sens, de la bonne foi et un peu d'empire sur soi-même, toutes qualités dont les savants sont absolument dépourvus, de l'aveu de M. Gibier. Il est plus difficile de découvrir la cause de ces phénomènes, mais les tentatives qui ont été faites jusqu'à ce jour l'ont été par des savants sans grades ni pensions et ce serait un fait nouveau et même unique dans l'histoire qu'un corps savant, en tant que corps, fît la moindre découverte.

M. Gibier, sans doute dans l'enthousiasme des premiers moments, s'exagère beaucoup l'importance et le danger du spiritisme; c'est là ce qui le détermine à proposer un remède, qui serait un mal réel, pour parer à un mal imaginaire.

« Si, dit-il, la lumière n'est pas faite bientôt sur les phénomènes mystérieux, mais parfaitement naturels selon nous, que nous avons étudiés, ils seront exploités; nous allons être envahis par un charlatanisme éhonté, qui, malgré l'apparent scepticisme de notre époque, mettra la crédulité publique en coupe réglée. Nous avons mille preuves de ce que nous avançons; il y a déjà un commencement d'exécution de cette honteuse exploitation qui promet de jolis résultats pour l'avenir, si les honnêtes gens ne s'en mêlent pas. »

Charlatanisme pour charlatanisme, mieux vaut qu'il soit libre qu'officiel, au moins personne ne sera forcé de se laisser exploiter. Mais, outre que nous attendrons des preuves pour croire au « commencement d'exécution de cette honteuse exploitation, » nous demanderons au Dr Gibier si les membres de la Société qu'il propose d'établir seront plus honnêtes gens que ceux qui se sont mêlés de spiritisme jusqu'à ce jour.

Les savants qui ont assisté aux expériences de M. Croockes ont hésité à confirmer par leur témoignage public l'authenticité de ces expériences, par crainte de leurs confrères de la Société Royale. M. Gibier s'abstient, pour le même motif, de citer les noms des savants qui ont été les témoins et les collaborateurs de ses recherches. En présence de pareils faits et de beaucoup d'autres de même genre, il n'y a pas lieu de se demander si les Sociétés savantes officielles sont amies des sciences, il est assez clair qu'elles ne les embrassent que pour les étouffer; mais on est en droit de demander si les hommes qui composent ces Sociétés et qui abusent de leur position pour persécuter ceux de leurs confrères qui cherchent à s'émanciper, sont seulement des honnêtes gens.

Et c'est à eux que M. Gibier veut confier l'avenir du spiritisme!

M. Gibier ne propose point d'explication des phénomènes spirites; il se borne à les constater et à rapporter sommairement quelques-unes des explications qui ont été hasardées. La raison de cette abstention, nous croyons la trouver dans les paroles suivantes de l'auteur : « Il ne saurait ici, plus que dans les autres parties de cet ouvrage, être question d'une théorie. Restons sur le terrain des faits. C'est ce qu'il y a de mieux à faire en ce moment où nous ne sommes encore qu'aux éléments d'une branche de la physiologie psychologique. Il serait imprudent d'agir autrement, car l'histoire de la science est là pour nous montrer combien les théories prématurées sont gênantes et réactionnaires, par la suite, pour le progrès du savoir. »

Nous ne reprochons pas à M. Gibier de n'avoir pas imaginé une théorie; il est certain qu'il faut assembler les matériaux avant de vouloir bâtir; mais il ne faudrait pourtant pas se jeter dans l'excès opposé, et amasser sans cesse des matériaux pour ne jamais construire, sous prétexte qu'on n'en est qu'aux éléments. A ce compte, les premiers hommes, qui n'en étaient qu'aux éléments de l'ar-

chitecture, n'auraient jamais bâti de cabanes ni, par conséquent, de maisons. Les théories prématurées ne sont gênantes pour personne, et ces théories perfectionnées ne sont gênantes que pour ceux qui, avec garantie du gouvernement, se sont faits les exploiteurs des premières. Les théories qui s'en remettent à la raison et à l'expérience, comme celles des spirites, loin d'être gênantes, sont, au contraire, des échelons qui donnent à la postérité les moyens de monter plus haut. Ce sont les théories officielles seules, qui sont gênantes et réactionnaires. Espérons que M. Gibier le reconnaîtra et qu'il renoncera à son projet de morale académique et de Faculté spirite, et alors, nous n'aurons qu'à le féliciter d'avoir écrit un livre aussi utile qu'agréable à lire.

REVUE DE THÉRAPEUTIQUE MAGNÉTIQUE

ALIÉNATION MENTALE

Communication aux organisateurs de la Société magnétique de France, par H. DURVILLE.

En janvier dernier, M. J.-B. Grange, demeurant à Saint-Laurent-la-Conche, par Feurs (Loire), manifeste l'intention de me confier le traitement de sa femme, atteinte d'aliénation mentale.

Je lui demandai quels étaient les antécédents morbides de la malade. Il me répondit que la maladie paraissait tenir à une cause héréditaire, car la mère et une sœur de son épouse se sont suicidées il y a quelques années, dans un accès de folie.

En février 1886, après une courte période de découragement, elle abandonna le foyer conjugal et se jeta dans la Loire, dans un état complet de nudité. Des pêcheurs la retirèrent, la couvrirent de leurs vêtements et la conduisirent à l'hôpital où elle fut admise d'urgence. Au bout de quelques semaines, son état s'améliora et elle fut rendue à sa famille qui la réclamait. Dans le courant du mois d'août de la même année, elle eut plusieurs attaques de folie furieuse qui nécessitèrent son internement à l'asile de Clermont-Ferrand.

L'aliénation mentale, sous ses diverses formes, est généralement facile à guérir. Les journaux et les livres qui traitent du magnétisme en relatent des cas de guérison ou d'amélioration nombreux. Moi-même, j'ai obtenu plusieurs fois des résultats très rapides dans des cas analogues.

Sans rien affirmer d'absolument certain à M. Grange, je lui fis espérer un résultat satisfaisant. Il obtint la sortie de sa femme de l'asile de Clermont et l'amena à Paris.

Ils arrivèrent à la *Clinique du Magnétisme*, le 28 mai.

La malade est une robuste paysanne de 23 ans, ayant les apparences d'une bonne santé physique. L'œil est fixe, la bouche à demi-béante et l'expression de son visage indiquent assez son état mental. Elle ne comprend rien de ce qu'on lui dit, n'articule pas un son, ne s'intéresse à rien, même pas à son mari qui ne la quitte pas un seul instant; elle reste dans la position où on la met. Quand elle est debout, si on la pousse, elle marche et continue de marcher si on marche à côté d'elle; mais elle ne s'arrête pas quand on s'arrête. Depuis 5 jours, elle refuse obstinément toute nourriture.

Dès son arrivée, je la soumets à l'action du magnétisme humain, en agissant sur le cerveau par voie d'excitation, d'abord très doucement, puis avec plus d'énergie. A la première séance, sa figure change d'expression; et environ deux heures après, elle consent à prendre quelques gouttes de bouillon.

Le deuxième jour, un mieux sensible s'annonce déjà; les yeux s'animent; elle a l'air de comprendre ce qu'on lui dit, et prend de la nourriture.

Le troisième jour, elle répond par monosyllabes aux questions qui lui sont adressées, et s'intéresse aux personnes qu'elle a vues. Elle mange seule.

Le quatrième jour, elle tient conversation avec son mari, se promène avec lui sur le boulevard, regarde les passants et commence à se diriger seule. L'appétit est satisfaisant et la digestion se fait normalement.

Le cinquième jour, elle cause à tous ceux qu'elle a déjà vus, se promène seule dans l'appartement, fait une lecture d'une demi-heure environ, et s'intéresse à tout.

Le sixième jour, si ce n'était la fixité du regard qui n'est pas encore complètement disparue, on la croirait aussi bien au moral qu'au physique.

De jour en jour, son état s'améliore d'une façon très appréciable; la fixité du regard diminue, la gaîté paraît sur son visage; la guérison complète est proche et elle en a conscience. Malgré mes instances et celles de son mari pour la faire rester encore quelques semaines afin *de fixer* la guérison, la malade déclare *qu'elle n'a plus besoin de rester puisqu'elle est guérie* et veut retourner à son travail. Le treizième jour elle quitte le traitement.

Ce résultat a été obtenu dans des séances communes avec une dizaine d'autres malades, à l'état de veille et sans aucune suggestion. D'ailleurs, il eût été absolument impossible de la mettre en état de somnambulisme, pas plus par les procédés magnétiques que par les procédés hypnotiques.

Je ne dissimulerai pas qu'il me restait quelque doute sur le maintien de la guérison, en raison des antécédents héréditaires de la malade et de la rapidité avec laquelle ce résultat fut obtenu. Malgré ce doute, l'état de la malade s'améliore encore et avec les conseils que j'ai donnés à M. Grange sur

l'application qu'il peut faire du magnétisme, j'ai la conviction que la guérison sera aussi durable que complète.

Voici la lettre que M. Grange m'écrit à la date du 29 août :

Monsieur Durville,

Je vous remercie infiniment de vos instructions, et vous autorise à publier la guérison de ma femme si vous le désirez. Sous peu, je vous enverrai un certificat légalisé par la mairie.

Cette cure inespérée produit dans nos environs, un bon effet en faveur du magnétisme.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mon profond respect.

J.-Bᵉ Grange.

DE DROITE ET DE GAUCHE

REVUE DE LA PRESSE

Magnétisme et médecine. — Sous ce titre, le *Voltaire* du 24 août contient un remarquable article dû à la plume autorisée de M. Camille Flammarion.

Cet article est basé sur des expériences de suggestion appliquées à la thérapeutique, par M. Delbœuf, professeur à l'Université de Liège.

Ce travail mériterait d'être entièrement reproduit dans nos colonnes; mais l'abondance des matières nous oblige à n'en donner que quelques extraits.

« Un jour que Juiliette travaillait au jardin (c'est M. Delbœuf qui parle), une pierre en tombant lui écrasa fortement un doigt : elle dut cesser son travail. Je l'hypnotisai et arrêtai sa douleur. Non seulement elle put continuer à travailler sans aucune gêne, mais toute trace de contusion s'effaça.

« Une jeune et forte paysanne, de dix-neuf ans, avait un amoureux qu'elle congédia et qui, dans sa colère, lui tira à bout portant quatre coups de revolver. Une balle l'avait atteinte et avait pénétré profondément dans le dos, désorganisant les tissus. Pendant plusieurs jours son état avait été des plus graves, même désespéré. M. Delbœuf l'hypnotisa. En cinq jours elle cessa de souffrir, se rétablit et se remit au travail, en dix jours la plaie fut complètement cicatrisée.

« Une personne de la famille de l'expérimentateur ayant été frappée d'hémiplégie droite, avec perte de la parole sans perte de connaissance, recouvra la parole en trois jours et ensuite put se lever et marcher.

« Qui n'a pas assisté à une semblable résurrection de membres pour ainsi dire morts ne peut se faire une idée de l'étonnement mêlé de stupeur qui a saisi les témoins de cette scène.

« Les savants officiels sont un bien remarquable sujet d'études pour le penseur indépendant. On serait tenté de croire que l'habit d'académicien produit sur leur esprit en même temps que sur leur corps l'effet d'une livrée, et qu'en l'endossant ils sacrifient sur les marches de l'autel toute indépendance et toute liberté.

« L'histoire du Magnétisme humain pendant notre siècle en est un exemple aussi instructif que celle de l'astronomie au siècle de Galilée. L'Académie des sciences, l'Académie de médecine de Paris, ont successivement condamné le Magnétisme : 1° comme n'existant pas; 2° comme ne pouvant posséder aucune vertu curative sur les maladies. La Faculté de médecine alla même jusqu'à forcer tous ses membres suspects d'accorder quelque attention au magnétisme, à s'engager à le répudier absolument sous peine d'être rayés du tableau. Cette formule était ainsi conçue : *Aucun docteur ne se déclarera partisan du Magnétisme animal, ni par ses écrits, ni par sa pratique, sous peine d'être rayé du tableau des docteurs régents.*

« Or, pendant que d'illustres empesés niaient ainsi magnifiquement, du haut de leurs chaires, l'existence même du Magnétisme humain, d'humbles chercheurs étudiaient, observaient, expérimentaient et obtenaient de merveilleux résultats au point de vue physiologique et médical. De graves affections morbides étaient guéries; des paralytiques recouvraient leurs membres; névroses, rhumatismes, hémiplégies, enkyloses, entorses, etc., disparaissaient comme par enchantement.

« Alors, — et c'est là ce qu'il y a de particulièrement intéressant pour l'observateur, — alors les savants officiels se décidèrent à faire eux-mêmes ces expériences; ils y réussirent aussi, guérirent non seulement des maladies, mais en donnèrent par simple suggestion. Mais maintenant, oubliant tout le passé, n'ont-ils pas le... mettons simplement l'audace d'écrire des phrases telles que celles-ci : « Si la médecine, au nom de la science et de l'art, a pris possession de l'hypnotisme, elle doit le retenir dans les strictes limites de son domaine, s'en servir comme agent thérapeutique puissant et ne jamais le livrer à des mains profanes. » (Lettre du docteur Charcot.)

« Voyez-vous cela ! des mains profanes! Mais, cher et éminent docteur, ce sont des mains profanes qui ont tout fait. Sans elles vous n'auriez jamais eu l'idée de commencer vos belles expériences de la Salpêtrière. L'Académie n'a aucun titre historique pour justifier cette prise de possession. Pendant un long siècle, elle a nié le magnétisme, l'a fait condamner comme jonglerie, l'a tellement conspué qu'aujourd'hui encore il a bien de la peine à trouver sa place au soleil. Cher maître, ne parlons pas de corde dans la maison d'un pendu. Si la Faculté avait une tradition, si elle était logique avec elle-même, elle devrait vous rayer du tableau de ses docteurs.

« Non, ne mettez pas la médecine au-dessus de cette science nouvelle, qui est encore à son berceau et qui est peut-être appelée à nous faire connaître la véritable constitution intime de l'être humain ; n'enfermez pas cette science nouvelle dans une petite boîte. Souvenez-vous de ce qu'un de vos maîtres, le grand Bichat, disait lui-même de la médecine, qu'il appelait un « *incohérent assemblage d'opinions elles-mêmes incohérentes.* »

Vision sans le secours des yeux. — Un fait assez curieux que les savants officiels n'expliqueront que par ce seul mot « hallucination » est signalé de Berne, à la date du 23 août, au *Journal du Jura:*

Une découverte, curieuse par les circonstances qui l'ont accompagnée, a été faite ces jours derniers à Glérresse, dans la maison Gaberel, très connue des antiquaires par la riche boiserie qui s'y trouve. Le vigneron S..., qui depuis quelque temps souffre d'hallucinations fréquentes, annonça un beau matin à sa femme que pendant la nuit précédente il avait eu une vision dans laquelle une voix lui avait dit de remuer, à un certain endroit, le sol de la cave et qu'il y trouverait quelque chose de précieux. Comme il ne voulait être dérangé de son travail par personne, il éloigna sa femme et ses enfants et, armé d'une pioche, il creusa le terrain à l'endroit indiqué. Quelle ne fut pas sa surprise en retirant d'une profondeur de 20 centimètres environ, deux fort jolies coupes qu'il s'empressa d'aller apporter, encore pleines de terre, à M. L..., propriétaire actuel de la maison.

Ces coupes, qui se trouvaient l'une dans l'autre, sont d'argent massif (elles pèsent ensemble 320 grammes) et montées sur un pied orné et repoussé. Le pourtour du col, qui est garni de gravures, et le pied sont en argent doré. L'une avec initiales et armoiries, porte la date de 1623 et le poinçon de Bienne, tandis que l'autre, sans autres signes distinctifs, porte le poinçon de Neuchâtel.

Ayant eu quelque doute sur la véracité du récit qui m'avait été fait sur cette trouvaille, j'ai moi-même visité, avec le vigneron S..., l'endroit où ces coupes ont été trouvées et M. L... m'a confirmé en tout point ce que je viens de vous raconter.

Tout ce qui touche à la question du sommeil ne doit pas être indifférent à nos lecteurs. C'est à ce titre que nous reproduisons l'entrefilet suivant publié par le *Cosmos:*

« Le bruit est-il une cause d'insomnie ? C'est ce que discute un auteur américain qui arrive à une conclusion assez originale pour qu'on la signale.

« Non, dit-il, le bruit n'est pas une cause d'insomnie : n'a-t-on pas vu les habitants d'une ville assiégée dormir parfaitement sous le bombardement, pour se réveiller brusquement dès que le feu venait de cesser? Ne sait-on pas que les meuniers dorment dans leur moulin et se réveillent s'il s'arrête ? Les voyageurs ne dorment-ils pas en chemin de fer, malgré le grondement du train en marche, pour s'éveiller aux stations ? Enfin, le meilleur sommeil des enfants n'est-il pas obtenu par des chants, des bruits divers ?

« La véritable cause de l'interruption du sommeil, c'est le changement ; la cessation du bruit éveille aussi bien que la cessation du silence ; un réveille-matin interrompt le silence ; la machine qui stoppe interrompt le bruit.

« Ces principes étant posés, leur application s'impose surtout aux personnes nerveuses qui ont le sommeil très léger. Rien n'est plus fragile que le silence; à chaque instant il peut être interrompu : il faut donc le remplacer, pendant le sommeil, par un bruit continu produit par un appareil spécial, assez puissant pour dominer les bruits extérieurs et fortuits.

« L'auteur ne va pas jusqu'à conseiller de placer un tambour dans sa chambre à coucher, mais il pense qu'on peut concevoir un mécanisme donnant un ronflement continu, et qui placé près du lit, sur l'oreiller au besoin, noiera dans ses ondes sonores tous les autres bruits. En déterminant son arrêt à une heure fixée d'avance, il jouera le rôle de réveille-matin. »

Sous le titre *Variétés scientifiques*, la *Tribune libre du clergé* insère l'article suivant :

Le Magnétisme (il faut peut-être conserver ce nom quoiqu'il ne signifie pas grand'chose) ou, si l'on aime mieux, l'hypnotisme, peut presque toujours soulager et même guérir l'insomnie nerveuse, l'agitation qui n'est pas liée à un trouble organique matériel, et cela très rapidement, même dans les cas où les médicaments hypnotiques, comme le chloral, l'opium, la morphine, le bromure de potassium, ont été employés à doses fortes sans grand succès ou du moins sans succès durable. On sait que nombre de personnes très nerveuses ne peuvent supporter l'opium. Eh bien ! elles supportent admirablement les séances du sommeil hypnotique. Au réveil, nulle fatigue, nul mal de tête, nul trouble mental ou organique, quel qu'il soit. Rien ne paraît changé dans leur état. Cependant, dans la nuit qui suit cette séance, au lieu de l'insomnie habituelle, c'est un sommeil calme et réparateur. Même aux individus qui avaient l'habitude de bien dormir, le magnétisme donne un sommeil encore meilleur, si c'est possible, et cela presque toujours à leur grand étonnement. Il est bon de remarquer qu'il n'est pas besoin, pour obtenir pareil effet, de provoquer le sommeil complet et profond. Même quand on n'a pas dépassé l'engourdissement vague et incertain de la première période, on n'en a pas moins exercé une influence hypnogène suffisante pour la nuit suivante, et ceux-là mêmes qui disent : « Vous ne m'avez rien fait », sont forcés, le lendemain, de constater qu'ils ont bien dormi.

L'*Encyclopédie contemporaine* du 11 septembre contient un portrait de notre collaborateur Ed. Raoux avec une longue étude sur ses travaux.

Revue des Sciences hypnotiques. — C'est le titre d'un fort intéressant journal qui paraît tous les mois. Le 3e n° (septembre) contient plusieurs articles importants. Citons seulement un *Cas de guérison de l'hystéro-épilepsie masculine par la suggestion et par l'aimant*, obtenue par le docteur Fontan.

Abonnement : 10 fr. par an, chez Masson.

Revue philosophique. — Sommaire du n° de septembre (108, boulev. Saint-Germain).

DAURIAC, *le criticisme et les doctrines philosophiques;* BINET, *Le fétichisme dans l'amour;* DURKHEIM, *la science positive et la morale en Allemagne;* TANNERY, *la Cosmogonie d'Empédocle;* analyses et comptes rendus.

FAITS ET COMMUNICATIONS

Action des médicaments à distance. — Le docteur Luys, de l'Académie de médecine, vient de communiquer à cette Société le résultat des études qu'il a faites sur cette action, d'après les docteurs Bourru et Burot.

Ces expériences consistent à enfermer dans un tube de verre une substance quelconque et de la présenter au sujet endormi, soit vers la nuque, soit vers toute autre partie du cerveau. La force médicamenteuse rayonne à travers le verre et se fait sentir sur le sujet comme si la substance était absorbée. Ainsi, l'alcool produit l'ivresse, l'opium fait dormir, la strychnine provoque des convulsions, l'atropine dilate la pupille, l'ipéca fait vomir, etc., etc.

Ces assertions ont semblé bien étranges à l'Académie ; mais elle n'en a pas moins nommé une commission de cinq membres pour vérifier ces effets.

Toute la presse s'est occupée de cette communication qui paraît nouvelle et fort intéressante. Citons quelques-uns des journaux qui ont publié à ce sujet les articles les mieux raisonnés : — *La Semaine médicale*, 31 août ; *la France médicale ; le Soleil*, 1er septembre ; *le Petit Journal*, 3 septembre ; *le Voltaire, le Gaulois, la Liberté*, 4 septembre ; *les Annales politiques et littéraires*, 11 septembre ; *la Tribune du clergé*, 15 et 22 septembre.

— En 1884, presque au début de mes recherches sur la polarité (1), j'ai remarqué ces phénomènes. En observant une *force magnétique* dans tous les corps, dans toutes les substances de la nature, j'ai constaté l'action d'une autre force que l'on peut appeler *force médicamenteuse*. J'en ai dit quelques mots dans mon *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme*. Ces deux forces peuvent être isolées et agissent indépendamment l'une de l'autre. Un exemple fera mieux comprendre :

Prenons deux substances de même polarité, possédant des propriétés médicamenteuses opposées : le chlorhydrate de morphine et la caféine, par exemple. Ces deux substances sont positives. L'une aussi bien que l'autre endort le sujet au front ou dans la main droite ; le réveille à la nuque ou dans la main gauche. En éloignant la substance du sujet à l'instant où les effets de sommeil et de réveil sont obtenus, on n'observe pas d'action médicamenteuse. Ainsi, plaçons la caféine dans la main droite, le sujet s'endormira ; retirons cette substance et plaçons la morphine dans la main gauche, il se réveillera. C'est la force magnétique qui s'est fait sentir dans la production de ces effets, car ils sont opposés à l'effet médicamenteux. Mais, quand le sujet est éveillé par la morphine, si on laisse cette substance plus longtemps dans la main gauche, la force médicamenteuse agit et il éprouve bientôt tous les symptômes que le médicament produirait s'il était absorbé.

Le docteur Luys n'a expérimenté que sur des sujets endormis ; mais qu'il sache que les effets se produisent également sur le sensitif à l'état de veille ; qu'ils peuvent se communiquer par le contact d'un sujet à l'autre, et qu'ils se transmettent à distance sur un fil conducteur. Mes expériences me permettent d'affirmer que l'*action magnétique* et l'*action médicamenteuse* ne sont pas plus énergiques par le contact ou à une distance de quelques centimètres qu'à une distance de 350 mètres.

Il ne serait donc pas téméraire de penser qu'un jour, on pourrait transporter d'une contrée à une autre un purgatif, un vomitif, un sédatif, un contre-poison, etc., etc., comme le téléphone transporte les vibrations sonores.

(1) *Note du Directeur.*

Pour paraître fin octobre, à la *Librairie du Magnétisme*, *Discours prononcés à l'inauguration de la Société magnétique de France, le 6 octobre*, par MM. le comte DE CONSTANTIN, président et H. DURVILLE, secrétaire général.

Ces discours tracent avec précision l'état actuel du Magnétisme, font comprendre les services qu'il peut rendre à l'humanité s'il est universellement pratiqué, expose la nécessité de fonder une Société d'enseignement et de propagande et le but de la Société. Le prix sera de 30 cent.

Notre collaborateur, M. Ed. Raoux publiera très prochainement à la *Librairie du Magnétisme* une intéressante brochure sous le titre *De la Zoothérapie ou du traitement prophylactique et thérapeutique de l'homme au moyen des influences biologiques et magnétiques de certains animaux.* Nous recommandons cette brochure à nos lecteurs. Prix : 50 cent.

SÉANCES, COURS et CONFÉRENCES

Notre confrère Donato donne tous les soirs des séances de fascination expérimentale qui attirent la foule au théâtre de la Galerie Vivienne.

Les séances expérimentales de la *Clinique du Magnétisme*, qui avaient lieu le jeudi, depuis 5 ans, n'auront pas lieu jusqu'à nouvel ordre, à cause des séances publiques que la *Société magnétique de France* fait le même jour, 5, rue des Petits-Champs.

LES LIVRES NOUVEAUX

Remis au Bureau du Journal

Les suggestions hypnotiques. — Une lacune dans la loi, par F. Delacroix, brochure. 1 fr. 25, chez Chevalier-Marescq.

Note sur l'hypnagogisme et l'hypnexodisme, par le docteur Perronnet, brochure. 50 cent., chez J. Lechevalier.

Essai de psychologie générale, par Ch. Richet, in-18, avec figures dans le texte. 2 fr. 50, chez F. Alcan.

Magnétisme animal, suggestion hypnotique et post-hypnotique, son emploi comme agent thérapeutique, par le docteur P. David (de Sigean), in-8°. 2 fr. 50.

De la nature de l'esprit et de l'homme considéré comme être spirituel. Conférences du R. Chauncey Giles, traduites de l'anglais, à la *Librairie swedenborgienne*.

Enseignement de la nouvelle église sur la mort, par le même, à la même librairie.

Une nouvelle dispensation de la vérité divine, l'église de la nouvelle Jérusalem, par le même, à la même librairie.

L'occultisme contemporain, par Papus, brochure in-16. 1 fr., chez George Carré.

De l'origine des effets curatifs de l'hypnotisme, Etude de psychologie expérimentale, par J. Delbœuf, 1 fr. 50 chez Alcan.

Les procès de sorcellerie et la suggestion hypnotique,

par M. Thomas, substitut du procureur général, à Nancy, brochure in 8°.

L'idée de Dieu dans l'histoire et dans l'humanité. Conférence de M. Ad. Franck, de l'Institut, brochure in-8°. 25 cent. au siège de la *Ligue nationale contre l'athéisme,* 31, rue de Richelieu.

Neuf brochures in-8° du docteur Jules Voisin, chez J. Lechevalier.

Etude sur l'hypnotisme et sur les suggestions chez les aliénés. 1 fr.

Aliénation mentale aiguë traitée par l'hypnotisme. 50 cent.

Migraine guérie par suggestion hypnotique, 50 cent.

De la thérapeutique suggestive chez les aliénés, 1 fr.

De l'hypnotisme et de la suggestion hypnotique dans leur application au traitement des maladies nerveuses et mentales. 75 cent.

De l'hypnotisme employé comme traitement de l'aliénation mentale et des névroses et comme agent moralisateur. 50 cent.

De l'hypnotisme employé comme traitement de l'aliénation mentale et de l'application de la suggestion chez les aliénés et les nerveux, 50 cent.

Traitement et guérison d'une morphiomane par la suggestion hypnotique, 50 cent.

Du traitement de l'aménorrhée par la suggestion hypnotique, 50 cent.

A propos des recherches sur les virus par M. Pasteur. Lettre à M. Paul Bert, par Martin Ziegler.

Le rayonnement magnétique, par le même, chez Georg, à Genève.

A propos de la prophylaxie de la rage, par M. Pasteur. Communication au Conseil municipal de Paris, par le même, chez le même éditeur.

Communications sur une force nouvelle, par J. Thore. Dax, in-8°, avec planches.

Cours d'astrologie, par Ely Star. 25 cent.; par la poste, 35 cent.

Esquisse d'une démonstration scientifique de la vie future, par P. C. Revel.

Intéressante brochure de 63 pages in-8° que l'auteur offre à nos lecteurs. Elle est remise gratuitement au bureau du journal et expédiée en France et à l'étranger contre un timbre de 10 cent. pour l'affranchissement.

Tous les ouvrages dont le prix est indiqué, se trouvent à la *Librairie du Magnétisme.*

LIBRAIRIE DU MAGNÉTISME

Extrait du Catalogue

MAGNÉTISME

Dr Alliot. — *La suggestion mentale et l'action des médicaments à distance* . . . . 1 fr. 50

Dr Barety. — *Le Magnétisme animal étudié sous le nom de force neurique rayonnante,* dans ses propriétés physiques, physiologiques et thérapeutiques, avec 82 fig. dans le texte, gr. in-8° . . . . 14 fr.

Dr Bayonne. — *De l'Ignium ou Magnétisme animal,* in-8° . . . . 3 fr.

Dr Bertrand. — *Traité du Somnambulisme* et des modifications qu'il présente, in-8°. . . . . . . 7 fr.

Dr Brierre de Boismont. — *Des Hallucinations,* ou histoire raisonnée des apparitions, des visions, des songes, de l'extase, du magnétisme et du somnambulisme, 3e édit. . . . . 7 fr.

Bué (A.). — *La Vie et la Santé* ou la médecine est elle une science ? 2e édit. . . . . 2 fr.

Cahagnet. — *Lettres odiques-magnétiques* du chevalier de Reichembach, traduites de l'allemand, in-18. 1 f. 50

— *Thérapeutique magnétique,* in-12 . . . . . 5 fr.

Dr Charpignon. — *Physiologie, médecine et métaphysique du magnétisme,* in-8°. . . . . 6 fr.

— *Etudes sur la médecine animique et vitaliste,* gr. in-8°. . . . . 4 fr.

Chevillard. — *Etudes expérimentales sur certains phénomènes nerveux* et solution rationnelle du problème dit spirite, 4e édit, revue, corrigée et précédée d'un aperçu sur le magnétisme animal, in-8° . . . . 2 fr.

Crépieux. — *Cours de Magnétisme humain, historique, théorique et pratique,* in-18 . . . . 3 fr.

Dr David. — *Magnétisme animal,* suggestion hypnotique et post-hypnotique, in-8°. . . . . 2 fr. 50.

Deboisouze. — *Guérison du choléra en quelques heures,* même dans les cas désespérés, même après la mort apparente ; et aussi des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage. Rapport à l'Académie des sciences, 6e édition. . . . . 0 f. 20

H. Durville. — *Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme,* avec 8 fig. dans le texte. Cours professé à la *Clinique du Magnétisme* en 1885-1886. In-12, 2e édit. relié . . . . 2 fr.

En suivant la méthode expérimentale, l'auteur a découvert les lois qui régissent les phénomènes du magnétisme animal. Il démontre que les forces de la nature, magnetisme minéral, électricité, calorique, lumière, son, couleurs, etc., ne sont que des modifications d'un même principe. Une force identique circule dans le corps humain, dans celui des animaux, dans les végétaux, et jusque dans la nature inanimée. Toutes ces forces sont soumises aux mêmes lois. Le corps humain est polarisé, et les individus agissent l'un sur l'autre à la façon des aimants, en produisant de l'attraction et du calme, ou de la repulsion et de l'excitation. Tous les corps ou agents de la nature étant polarisés, agissent de la même façon sur le corps humain, en vertu des mêmes lois.

M. Durville démontre qu'il n'y a qu'une maladie qui est un dérangement de l'équilibre des forces vitales, et que ce dérangement ne peut se faire que de deux façons : l'organe manque d'énergie, de force, d'excitation pour accomplir ses fonctions, ou il a trop d'énergie, de force, d'excitation, et les accomplit avec une rapidité désordonnée.

L'application des principes qu'il expose permet d'augmenter l'activité où elle fait défaut et de la diminuer où elle est trop active. De cette façon, on peut, sans connaissances médicales et sans médicaments, guérir rapidement les maladies qui ne sont pas la conséquence de lésions trop profondes de l'organisme et soulager toutes les autres. (Le *Propagateur médical,* 10 sept. 1886.)

— *Lois physiques du magnétisme, polarité humaine.* Conférence expérimentale faite à la Société d'études psychologiques, le 12 octobre 1886, br. in-12 . . . 30 c.

C'est un abrégé de l'ouvrage précédent.

— *Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies,* avec 11 fig. dans le texte ; broch. in-8° . . . . 1 fr.

Ouvrage très intéressant, tant au point de vue physique qu'au point de vue physiologique et thérapeutique. Il contient un historique de l'application de l'aimant en médecine, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours ; une étude sur la physique de l'aimant, où l'auteur révèle l'existence d'une force inconnue qu'il a découverte, une étude plus remarquable encore de *physique physiologique,* où la polarité du corps humain et son analogie avec l'aimant est démontrée ; une description des pièces aimantées à employer dans un traitement et une thérapeutique qui permet au malade de se traiter lui-même, dans le plus grand nombre des cas.

Cet ouvrage est l'application des principes que l'auteur a exposés dans son remarquable *Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme* (*Le Petit Médecin des Familles,* 5 avril 1887.)

EDARD. — *La Vie par le magnétisme et l'électricité*, gr. in-8° . . . . 20 fr.

ELLENBERGER. — *Révélation, cabale, magnétisme.* Traduit de l'allemand et annoté par Streiff de Mastadt, in-8° . . . . 1 fr.

Dr ESPINOUSE. — *Du Zoomagnétisme*, son existence, son utilité en médecine. . . . . 2 fr. 50

Dr GARCIN. *Le magnétisme expliqué par lui-même* ou nouvelle théorie des phénomènes de l'état magnétique, in-8° . . . . 4 fr.

LAFONTAINE (Ch.). — *Mémoires d'un magnétiseur.* 2 vol. in-18. . . . . 7 fr.

— *L'Art de magnétiser*, 5e édit. in-8° . . . . . 5 fr.

MARICOURT (le comte de). — *Souvenirs d'un magnétiseur*, in-12 . . . . 3 fr. 50

MAZAROZ (J.-P.). — *Rapport à l'Académie de médecine* sur la science magnétique à propos du traitement d'un sourd-muet par la médication fluidique, in-8°. 2 fr.

A. S. MORIN. — *Du magnétisme et des sciences occultes*, in-8° . . . . 6 fr.

Dr OCHOROWICZ. — *La suggestion mentale*, avec préface de Ch. Richet, in-18 . . . . 5 fr.

Dr PERRONNET. — *Force psychique et suggestion mentale*, in-8° . . . . 3 fr.

— *Note sur l'hypnagogisme et l'hypnexodisme*, br. 50 c.

POTET (baron du). — *Traité complet du magnétisme animal*, cours en 12 leçons, 4e édit., revue, corrigée et augmentée, in-8°. . . . . 8 fr.

— *Manuel de l'étudiant magnétiseur* ou nouvelle instruction pratique sur le magnétisme, 5e édit. in-16. 3 fr.50

— La *Magie dévoilée*, ou principes de sciences occultes, in-4° avec figures, relié . . . . 100 fr.

RAYMOND. — *Le magnétisme en 8 leçons*, broch. in-8°, avec 6 fig. . . . . 1 fr.

RICARD. — *Lettres d'un magnétiseur*, in-16. . . 1 fr.

Dr RIPAULT (Ant.). — *Les lois naturelles, Fondement de l'égalité.* Le fluide magnétique animal et végétal, in-8° 1 fr.25

DE ROCHAS. — *Les forces non définies.* Recherches historiques et expérimentales, avec 13 planches hors texte, in-8° . . . . 15 fr.

Le *Journal du Magnétisme* forme aujourd'hui une collection de 22 volumes qui est, sans contredit, le répertoire le plus complet des connaissances magnétiques. Les 20 premiers volumes furent publiés par M. le baron du Potet, depuis 1845 ; le 21e est le premier d'une 2e série publié d'abord sous le titre de *Revue magnétique internationale*, par H. Durville.

Prix de la collection complète : 300 fr., y compris l'abonnement à l'année courante. Chaque volume séparé : 15 fr.

HYPNOSCOPE

INSTRUMENT QUI PERMET DE RECONNAITRE LA SENSIBILITÉ HYPNOTIQUE ET MAGNÉTIQUE

Prix :	Au Bureau du Journal.	10 fr. »
	Par la poste	10 fr. 50
	Pour l'étranger	11 fr. 50

La *Librairie du Magnétisme* édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris et en province, sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie, la Magie et les Sciences dites occultes.

DEMANDER LE CATALOGUE

La *Librairie du Magnétisme* achète ou échange tous ouvrages, journaux, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches du savoir humain qui s'y rattachent.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

5, *Boulevard du Temple*, 5

La *Bibliothèque du Magnétisme* se compose de plus de 1,000 volumes sur le Magnétisme et sur toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent ; des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions ; d'un nombre considérable de gravures, portraits, autographes, articles de journaux et documents divers, qui constituent de volumineuses archives.

Pour faciliter l'étude du magnétisme, tous les ouvrages sont confiés au public aux conditions suivantes : Abonnement de lecture, un an, 15 francs ; 6 mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour, à ceux qui ne sont pas abonnés. Ils sont confiés contre nantissement et adressés, aux frais des emprunteurs, dans toute l'Europe.

Le nantissement est de 10 francs pour les ouvrages ordinaires ; pour les ouvrages rares et précieux, on traite de gré à gré. Le nantissement est rendu au retour de l'ouvrage prêté.

Contre le nantissement obligatoire, tous les ouvrages sont gracieusement mis à la disposition des membres de la *Société magnétique de France* pendant 15 jours. Passé ce délai, il est perçu 10 cent. par volume et par jour.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de 1 à 3 heures. (Elle ne possède pas de catalogue imprimé.)

Magnétothérapie du professeur H. DURVILLE

(magnétisme humain, magnétisme minéral, etc.)

5, *Boulevard du Temple*, PARIS.

TRAITEMENT DES MALADIES

A LA PORTÉE DE TOUS LES MALADES

PAR LES AIMANTS (MAGNÉTISME MINÉRAL)

Lames magnétiques, nos 1 à 9, pour toutes les parties du corps.	3 f.	»
Plastron magnétique, à 2 lames	5	»
— — 4 —	10	»
— — 8 —	20	»
Semelles magnétiques (la paire)	12	»
Barreau aimanté	4	»
Aimant U ou fer à cheval, force portante 5 kilog..	15	»
— — — 10 —	25	»
— — — 20 —	40	»
— — — 60 —	65	»
Boussole, cuvette argent, diamètre extérieur, 18 millim.. .	3	50

Pour l'étranger, les envois devant se faire par le chemin de fer, le port qui est de 1 fr. 50 à 3 fr. 50 par envoi, suivant les pays, est dû en sus.

On n'expédie pas contre remboursement.

CLINIQUE DU MAGNÉTISME

MAGNÉTISME HUMAIN, MAGNÉTISME MINÉRAL, ETC.

La *Clinique du Magnétisme* a pour objet principal l'enseignement du magnétisme et son application à la thérapeutique.

La Clinique est ouverte toute l'année. Elle reçoit en traitement les malades de toute condition qui ne peuvent pas obtenir leur guérison au moyen de la médecine classique ou par l'application des aimants.

Un registre dit *Journal des traitements* est tenu au jour le jour. Les noms, l'âge, le tempérament des malades ; la nature, la cause, les symptômes des maladies y sont inscrits et les résultats de chaque jour, soigneusement notés.

Un autre registre, le *Livre des Observations*, reçoit les impressions des visiteurs.

Consultations tous les jours, de 1 heure à 4 heures.

On reçoit des pensionnaires.

Un médecin est attaché à l'établissement en qualité de chef de clinique.

Demander la brochure explicative qui est envoyée contre dix centimes pour l'affranchissement.

Paris, Imp. N. BLANPAIN, 7, rue Jeanne. *Le Gérant*, E. DELMAS-MARSALET.

23e Volume — N° 16. — 15 Novembre 1887.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

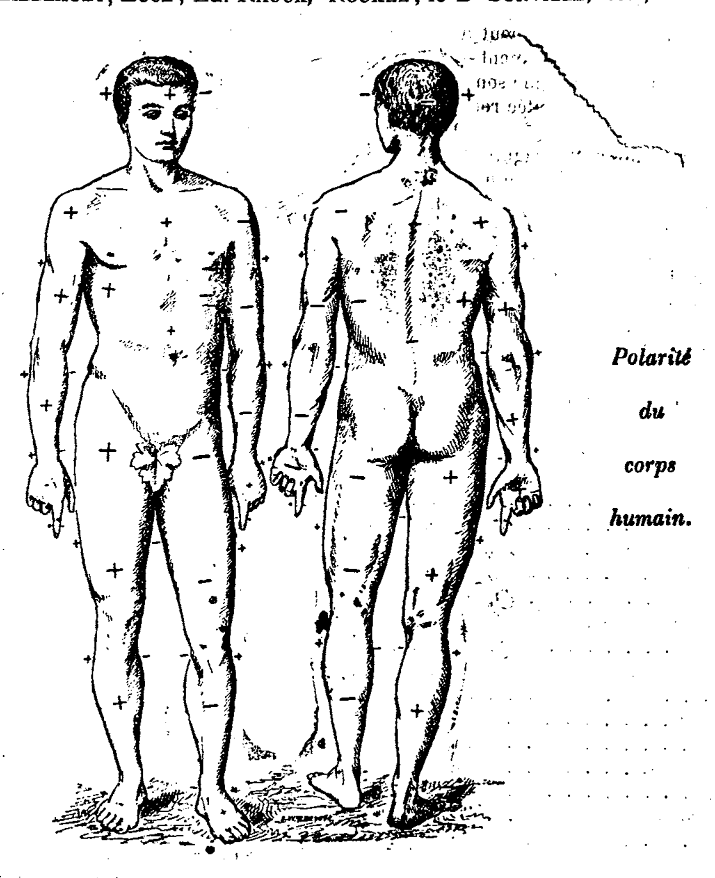
Paraissant tous les mois

Sous la direction du professeur H. DURVILLE

AVEC LA COLLABORATION DE

MM. Aksakof, conseiller d'Etat en Russie; le Dr Baraduc; A. Bué; les Drs Cornilleau (de Mont-Saint-Jean), David (de Sigean), Espinouse, Liébeault, Luce; Ed. Raoux, Rouxel, le Dr Surville, etc., etc.

Lois physiques du Magnétisme.



Polarité du corps humain.

ABONNEMENTS : France, 6 francs par an — Union postale, 7 francs.

Prix du numéro : 50 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 5, boulevard du Temple, et dans tous les bureaux de poste.

Le Directeur reçoit tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de 1 à 3 heures. Il répond à toute lettre affranchie contenant un timbre pour la réponse.

PRIX DU MAGNÉTOSCOPE

Jusqu'à présent, nous ne possédons pas d'autre réactif que les nerfs humains pour démontrer l'existence de l'agent magnétique. En raison de l'analogie que cet agent présente avec l'électricité, l'aimant, le magnétisme terrestre, on peut admettre la possibilité de construire un instrument — soit une aiguille, soit un pendule — qui rende son action aussi évidente que l'aiguille aimantée rend évidente la polarité des aimants.

Ainsi, par exemple, une aiguille équilibrée sur un pivot, dans laquelle on puisse fixer l'agent magnétique, présenterait certainement deux pôles opposés comme l'aiguille aimantée ; l'approche de la main droite ou de toute autre partie positive du corps humain devrait repousser le pôle positif de l'aiguille et attirer le négatif; réciproquement, la main gauche ou toute autre partie négative devrait repousser le pôle négatif de l'aiguille et attirer le positif.

Il devrait en être de même pour toute force magnétique, qu'elle émane de l'aimant, du magnétisme terrestre, de l'électricité, de la lumière, du calorique, des couleurs, des odeurs, du son, du frottement, du mouvement, des décompositions chimiques, etc., etc.

Pour arriver à ce but, la direction du Journal ouvre une souscription pour la fondation d'un prix destiné à encourager les recherches à faire dans le but de construire un **magnétoscope** pouvant démontrer la réalité physique de l'agent magnétique et la polarité universelle.

Des instructions seront données ultérieurement sur les conditions du concours et sur l'importance du prix qui atteindra, nous l'espérons, un chiffre fort enviable.

Les amateurs ou les intéressés peuvent, dès aujourd'hui, faire les communications et observations qu'ils jugeront convenables.

Nos lecteurs sont priés de vouloir bien prendre part à cette œuvre et nous envoyer leur souscription.

Ont déjà souscrit :

M. et Mme Durville	200 f.	»
» Décle	100	»
» Favéreaux	50	»
A. Aksakof	40	»
Hofrichter	24	50
de Rey Pailhade	20	»
Houzelot	20	»
Un abonné désirant l'anonyme	20	»
Burg	10	»
Bourkser	10	»
Bouvery	10	»
A. Moutinho	10	»
J. Pont	10	»
Mme la baronne de Mounié	10	»
M. Revel	10	»
Un anonyme (brochures pour une valeur de)	7	»
Mme Dumonteil	6	50
M. Bréard	5	»
Carpentier	5	»
Delmas-Marsalet, gérant du journal	5	»
Ch. Eloi	5	»
Engel	5	»
Lemasle	5	»
Rouxel	5	»
Total à reporter	593 f.	»

Report	593 f.	»
Mlle Cl. Favéreaux	5	»
Parizot	5	»
M. Wilberg	5	»
Mauheim	5	»
Mme Gossard	3	»
M. D. Thincelin	3	»
Bloche	2	»
V. Boujut	2	»
J. Dumas	2	»
Deux anonymes	2	»
Molas	2	»
Seuret	2	»
F. Jobard	1	50
Un anonyme	1	50
A. Caniard	1	»
A. Laurent	1	»
Métais	1	»
Mme Une abonnée désirant l'anonyme	1	»
M. Un *véritophile*	0	60
Fournier	0	50
Regnault	0	50
Total au 1er octobre	639 f.	60

DISCOURS

PRONONCÉ A L'INAUGURATION

DE LA SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

le 6 octobre 1887

par M. le Comte DE CONSTANTIN, président.

MESDAMES, MESSIEURS,

Les études magnétiques ont pris depuis quelque temps une extension considérable.

Aujourd'hui, les médecins, les philosophes, qui, pendant plus d'un siècle, ont nié jusqu'à la réalité même des effets du Magnétisme, tournant en ridicule les personnes qui y croyaient, et repoussant ceux de leurs confrères qui le pratiquaient dans un but d'humanité, se sont enfin décidés, au nom de la science, disent-ils, à commencer l'étude du sommeil provoqué, qui n'est que l'un des plus curieux des effets du Magnétisme, sans être le plus important.

Afin de ne pas revenir sur leurs jugements antérieurs ou pour s'attribuer le mérite d'une découverte, ils ont préconisé des procédés qui semblent différents des procédés magnétiques, et obtenu ainsi des effets analogues qu'ils ont désignés sous le nom d'*hypnotisme*.

Faut-il s'en réjouir ou s'en attrister? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'aujourd'hui, l'opinion publique placée entre deux écoles rivales, presque ennemies, est plus divisée que jamais sur la nature des phénomènes, sur leur explication, leurs applications et sur les conséquences bonnes ou mauvaises qui peuvent en dériver.

Cette diversité n'est point un mal tant qu'on reste sur le terrain de la science, c'est-à-dire tant qu'on se borne à l'expérimentation, à l'observation et qu'on se livre à des tentatives d'explication par les lois de la nature. Mais, quand on veut sortir de ce domaine pour en déduire des applications, on ne saurait user de trop de prudence.

A cet égard, les magnétiseurs, nous devons le dire à leur louange, ont toujours été très réservés. Jusqu'ici, le plus grand nombre d'entre eux se sont bornés, ou du moins, principalement attachés à appliquer le Magnétisme dans le but de guérir ou de soulager leurs semblables. Faire le bien, telle était leur devise. Quelques-uns poussaient même si loin la prudence, la charité et le respect de la personnalité humaine qu'ils s'interdisaient toute expérience inutile.

C'était peut-être une réserve exagérée; mais cette exagération louable plaide en faveur de ceux qui se la sont imposée. Si les lumières de la science leur ont parfois manqué, il est impossible de mettre en doute leur bonne foi, leur honorabilité, leur sincérité.

Depuis quelque temps, on est moins réservé. Dans le monde savant, on use et on abuse des expériences. On semble même chercher par prédilection les plus dangereuses, les plus malfaisantes. Des procédés divers sont mis en pratique, des néologismes vides de sens sont employés pour désigner des effets observés par les magnétiseurs depuis plus d'un siècle, des théories contradictoires sont souvent émises par ceux qui niaient, hier encore, jusqu'à la réalité des effets, et qui ne les connaissent guère aujourd'hui que par ouï-dire.

Parmi ceux qui soumettent la théorie au creuset de l'expérimentation, quelques-uns emploient exclusivement la méthode de Braid, d'autres font du Magnétisme pur; d'autres enfin, c'est le plus grand nombre, joignent aux procédés braidiques les procédés magnétiques, mais presque tous sont d'accord pour désigner sous le nom d'*hypnotisme*, et les effets qu'ils obtiennent et l'ensemble des procédés qu'ils mettent en usage.

Les effets n'étant pas identiquement les mêmes dans le sommeil obtenu par la méthode de Braid et dans le sommeil obtenu par le Magnétisme humain, il en résulte une confusion regrettable que nous voulons faire cesser.

Le sommeil est indispensable à l'hypnotiseur pour obtenir les effets qu'il désire, et comme ce sommeil ne se produit que sur un petit nombre de malades prédisposés, il en résulte que la thérapeutique de l'hypnotisme est fatalement limitée, non seulement à une catégorie de maladies, mais aussi à une catégorie de malades.

Le Magnétisme au contraire agit sur tous les tempéraments, sans distinction d'âge et de sexe et dans le plus grand nombre des maladies, sans qu'il soit nécessaire de plonger le malade dans un sommeil parfois dangereux, ou d'exercer sur lui le moindre acte suggestif. C'est une force physique qui, en pénétrant dans l'organisme, devient une force physiologique, vitale, capable de calmer ou d'exciter les fonctions organiques selon les besoins, et par conséquent de rétablir, dans bien des cas, l'équilibre qui constitue la santé.

L'antagonisme, la rivalité d'école serviraient au développement de cette science qui est loin d'être connue dans tous ses effets, si les radicaux de l'hypnotisme ne voulaient pas poser des conclusions et formuler l'application de leurs principes. Ainsi, quelques-uns proposent d'appliquer officiellement, systématiquement les procédés trop peu connus et souvent dangereux de la suggestion hypnotique à l'éducation de la jeunesse; d'autres demandent que l'étude et la pratique du Magnétisme ou de l'hypnotisme (ce qui, pour eux, est la même chose), soient absolument interdites; d'autres

enfin, et c'est le plus grand nombre, réclament avec insistance des lois pour en régler la pratique, c'est-à-dire créer un monopole, à la condition que ce monopole soit établi à leur profit.

Ces conclusions sont aussi exagérées que prématurées.

Les avantages du Magnétisme humain, c'est-à-dire de l'action que l'homme peut exercer sur son semblable et sur lui-même sont connus depuis la plus haute antiquité, et l'histoire ne cite que fort peu de cas où cette action ait eu pour conséquence des suites fâcheuses. L'hypnotisme, cet enfant rebelle, insurgé du Magnétisme est considéré, par les savants eux-mêmes qui l'emploient comme pouvant rendre de grands services dans certains cas, mais comme pouvant aussi être nuisible dans bien des circonstances.

Avant de faire appel à l'intervention du législateur, il est donc indispensable que la science officielle étudie le Magnétisme qu'elle s'obstine encore à nier, et qu'elle connaisse mieux l'hypnotisme qu'elle voudrait lui substituer.

Le Magnétisme a frappé longtemps et presque toujours en vain, à la porte des académies; et ce n'est que forcés par l'évidence des faits nombreux observés partout, autant que par l'opinion publique justement émue, que les savants officiels ont consenti à étudier les manifestations du sommeil provoqué. Mais comme plusieurs causes concourent à la production de ce sommeil, les mêmes savants se refusent et se refuseront peut-être longtemps, s'ils n'y sont pas contraints, à admettre la réalité de la cause qui est certainement la plus importante, c'est-à-dire l'action magnétique.

La tâche des magnétiseurs est donc loin d'être terminée.

S'ils sont parvenus à faire constater la réalité de quelques-uns des effets qu'ils peuvent obtenir, ils doivent les faire constater tous et démontrer jusqu'à l'évidence que le Magnétisme humain et les différentes forces magnétiques de la nature sont soumises à des lois connues, dont l'existence est aussi réelle qu'elle a été contestée jusqu'à présent.

Pour atteindre ce but, les efforts individuels sont insuffisants. Il est nécessaire que les découvertes magnétiques éparses un peu partout et connues d'un petit nombre seulement soient centralisées, afin d'être soumises encore à l'épreuve de l'expérience et du raisonnement, et de recevoir ensuite la publicité qu'elles méritent.

C'est dans le but d'arriver à cette union cherchée depuis longtemps que nous avons résolu de fonder une Société pour l'étude du Magnétisme par la émthode expérimentale.

Nous comptons sur le bon vouloir des médecins et des savants libres et indépendants, *sur les partisans du Magnétisme de toutes les écoles* comme sur toutes les bonnes volontés pour nous aider à faire une Société puissante, capable de donner l'émulation suffisante afin que le Magnétisme, cette science si féconde en applications utiles, trouve enfin la place qu'elle devrait occuper depuis longtemps dans le répertoire des sciences naturelles.

Le traitement par le Magnétisme ne présente pas les dangers de la médecine hypnotique et offre des ressources incomparablement plus grandes, puisqu'elle agit sur tous les tempéraments.

Dans les effets du Magnétisme humain que nous étudierons davantage, nous observons deux causes distinctes : 1° une cause physique, physiologique, vitale, régie par des lois physiques; 2° une cause psychique dont les lois nous sont complètement inconnues. Ces deux causes peuvent être isolées l'une de l'autre et étudiées séparément.

Voulant asseoir le Magnétisme sur des bases exclusivement scientifiques, c'est la première cause que nous étudierons d'abord; puis, quand nous connaîtrons à fond le mécanisme de son action, nous nous mettrons à la recherche des lois qui régissent la seconde, en procédant toujours du simple au composé, du connu à l'inconnu. Néanmoins, dans la mesure du possible, nous ne négligerons pas l'étude des diverses phases du sommeil magnétique et du somnambulisme lucide qui met si bien en évidence les prodigieuses facultés de l'âme humaine.

MESDAMES, MESSIEURS,

Nous n'abuserons pas plus longtemps de la bienveillante attention que vous nous accordez. En laissant à notre secrétaire général le soin de résumer la question historique et la partie technique, nous allons terminer par un court résumé définissant le but que veut atteindre la Société inaugurée aujourd'hui.

Nous voulons resserrer plus étroitement les liens de confraternité qui existent déjà entre les magnétiseurs et les partisans du Magnétisme de toutes les écoles et de tous les pays.

Comme les savants officiels, nous affirmons que les pratiques hypnotiques basées sur la méthode de Braid sont parfois dangereuses et souvent insuffisantes pour un grand nombre des malades.

Nous proclamons hautement l'avantage du Magnétisme et surtout du Magnétisme humain ; et en raison de l'analogie entre les lois qui régissent son action et celles qui régissent les actions des aimants, nous voulons comme nos prédécesseurs — Lafontaine, le baron du Potet, Deleuze, le marquis de Puységur, Mesmer, Maxwel, jusqu'à Van Helmont, — conserver son nom, peut-être insuffisant, mais suffisamment consacré par un emploi trois fois séculaire.

Aussi, nous voulons en populariser l'étude, le mettre à la portée de toutes les intelligences, le placer dans toutes les mains. La tâche sera certainement longue et difficile, mais avec le concours des hommes de bonne volonté nous espérons l'accomplir.

LE MAGNÉTISME

Je viens de recevoir une nouvelle publication intéressante à plus d'un titre : c'est le *Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme* (1) que vient de publier M. H. Durville, directeur du *Journal du Magnétisme*.

Sous ce titre M. Durville, qui est loin d'être inconnu dans notre pays, puisqu'il s'est marié dans l'arrondissement de Vervins, a publié dernièrement un cours qu'il a professé en 1885-86, et dans lequel il expose les lois physiques du magnétisme, ainsi que l'application de ces lois dans le traitement des maladies.

D'après lui le magnétisme peut être défini l'action que les corps ou les individus exercent ou peuvent exercer les uns sur les autres.

Une force identiquement modifiée circule dans le corps humain, dans celui des animaux, dans les végétaux et jusque dans la nature *inanimée*.

Le corps humain est *polarisé* et deux individus agissent l'un sur l'autre à la façon des aimants en produisant de l'attraction et du calme, ou de la répulsion et de l'excitation ; un individu peut même agir sur lui-même, puisque tout homme est *positif* d'un côté et *négatif* de l'autre.

Cette même *polarisation* existe dans *tous* les agents de la nature, qui agissent sur le corps humain de la même manière et en vertu des mêmes lois.

C'est à la suite de ces recherches très curieuses que M. Durville crut pouvoir établir sa théorie ingénieuse de la *polarité humaine* et de *l'analogie* du magnétisme humain avec le magnétisme des aimants.

Pour lui le corps humain représente un assemblage d'aimants, disposés en forme de fer à cheval, se divisant en deux ordres :

1° Polarité d'ensemble ;

2° Polarité secondaire.

Les lois physiques du magnétisme humain reposent, selon l'auteur, sur cette polarité.

Ces lois sont analogues ou identiques à celles qui régissent les actions des aimants, on peut les formuler ainsi :

1° Les pôles de même nom repoussent, excitent, endorment; les pôles de nom contraire attirent, calment, réveillent.

2° Ces actions se produisent en raison inverse du carré des distances.

M. Durville définit ainsi l'agent magnétique :

C'est un dynamide qui a toujours échappé à l'analyse; c'est un fluide impondérable remplissant la nature entière et se modifiant plus ou moins selon la nature des corps qu'il imprègne, sature, pénètre ou traverse.

Sa réflexion est soumise aux lois qui régissent la réflexion des rayons lumineux et calorifiques :

1° L'angle de réflexion est égal à l'angle d'incidence.

2° Le rayon incident et le rayon réfléchi sont dans un même plan perpendiculaire à la surface réfléchissante. L'agent magnétique se réfracte en partie comme les rayons calorifiques et lumineux et cette réfraction est régie par les mêmes lois.

Je ne suivrai pas M. Durville dans toutes ses nouvelles et curieuses démonstrations, mais par ce qui précède, on peut voir que l'auteur est un chercheur persévérant et distingué qui ne craint pas d'aborder franchement et résolument un sujet sur lequel on a encore tant de préjugés et sur lequel circulent tant de fables erronées et absurdes.

La rigueur mathématique ne nous déplaît pas en ces études, et si quelques points sont encore restés obscurs, nous avons l'espoir que la science basée sur l'examen rigoureux des faits éclairera bientôt de nouveaux horizons.

A vrai dire, je ne devrais envisager ici que le côté purement pratique : celui qui a trait à la thérapeutique, car le magnétisme ne serait rien s'il n'était pas utile à quelque chose. M. Durville pense au contraire qu'il est appelé à rendre de signalés services dans le traitement des maladies qui ne sont pas la conséquence de lésions profondes de l'organisme. La maladie, selon lui, provient d'un dérangement de l'équilibre des forces vitales, par suite du manque d'énergie ou d'un excès d'énergie dans un organe. La médecine magnétique a pour effet de rétablir cet équilibre.

Cette thérapeutique serait fort simple et la théorie est séduisante; mais en matière de magnétisme nous sommes tout au plus, il faut en convenir, au début de la période d'analyse; c'est assurément aller un peu vite que de vouloir en l'état de la question aborder déjà la synthèse.

Cependant, il est de notre devoir d'encourager les auteurs assez hardis et instruits comme M. Durville pour oser trancher actuellement un tel problème. Et cette question, si pleine d'actualité et qui éveille à un haut degré la curiosité de tous, sera certainement l'objet d'études sérieuses de la part d'hommes compétents et dignes de foi. Mais ici surtout, il est expressément commandé, comme

(1) Un vol. in-12, relié, avec figures dans le texte, prix : 2 francs à la *Librairie du Magnétisme*.

le répète l'éminent médecin de la Salpêtrière, M. le professeur Charcot, d'apporter dans ce genre de recherches un esprit de prudence et de sage temporisation; une rigueur de méthode que ne commande à un égal degré *nul autre sujet.*

Depuis quelque temps du reste l'opinion publique aussi bien que les corps savants ont été vivement impressionnés par les singulières expériences de la Salpêtrière sur l'hypnotisme qui a tant d'affinité avec le magnétisme.

Mais je pense qu'il serait téméraire de vouloir dès maintenant fixer définitivement la place que l'avenir lui réserve dans la thérapeutique.

Le magnétisme élevé à la hauteur d'une science exacte par des hommes sérieux et instruits et n'acceptant comme tel que les faits qu'ils ont soigneusement deduits de rigoureuses déductions scientifiques subit, à l'heure actuelle, une évolution nouvelle qui le rehausse et le tire du discrédit dans lequel l'ont jeté d'habiles charlatans qui aiment surtout à exploiter la crédulité publique.

Tout le monde s'intéresse à l'heure présente à ces études captivantes et mystérieuses. Le roman, par l'organe de Jules Claretie, les met en scène merveilleusement. Les femmes élégantes ouvrent leurs salons aux illuminés, aux médiums.

Les magistrats, les savants, les jurisconsultes, quoique un peu sceptiques encore, commencent aussi à s'émouvoir de ces faits bizarres; et le théâtre à coup sûr ne tardera pas à suivre cet exemple.

A l'étranger on se laisse plus volontiers entraîner au mouvement, et ce n'est pas seulement aux Etats-Unis, ce pays d'adoption des sciences occultes, mais même en Angleterre, dans la patrie des positivistes, de Spencer, de Stuart Mill et du célèbre Darwin, que les intéressants problèmes du magnétisme sont passionnément discutés. Plusieurs savants, entre autres M. Crookes de Londres, abordent résolument ces études d'un ordre si délicat, et pensent que la France ne restera pas en arrière.

Et il n'est pas déraisonnable dans notre siècle de progrès et de lumières, après l'éminent médecin de la Salpêtrière, d'étudier loyalement les phénomènes du magnétisme et d'en rechercher les applications dans le traitement des maladies. Notre position à l'égard de cette science naissante est connue et notre profession de foi peut encore se résumer aujourd'hui comme au début de nos études médicales, comme au jour où nous assistions aux savantes leçons de notre regretté et éminent maître, M. le professeur Lasègue.

Il n'est pas possible de nier *a priori* la possibilité des phénomènes magnétiques. Toute la question, sur ces phenomènes, se réduit à une pure question de fait physiologique, question qui, comme toutes celles de même nature, et dans toutes les branches des connaissances humaines, ne peut être résolue que par l'observation directe et l'expérience, avec l'aide des connaissances multiples de l'ordre physico-physiologique, psychologique et mathématique.

Mais nous croyons toutefois que c'est trop demander actuellement au magnétisme que de vouloir guérir toutes les maladies qui affligent l'humanité.

Cet espoir part certainement d'une excellente intention et d'un cœur généreux.

Mais je pense qu'il n'est pas réalisable pour le moment. S'il en était ainsi, ce serait l'âge d'or pour l'humanité et le rôle de la médecine et de la pharmacie serait singulièrement simplifié et mis à la portée de tous.

Je serais le premier à saluer cette aurore inespérée qui viendrait à se lever sur l'horizon pathologique.

Le cadre nosologique réduit à une entité thérapeutique et pathologique est un rêve auquel je ne peux m'arrêter.

La multiplicité des lésions comporte la multiplicité des moyens thérapeutiques et avec toute la bonne volonté du monde, je ne saurais me soustraire aux devoirs que m'impose cette conception classique.

Le magnétisme ne saurait être considéré à l'heure présente que comme un adjuvant précieux dans certaines maladies déterminées, et voilà tout.

Du reste cette grosse question sera sûrement étudiée, et M. Durville, qui vient de jeter un jour nouveau sur elle ne s'en tiendra pas là.

Elle sera étudiée sous toutes ses faces par tous ceux qui sont à la recherche des difficiles problèmes que la nature sème chaque jour sous nos pas.

Je suis un de ceux-là, et je suis tout prêt à admettre consciencieusement dans la pratique tout ce que la science m'aura péremptoirement démontré être utile dans ses applications thérapeutiques.

Je me propose du reste de revenir sur cette question au fur et à mesure de ses diverses évolutions.

Dr MORA.

(*Le Libéral de l'Aisne.*)

MOZART ENFANT

C'était, hier, le centenaire de *Don Juan*, chef-d'œuvre de Mozart, le grand Mozart!... Les Allemands ne diront plus que nous sommes les ennemis systématiques de leurs hommes de génie. Si quelques braillards n'ont pas voulu entendre *Lohengrin*, il y a quelques mois, c'est que, en France, on avait des sujets de rancune contre Wagner.

Pour Mozart, c'est autre chose. Unanimement on a acclamé sa mémoire et tressé les couronnes de son apothéose.

Mozart, auteur de *Don Juan*, ne m'appartient pas. A notre critique musical, seul, il revient de « parler de sa gloire » — comme aurait dit Béranger — avec la compétence qui convient. C'est à Wolfgang Gottlieb Mozart, encore tout petit, Mozart enfant prodige, — car il était célèbre et jouait du violon en virtuose à l'âge où les autres enfants savent à peine se moucher — que je veux revenir.

Toute cette enfance d'homme de génie abonde en détails charmants et en adorables gentillesses. C'était une nature de sensitive que celle de Wolfgang. « — M'aimez-vous? » telle était la question qu'il posait instinctivement à tous ceux qui l'approchaient. Sa grande préoccupation, indépendamment de son art, était d'être aimé, aimé de tous.

Quand par hasard on le trouvait recueilli, le front penché sur sa petite main et qu'on lui demandait :

— Que fais-tu là, *Woferl?* (abréviatif de Wolfgang.)

— Je compose, répondait-il.

Le fait est qu'à six ans il avait déjà écrit un concerto.

C'est alors que son père, Léopold Mozart, entreprit avec lui et sa sœur Marie-Anne (Nannerl), plus âgée de trois ou quatre ans, et déjà artiste elle-même, une tournée qui les conduisit d'abord à Munich, puis à Vienne. C'est là que *Woferl*, mandé à la cour, « mangea l'impératrice de caresses, » et réciproquement. Il paraît même que l'accueil de l'impératrice fit tant d'impression sur Woferl, qu'il proposa d'épouser la souveraine, séance tenante.

— Mais pourquoi veux-tu m'épouser? demanda l'impératrice, prévenue de ce désir.

— Par reconnaissance, répondit l'enfant prodige.

A Paris, la famille Mozart s'acquit, dès son arrivée, la protection de Grimm.

Là aussi Woferl reçut maintes caresses. Mesdames Adélaïde et Victoire, sœurs de Louis XV, en raffolaient. Dans la nuit du nouvel an, la famille Mozart fut admise au grand couvert et prit place à la table royale. Woferl était à côté de la reine, et, entre deux friandises, il lui mangeait les mains.

Il paraît que madame de Pompadour à laquelle la famille Mozart fut présentée, dans le même temps, n'en usa pas avec autant de familiarité.

Woferl avait fait mine d'embrasser la favorite ; elle s'y refusa.

— Qui donc est-elle? demanda l'enfant à son père; elle a refusé de m'embrasser, moi qui ai embrassé l'impératrice.

Léopold Mozart père notait fidèlement ses impressions de voyage. Il est curieux de voir comment il apprécia les Parisiennes : « Les femmes sont-elles belles à Paris? écrivait-il. Impossible de vous le dire, car elles sont peintes comme des poupées de Nuremberg, et tellement défigurées par leurs dégoûtants artifices qu'une femme naturellement belle serait méconnaissable aux yeux d'un honnête Allemand. En fait de dévotion, les plus grands miracles sont opérés par celles qui ne sont ni vierges, ni femmes, ni veuves, et les miracles se font tous sur des corps vivants. »

Cet Allemand pouvait très bien comprendre la musique, mais il n'avait pas compris Paris et le dix-huitième siècle. Sa critique, quoique brutale, a pourtant son côté vrai ; elle n'a rien, d'ailleurs, qui soit de nature à désobliger les Parisiennes d'aujourd'hui. Ce n'est pas qu'elles aient renoncé à tout artifice, mais celui-là du moins ne saurait mériter l'épithète par laquelle Léopold Mozart, père de l'auteur de *Don Juan*, marquait sa prédilection pour la femme... nature.

Un bien curieux épisode est celui qui accompagna le séjour de la famille Mozart à Londres. Woferl avait alors dix ans, et son succès, à la cour comme à la ville, avait été le même que partout ailleurs. Suivant son vœu exprimé si souvent, il était aimé et adoré de tous.

Il était même tant aimé, qu'un amateur passionné de musique, un critique même, une manière de Fiorentino grand seigneur, M. Daine Barrington, l'ayant un jour entendu chanter de sa voix charmante de soprano, conçut quelque soupçon à l'égard de son sexe.

Je ne puis pas au juste préciser le sentiment qui dicta ce doute injurieux ; toujours est-il que M. Daine Barrington se donna plus de mal qu'il ne convenait peut-être pour démasquer ce qu'il appelait une supercherie.

Il croyait fermement, en effet, que Woferl, au lieu d'être un petit gamin de dix ans, était une jeune fille ayant atteint sa quinzième ou seizième année. Ce n'est pas M. Sarcey qui se serait égaré en de telles hypothèses.

Quoi qu'il en soit, l'hypothèse était dangereuse. Elle pouvait faire passer la famille Mozart pour une troupe d'agréables farceurs. En effet, la virtuosité de Mozart eût cessé de paraître aussi extraordinaire, si elle se fût déterminée chez une jeune fille ayant déjà atteint quinze ou seize ans.

« Chercher la jeune fille » fut pour M. Daine Barrington, le dilettante, le critique influent de Londres, une question encore plus émouvante que celle du Bulgare. Il se livra fiévreusement à toutes sortes de démarches et d'investigations. Plus il cherchait plus il était persuadé que Mozart était une fille.

Mais comment s'en assurer? Loin de moi toute pensée grivoise ou seulement légère. M. Barrington était un galant homme. Il fit demander, par l'intermédiaire de l'ambassadeur anglais près la cour de Bavière, l'extrait baptistaire de Wolfgang Gottlieb Mozart. Celui-ci étant né à Salzbourg, rien n'était plus facile que de retrouver cet extrait.

M. Daine Barrington vit cet acte et ses doutes tombèrent. Il n'était pas allé si loin que saint Thomas ; peu s'en était fallu.

***

A treize ans, Woferl, se trouvant à Vienne, causait déjà de l'ombrage aux compositeurs viennois. On le jalousait, on s'efforçait, mais en vain, de réagir contre sa vogue énorme. Il avait été parlé d'un opéra de lui, cela ne fit qu'exaspérer davantage les détracteurs.

C'est alors qu'intervint Mesmer dans cette destinée d'artiste. Bien qu'il n'eût pas inventé encore son célèbre baquet magique, bien qu'il exploitât exclusivement son fameux magnétisme animal et qu'il passât pour un simple charlatan aux yeux des autres médecins, Mesmer n'en était pas moins influent à Vienne. Avec un art de divination facile, il avait promis de hautes destinées à Woferl, et, pris d'un bel élan, il s'employa à les réaliser.

Il fit construire un théâtre dans son hôtel, et c'est là, sur cette scène, due à la générosité d'un Mécène empirique, que fut joué avec succès le premier opéra de Mozart : *Bastien et Bastienne.*

Evidemment, ce Mesmer avait l'étoffe d'un sorcier. Son « *Tu Marcellus eris* » devait se réaliser dans des proportions que lui-même n'avait pas prévues. Aussi bon prophète qu'il ait été, il n'avait pas prévu *Don Juan*. C'était, du reste, un grand amateur de musique ; il le prouva bien lorsqu'il vint à Paris et qu'il eut installé son baquet dans un somptueux hôtel, place Vendôme.

Voici ce qui se passait dans les fameux salons où le magnétiseur opérait. Au milieu de la pièce aux expériences était un baquet de quatre à cinq pieds de diamètre, contenant une certaine quantité d'eau, de la limaille de fer, du verre pilé et des bouteilles, également remplies d'eau, rangées dans un ordre cabalistique. Un couvercle s'adaptant à ce baquet était percé de trous par lesquels sortaient des tiges de fer coudées. Les malades et les curieux qui venaient se faire magnétiser s'asseyaient autour du baquet et chacun saisissait une tige de fer pour l'appliquer sur la partie malade. Souvent il s'établissait derrière ce premier rang un deuxième et un troisième cercle d'individus qui formaient chaîne par l'enlacement des mains, c'est-à-dire que la personne de droite appliquait son pouce entre le pouce et l'index de son voisin de gauche et ainsi des autres. On se touchait en même temps — chose qui devait favoriser au mieux les voisinages sympathiques — on se touchait en même temps par les genoux et par les pieds ; de plus, une longue corde attachée au couvercle du baquet s'enroulait autour du corps des malades.

A ce moment, se manifestait le penchant qui avait porté Mesmer à favoriser les débuts de Mozart, encore enfant. Pendant que tout le monde s'arrangeait à son aise pour former la chaîne, un concert de clavecins, de harpes et de voix charmait les oreilles. Ce concert s'interrompait de temps à autre pour laisser entendre le timbre si suave et si pénétrant de l'harmonica, dont Mesmer jouait à la perfection. Les sons de l'harmonica agissaient vivement sur les nerfs des femmes délicates, et lorsque Mesmer jugeait qu'ils étaient suffisamment ébranlés par cette mordante harmonie, il apparaissait tout à coup, accompagné de plusieurs initiés armés de baguettes de fer, afin d'accroître l'énergie du fluide magnétique.

Je passe la suite du traitement. Il me suffit de constater que l'art qui fait les grands compositeurs fut, un jour, associé aux cures merveilleuses dont se vantait Mesmer. Pour moi, cela ne m'étonne en rien. Je me rappelle à ce sujet avoir lu, dans l'*Histoire de l'Académie de Paris*, — un livre fort ancien, — qu'un grand seigneur mélomane avait été, autrefois, guéri d'une forte fièvre par un concert qu'il fit exécuter dans sa chambre au plus fort de l'accès. Je ne crois même pas me tromper en avançant qu'une princesse de l'illustre famille des Pignatelli, de Naples, fut, à une époque, guérie d'une maladie encore plus grave, par le plaisir que lui fit une ariette que lui chanta, tout exprès, le fameux chevalier Raaff.

***

Dans une Causerie d'un goût aussi frivole, je demande grâce pour cette digression. Nous avons vu Mozart faisant jouer son premier opéra chez Mesmer, ce n'est plus un enfant, et je dois le quitter. Il n'avait que treize ans, mais il était homme par le génie. A dater de là, il appartient aux juges spéciaux.

N'importe, il est curieux de trouver Mesmer exerçant une influence sur cette destinée ; il est vrai que cette influence fut purement bienfaisante et n'eut rien de cabalistique. Mozart, du reste, ne figura jamais en rien dans les concerts qui accompagnaient les cures du fameux magnétiseur. Lui aussi pratiqua le magnétisme, mais son fluide était tout autre. Mesmer n'est plus qu'un farceur aux yeux des générations présentes, et l'auteur de *Don Juan* est resté aux yeux de tous un génie qui n'a fait que grandir ; un magnétiseur, lui aussi, mais un magnétiseur sublime !

X...

(Extrait de la *Liberté*, 28 octobre.)

NÉCROLOGIE

M. de Fleurville

M. de Fleurville (Théodore-Jean MAUTÉ) s'est éteint à Paris, le 31 octobre, à l'âge de 82 ans.

M. de Fleurville, grand partisan du Magnétisme et du somnambulisme, publia un petit ouvrage assez intéressant, sous ce titre : *Etude sur le Magnétisme animal*, in-12, Paris, 1876, où il cite des faits de lucidité bien extraordinaires et une très curieuse expérience sur le dégagement de l'âme d'une personne non magnétisée. Cette expérience fut faite en sa présence par le comte d'O... (d'Ourches), sur le docteur marquis D... (Du Planty), qui fut président de la *Société de Magnétisme de Paris*.

M. Jouanneau

Un de nos correspondants nous informe de la mort de M. Jouanneau, qui demeurait à Villeneuve, près Meung-sur-Loire (Loiret).

M. Jouanneau, qui était un de nos fidèles abonnés depuis 1880, a, dans la mesure de son pouvoir, propagé le magnétisme dans la contrée avec le désintéressement d'un véritable apôtre. C'était un homme de bien, estimé de tous, qui a guéri bien des maux et qui laisse d'unanimes regrets.

REVUE DES LIVRES

De la Suggestion mentale, par le Dr J. OCHOROWICZ, avec une préface de M. Charles Richet. In-12, 5 fr., chez Doin et à la *Librairie du Magnétisme*.

Quel est le magnétiste, ou seulement l'honnête amateur un peu versé dans l'histoire du magnétisme, qui ne s'est pas senti pris d'indignation en voyant les flibustiers de la science, qui nous entourent, qui nous submergent, écrire de gros volumes pour exposer quelques malheureuses petites expériences plus ou moins hypnotiques qu'ils ont faites sur une seule personne, tout au plus sur deux, et mettre en mouvement toutes les grosses caisses de la presse, toutes les trompettes de la renommée pour prôner leurs prétendues découvertes, découvertes qui ne datent guère moins que d'un siècle, quand elles ne se perdent pas dans la nuit des temps ?

Ceux qui ont éprouvé ce sentiment liront avec plaisir le livre dont nous allons leur parler, car ils y trouveront la réhabilitation presque complète des magnétiseurs, si longtemps méprisés par ce qu'on est convenu d'appeler « la Science ».

Pendant quatorze ans M. Ochorowicz a pratiqué l'hypnotisme sans croire à la suggestion mentale et regardant comme des hallucinations ce qu'en avaient dit les magnétiseurs. Enfin, diverses expériences l'ont convaincu de l'existence de ce fait, et son livre a pour but d'exposer ses expériences démonstratives et d'en chercher l'explication scientifique.

La question est importante, car, comme l'observe l'auteur, il est évident qu'une pareille constatation (la provocation du sommeil magnétique à distance) « serait la mort de la théorie exclusive de l'hypnotisme contemporain, qui se vantait d'être le successeur légitime du feu magnétisme animal, et qui désormais ne devrait occuper qu'une place fort modeste, à côté de son prédécesseur. »

La méthode suivie par M. Ochorowicz résiste à toute critique. Il commence par rejeter tous les faits dans lesquels la suggestion peut n'être qu'apparente pour arriver enfin à ceux où elle est à l'abri de toute contestation. Ces derniers sont les phénomènes de suggestion à distance.

Dans une deuxième partie notre auteur passe en revue tous, ou du moins la plupart des phénomènes de même genre constatés et relatés par les magnétiseurs.

« On s'étonnera peut-être, dit-il, que je cite les magnétiseurs, comme on cite les observateurs scientifiques. Il est vrai qu'il y a dix ans je ne l'aurais pas fait. Mais depuis, j'ai constaté peu à peu qu'ils méritent confiance, au moins autant que les hypnotiseurs, et que si parmi eux il y a des gens crédules qui ont mal observé et mal interprété certains phénomènes extraordinaires, il n'y en a que trop, parmi ces derniers, qui ont mal observé et mal interprété certains phénomènes très ordinaires.

« Une instruction incomplète est quelquefois préférable à une science faussée par des préventions. » (p. 371.)

Les hypnotiseurs, qui dédaignent tant les magnétiseurs et qui nient le magnétisme sans le connaître, connaissent-ils au moins le braidisme qu'ils pratiquent et préconisent ? Voici un passage de Braid, cité par M. Ochorowicz qui nous édifiera sur ce point.

« Pendant longtemps, dit Braid, je crus à l'identité des phénomènes produits par ma façon d'opérer et par celle des partisans du mesmérisme ; d'après les constatations encore actuelles, je crois tout au moins à l'*analogie* des actions exercées sur le système nerveux. Toutefois, et à en juger d'après ce que les magnétiseurs déclarent produire dans certains cas, il semble y avoir assez de différence pour considérer l'*hypnotisme et le mesmérisme comme deux agents distincts*. »

On voit que les hypnotiseurs sont plus braidistes que Braid, ce qui vient évidemment, ou de mau

vaise foi, ou de ce qu'ils ne connaissent pas plus Braid que Mesmer et ses disciples. Ils en ont entendu parler, et voilà tout. Quels puits d'érudition que ceux qu'on nous donne comme savants! Comme M. Ochorowicz a bien raison de dire :

« Il est vraiment étonnant que des physiologistes, qui savent généraliser avec prudence quand il s'agit des recherches ordinaires, perdent la tête dès qu'ils ont affaire à l'hypnotisme. Et non seulement ils perdent la tête, mais ils se croient dispensés de toute circonspection vis-à-vis des faits affirmés par les magnétiseurs. » (p. 374.)

En raison des effets, bons et mauvais, bien constatés du magnétisme, et surtout en raison de sa longue expérience personnelle, M. Ochorowicz ne doute pas de l'utilité thérapeutique de cet agent; il croit que la santé est, pour ainsi dire, plus *contagieuse* encore que la maladie, et que « celui qui est magnétisé gagne plus que ne perd celui qui magnétise. »

La troisième et dernière partie du livre de M. Ochorowicz passe en revue les diverses explications du magnétisme et expose les conclusions de l'auteur. Sans adopter toutes les idées de Mesmer, M. Ochorowicz lui rend la justice qu'il a assez attendue pour la mériter. Quant à la théorie de notre auteur, nous n'en dirons rien, elle nous paraît trop scientifique pour être naturelle. D'ailleurs, M. Ochorowicz n'a pas la prétention de donner une théorie définitive, mais seulement d'en fournir les éléments, et il faut convenir que son livre est une mine féconde dans laquelle magnétiseurs et hypnotiseurs trouveront beaucoup à puiser.

M. Ochorowicz ne se prononce pas sur la lucidité ; on serait même tenté de croire qu'il l'attribue entièrement à la suggestion. Nous serions curieux de voir comment il expliquerait, dans cette hypothèse, certains faits bien constatés dont il s'abstient de faire mention; par exemple la prédiction d'Alexis à Robert Houdin : que le correspondant anglais de celui-ci le trahissait.

Notre auteur n'a pas non plus d'opinion arrêtée sur la polarité humaine. Il a répété l'expérience de la chambre noire de Reichenbach, une fois seulement, « mais aucune des assertions du chimiste allemand n'a pu être constatée sérieusement. » Néanmoins il considère ces recherches comme « peut-être dignes d'être reprises. »

C'est un peu notre avis. Il serait étonnant, en effet, que tant d'observateurs : Paracelse, Mesmer, Reichenbach, Fusinieri, Toutain (1), Durville (2), etc., se soient abusés sur une question de fait, au moins pour le principe, sinon pour les détails. Nous le répétons donc, ces recherches méritent d'être reprises, ou plutôt continuées. Les expériences sont délicates, mais on peut se mettre en garde contre la suggestion.

La Société que nous fondons en ce moment à Paris dans le but d'étudier le magnétisme sous toutes ses faces et en procédant, naturellement, du simple au composé, du visible à l'invisible, résoudra, nous l'espérons, définitivement cette question importante de la polarité.

Et dans un siècle ou deux, clopin-clopant, la docte Science arrivera pour s'emparer de cette découverte en lui donnant un autre nom.

Qui sait si la suggestion mentale ne s'expliquera pas par le même principe? La *loi de reversibilité*, qu'expose M. Ochorowicz (part. III, ch. VIII), et que nous recommandons en passant à l'attention des homœopathes, n'est peut-être pas si loin de la *loi de polarité* qu'elle en a l'air.

La loi de polarité nous donnera peut-être aussi le mot de l'instinct des remèdes chez certains somnambules, des prévisions à distance qui échappent à la suggestion, et des « prétendues divinations des esprits frappeurs, » phénomènes qui, quoi qu'en dise M. Ochorowicz, ne sont pas *tous* dus à la suggestion mentale.

Dr SANGRADO

(1) *Electricité médicale*. Nouvelle méthode d'application de l'électricité pour la guérison des maladies, par le Dr Toutain. 12°. Paris, 1870, p. 156 et suiv.

(2) *Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme*. 16°. Paris, 1886, à la *Librairie du Magnétisme*.

Magnétisme animal. Suggestion hypnotique et post-hypnotique. Son emploi comme agent thérapeutique, par le Dr Pierre David (de Sigean). Prix : 2 fr. 50. Narbonne, Pons, 1886, et à la *Librairie du Magnétisme*.

Quoique intitulé *Magnétisme animal*, ce livre ne traite que de l'hypnotisme, l'auteur ne croyant même pas à l'existence du fluide magnétique. Après avoir essayé en vain toutes les ressources, ou du moins tout l'arsenal de la pharmacologie sur une malade rebelle aux médicaments, le Dr David a eu recours à la suggestion hypnotique et a obtenu par ce moyen la guérison désirée.

Il n'y a dans ce fait rien de nouveau, ni désormais rien d'extraordinaire ; il est seulement regrettable que l'on ne commence pas par où l'on finit, car, sans prétendre que l'hypnotisme, et même le magnétisme soient toujours sans inconvénients et qu'on doive les employer à tout propos, on peut bien dire que les dangers des médicaments qui ne guérissent pas sont encore plus à craindre.

Si l'hypnotisme, ou mieux le magnétisme, eût été appliqué par M. David dès le début de la maladie, il est certain qu'il aurait évité à sa malade bien des souffrances, des dépenses, des pertes de

temps. Mais pour en arriver là il faudra attendre que le public soit éclairé sur les avantages et aussi sur les dangers de cet agent thérapeutique; tant qu'on ne saura pas se tenir en garde contre les dangers, il est de la prudence de se défier des avantages. Or, ce n'est que par la publicité qu'on peut espérer d'éclairer le public, et non en faisant du Magnétisme un monopole, comme quelques-uns le proposent.

M. David est braidiste pur; il croit que les somnambules sont tout simplement des sujets « dressés », — sans doute d'après la méthode exposée par le Dr Tripier dans *La vie et la santé*. — Quant aux traitements magnétiques sans sommeil, il n'en fait même pas mention.

Nous ne faisons pas un crime à M. David de ne pas croire au magnétisme. Il est naturel de ne pas croire à ce que l'on ne connaît pas. Mais, comme M. David mal informé ne paraît pas avoir de parti pris, nous espérons que, mieux informé, il reconnaîtra, comme beaucoup d'autres, que, si le sommeil artificiel est quelquefois un état subjectif, d'autres fois il est objectif; en d'autres termes, si je puis moi-même me donner un coup de poing, un autre aussi peut m'en donner.

Après avoir exposé les deux ou trois théories émises par les savants pour expliquer les phénomènes hypnotiques, M. David observe que ces vues théoriques n'expliquent pas comment il se fait que l'hypnotisé ne soit en rapport qu'avec l'opérateur; et il ajoute :

« Ne serait-ce pas à cause de l'agencement moléculaire des cellules nerveuses? L'opérateur a impressionné ces cellules d une certaine façon, propre à son individualité; elles ne sont sensibles qu'à son influence. »

Je ne vois pas trop comment ces paroles : *l'opérateur a impressionné* .. pourraient se concilier avec l'hypnotisme « état purement subjectif et ne dépendant nullement d'une force mystérieuse émanant du magnétiseur ».

Le « rapport » étant un fait indiscutable, il est bien plus mystérieux de l'expliquer en supposant qu'il n'existe aucun intermédiaire entre le sujet et l'opérateur que d'admettre une force quelconque dans le magnétiseur et un fluide universel, un éther qui lui sert de véhicule.

« Encore un fait curieux, dit M. David, que je n'ai vu cité nulle part; c'est le suivant : l'hypnotisé n'entend plus l'opérateur quand ce dernier s'adresse incidemment à une personne de l'entourage. »

Qu'aucun hypnotiseur n'ait cité ce fait, nous n'avons pas de peine à le croire, leur érudition est assez bornée pour que nous n'en soyons pas surpris; mais tous les magnétiseurs savent cela depuis des siècles, beaucoup l'ont dit et écrit; et si quelques-uns ne le mentionnent plus, c'est qu'il serait trivial d'annoncer une vérité connue de tout le monde, comme le jour en plein midi.

La brochure de M. David est suivie de deux dessins obtenus par suggestion d'une personne ne sachant pour ainsi dire pas dessiner.

En somme, cet opuscule est instructif, l'auteur est plein de bonne foi et surtout de prudence, et nous ne pouvons mieux faire en terminant que de citer sa conclusion :

« Pour que l'hypnotisme reste ce qu'il doit être, un moyen curatif et non pas désorganisateur, il faut savoir s'arrêter à temps. Il en est de la suggestion comme des remèdes dont l'action s'accumule dans l'organisme et qu'il serait imprudent d'absorber tous les jours à la même dose. »

Fasse le ciel que ces sages paroles soient entendues dans les hôpitaux.

ROUXEL.

Esquisse d'une démonstration scientifique de l'existence de la vie future, par P. C. Revel, in-8°, 1887 (1).

Cette brochure contient beaucoup d'idées, mais, comme l'indique le titre, elles ne sont qu'esquissées. L'auteur soutient que l'immatérialité n'est autre chose que la matérialité indéfiniment décroissante et que, par conséquent, les phénomènes moraux sont naturels, c'est-à-dire matériels. Se basant sur les phénomènes du magnétisme animal, M. Revel en conclut que le corps apparent des êtres organisés, et par conséquent celui de l'homme, est l'instrument d'un corps particulier, appartenant au monde invisible, et que le cerveau est l'instrument de ce corps invisible dans lequel résident la mémoire, l'intelligence, la volonté, en un mot, les facultés intellectuelles. Ce corps occulte agit sur le cerveau de la même manière que le magnétiseur agit sur le cerveau de la personne magnétisée. C'est l'invisible qui régit le visible.

Les germes, qui sont corporels et qui contiennent une force au moyen de laquelle ils transforment les autres corps en eux-mêmes, les germes sont éternels; ils ont vécu et vivront indéfiniment; d'où il suit qu'il y a une, ou plutôt des vies futures.

M. Revel indique les conséquences qu'aurait cette croyance au *futurisme* sur la littérature, les arts et la vie sociale.

Une idée de M. Revel qui n'est pas des moins originales est celle de faire des expériences magnétiques *en chœur*. « Si un expérimentateur a une in-

(1) L'auteur offre gratuitement sa brochure à tous les sociétaires et lecteurs du journal. Elle est remise au bureau du journal et expédiée contre dix centimes pour l'affranchissement.

fluence, pourquoi deux expérimentateurs ensemble n'auraient-ils pas une influence plus grande? Puisque dans les phénomènes magnétiques, comme dans beaucoup d'autres, l'effet est en proportion du nombre des causes, pourquoi ne pas essayer de provoquer de grands effets au moyen d'un grand nombre de causes? Nous ne voyons pas où se trouve l'impossibilité. »

On fait déjà la chaîne des magnétisés, on ferait ainsi la chaîne des magnétiseurs.

ROUXEL.

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

(*Extrait du registre des procès-verbaux.*)

Séance d'inauguration, *jeudi*, 6 *octobre*.

La séance est ouverte à 9 heures. Conformément à l'ordre du jour, le président et le secrétaire général lisent leurs discours, puis l'un des secrétaires lit les Statuts et Règlements provisoires.

Le président prie ensuite ceux qui ont des objections à faire de vouloir bien les exposer.

Plusieurs assistants non sociétaires demandent si l'adhésion à la théorie de M. Durville est exigée des sociétaires. Il est répondu que la Société n'impose aucune théorie, *que les partisans du magnétisme de toutes les écoles y sont admis et que toutes les théories seront étudiées par la méthode expérimentale avec la même attention.*

Un assistant non sociétaire demande à M. Durville de bien vouloir expliquer la différence qu'il établit entre l'hypnotisme et le magnétisme. M. Durville expose assez longuement cette différence, tant au point de vue de la psychologie qu'à celui de la physiologie.

Le docteur Luce et un assistant non sociétaire demandent que la modification suivante soit faite au paragraphe 2 de l'article 1er des Statuts : — *De démontrer que cette force est une force physique soumise à certaines lois que nous nous proposons d'étudier et de déterminer, et qu'il est impossible de confondre ses effets avec les effets de l'hypnotisme.*

Mise aux voix, cette proposition est adoptée.

MM. Rouxel, Burg, Collier, Collas, Froment, le commandant Tarnier, Bouvery, Jacquillat, Pennel, Cazalis, Maubant, Jacquelin, Ruelle, mesdames Gossart, Durville, Fougerat, etc., etc., sociétaires, et environ 180 personnes qui avaient répondu à l'appel de la presse, y assistaient.

Inauguration des séances expérimentales, *jeudi 13 octobre*.

La séance est ouverte à 9 heures 10.

Le président prononce une courte allocution pour rappeler le but que la Société se propose d'atteindre.

M. Durville commence ensuite ses expériences en esquissant rapidement la théorie de la polarité.

Il fait quelques expériences de magnétisme humain sur deux sensitifs, par le contact et à proximité, puis des expériences de magnétisme électrique et de magnétisme minéral, à distance, sur un fil conducteur de 20 mètres de longueur qui avait été disposé *ad hoc*.

La soirée se termine à 10 heures et demie par quelques expériences de magnétisme lumineux.

MM. le vicomte de Constantin, Rouxel, Burg, Collier, Froment, le docteur Luce, Bouvery, Syvret, Collas, Jacquillat, Pennel, Berthet, Cazalis, Jacquelin, Molas, Maubant, mesdames Durville, Gossart, Luce, etc., etc., sociétaires ;

MM. les docteurs Gérard, Labbé, de Navenne, Tripier, P. Bloch, le peintre Deschamps, le compositeur Schmoll, le théosophe Dramard, le conférencier Metzger et un grand nombre de médecins, d'artistes et de gens du monde, y assistaient.

L'empereur du Brésil, invité en qualité d'associé étranger de l'Institut de France, qui avait promis d'y assister, n'a pu s'y rendre. Le docteur Luys, de l'Académie de médecine, s'excuse de ne pouvoir y assister et prie de recevoir en son lieu et place le docteur Guimbail, son collaborateur.

Le *Voltaire*, la *Gazette de France*, l'*Evénement*, le *Courrier du soir*, l'*Univers*, le *Radical*, la *Paix*, le *Journal de médecine*, la *Revue des sciences hypnotiques*, le *Journal d'oculistique*, la *Revue spirite*, le *Cosmos*, la *Graphologie*, l'*Echo de la rive Gauche*, la *Correspondance théâtrale*, etc., etc., y étaient représentés.

Conformément à l'article 15 des Statuts provisoires, à la date du 25 octobre, M. le comte de Constantin, président provisoire de la Société, désigne pour constituer la *Commission des candidatures*, les adhérents dont les noms suivent :

MM.

H. DURVILLE, directeur du *Journal du Magnétisme ;*

Le vicomte DE CONSTANTIN, rédacteur à la *Gazette de France ;*

Le docteur LUCE, directeur de la *Médecine sans médicaments ;*

TARNIER, chef d'escadron de gendarmerie en retraite, officier de la Légion d'honneur ;

ROUXEL, publiciste ;

Et comme suppléant en cas d'absence de l'un des précédents :

M. BURG.

Commission des candidatures. — *Séance du* 28 *octobre*.

La commission se réunit au siège social à 9 heures du soir. Tous les commissaires sont présents.

La commission choisit pour président M. le commandant Tarnier, doyen d'âge, et pour rapporteur M. Burg, le plus jeune des commissaires : en décidant que, dans l'esprit du président de la Société, la Commission doit être composée de 5 membres et que M. Burg, suppléant, n'aura que voix consultative.

Après avoir étudié les titres de chacun des adhérents qui désirent faire partie du conseil, la commission a pris la résolution suivante :

Considérant que les membres du comité provisoire et plusieurs adhérents désirent que la *Société magnétique de France* soit avant tout une Société scientifique, que les mêmes sociétaires pensent que des modifications peuvent encore être apportées aux statuts et qu'il y a lieu de faire des démarches vers quelques savants magnétistes dans le but d'obtenir leur adhésion au programme de la Société ;

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, la *Commission des candidatures* décide, à l'unanimité, que le nombre des adhérents, possédant une notoriété suffisante, n'est pas encore assez considérable et qu'il y a lieu d'attendre de nouvelles adhésions.

Réunion du comité provisoire de la société, *séance du 29 octobre.*

Le comité provisoire, réuni au siège social, à 9 heures du soir, sous la présidence de M. Rouxel, approuve entièrement la décision prise par la *Commission des candidatures* de ne proposer aujourd'hui aucun adhérent aux fonctions de membre du conseil scientifique de la Société et décide, à l'unanimité, de proposer à l'assemblée :

1° d'approuver la marche qu'il a imprimée à la Société depuis son organisation ;

2° de nommer, à titre définitif, un comité qui restera chargé de la direction administrative de la Société pendant l'année 1887-88 et de sa direction scientifique jusqu'à l'élection du conseil.

Sont présents à cette délibération MM. Rouxel, vice-président, Durville, secrétaire général, Burg et Collier, secrétaires.

Séance d'intérêt social, *samedi 29 octobre.*

La séance est ouverte à 9 heures et demie du soir, sous la présidence de M. Rouxel, vice-président.

Le secrétaire général lit les procès-verbaux des séances précédentes, qui sont adoptés.

Le président propose à l'assemblée d'approuver la marche qui a été imprimée à la Société depuis son organisation.

Mise aux voix, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Il propose ensuite de nommer, à titre définitif, un comité qui sera chargé de la direction administrative de la Société pendant l'année 1887-88 et de sa direction scientifique jusqu'à la formation du conseil.

Il propose nominativement pour constituer ce comité, chacun des membres du comité provisoire, en commençant par le président.

MM. le comte de Constantin, président, et Rouxel, vice-président, sont élus à l'unanimité.

En proposant M. Encausse à la seconde vice-présidence, plusieurs sociétaires font observer qu'en raison de ses occupations, il n'a pu assister que rarement aux réunions préparatoires et que la Société a besoin que les membres du comité qui la représentent, prennent une part plus active à ses travaux. M. Jacquillat propose de nommer à cette fonction M. le commandant Tarnier, en raison de la notoriété qu'il possède en matière de magnétisme et du temps dont il pourrait disposer. M. Cazalis propose M. le docteur Luce qui, en raison de sa qualité de médecin et de son dévouement à la Société, peut avantageusement servir ses intérêts.

Les trois propositions sont mises aux voix et le docteur Luce est élu à l'unanimité.

MM. Durville, Burg, Froment, Collier sont élus à l'unanimité, le premier, secrétaire général, les trois autres, secrétaires.

Le président proclame la décision de l'assemblée qui vient de constituer le comité directeur de la *Société magnétique de France*, ainsi qu'il suit :

MM. le comte DE CONSTANTIN	président.
ROUXEL	vice-président.
le docteur LUCE	Id.
DURVILLE	secrétaire général.
BURG	secrétaire.
FROMENT	Id.
COLLIER	Id.

La parole est donnée au secrétaire général qui communique des lettres et articles de journaux intéressant la Société.

La parole est ensuite donnée aux sociétaires qui ont des communications ou des observations à faire.

Pour éviter l'admission au sein de la Société d'adhérents dont la moralité est douteuse, M. Cazalis demande que l'article 6 des statuts soit strictement appliqué.

M. Durville fait savoir que, n'ayant pas commencé son cours pratique de magnétisme le 15 octobre, comme il l'avait annoncé, il le commencera le samedi 5 novembre.

Le cours sera continué à 8 heures et demie du soir, au siège social, les trois premiers samedis de chaque mois.

L'ordre du jour de la prochaine séance d'intérêt social (26 novembre) est ainsi fixé :

Adoption des statuts si la préfecture de police les a remis ;

Election des membres du conseil ;

Election des correspondants nationaux ;

Communications diverses.

MM. le docteur Luce, Rouxel, Durville, Burg, Collier, Bouvery, Dubucquoy, Didier, Courlet, Cazalis, Vivant, Beauvais, Jacquillat, le vicomte de Constantin, etc., mesdames Luce, Durville, Fougerat, Gossart, sociétaires, assistaient à cette séance.

DE DROITE ET DE GAUCHE

REVUE DE LA PRESSE

L'Indépendance luxembourgeoise du 20 octobre insère l'article suivant de son correspondant parisien :

« **Le Magnétisme.** — Cette science — qui en est bien une aujourd'hui — n'en est plus réduite à se tenir à l'écart et à s'isoler : elle peut désormais s'étaler au grand jour. Elle en profite et elle fait bien.

« En effet, il vient de se fonder à Paris une Société, dite *Société magnétique de France* sous la présidence du comte de Constantin. Elle s'inaugurait au siège des études psychologiques, 5, rue des Petits-Champs, le jeudi 6 octobre; et jeudi dernier, elle montrait à la presse toute une série d'expériences.

« Ces études passionnent aujourd'hui savants et gens du monde. Nous leur avons, ici même, déjà consacré maints articles, citant les faits indéniables des savants et ceux de notre expérience personnelle ; aussi aujourd'hui ne parlerons-nous que de l'heureuse innovation d'une Société destinée à faire progresser cette partie des sciences médicales.

« Cette Société présente pour beaucoup de médecins et de gens du monde un tort immense, celui d'être fondée par des personnes absolument dépourvues de tout diplôme en vue de l'art de guérir. Aussi, les derniers adversaires du magnétisme ne verront-ils là qu'un exercice illégal de la médecine. Il y aura en outre des esprits timorés et craintifs qui hésiteront à en faire partie. A côté d'eux se rangeront les médecins *arrivés au renom*, qui ne voudront pas reconnaître l'autorité de *profanes*. Mais cette Société réussira vis-à-vis d'une classe bien nombreuse, celle des patients et modestes chercheurs qui ont forcé la main à la science officielle et qui, faute de connaissances scientifiques suffisantes, n'ont pu faire prévaloir leurs idées ni en tirer profit. Malgré cela, quelques esprits *indépendants*, bien que planant dans les hauteurs du savoir, n'hésiteront pas à apporter l'appui de leur autorité et de leur nom. Aussi les membres seront-ils bientôt nombreux, et du choc de leurs idées, jaillira certainement la lumière.

« La Société fait d'ailleurs une profession de foi libérale, elle ouvre son sein à toutes les écoles et laisse le champ libre à toutes les discussions et à toutes les expériences. Ses dépenses, compensées par un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 12 fr., consisteront à organiser des concours, des conférences, à décerner des récompenses à ceux qui, en France et à l'étranger, se seront distingués par des ouvrages ou des travaux de valeur sur le magnétisme. Son siège social est à la direction du *Journal du magnétisme* (5, boulevard du Temple), rédigé par son secrétaire général M. H. Durville, dont les remarquables travaux sur la polarité humaine sont bien connus et consignés dans son récent traité du Magnétisme. C'est à ce dernier que revient pour la plus grande partie, peut-être pour le tout, l'honneur de l'innovation que nous signalons.

« Jeudi dernier, il a montré à la Société nombreuse et choisie qui l'écoutait ses expériences de polarité. Il a développé l'analogie entre les phénomènes produits par l'aimant et le corps humain sur des *sensitifs*. Il a ainsi, par une méthode qui lui est propre, exercé les actions connues du magnétisme animal et de l'hypnotisme. Il renouvellera et complètera ses études dans les séances que la nouvelle Société donnera tous les jeudis. Nous engageons vivement à y assister tous ceux que ces études passionnent à si juste titre.

« VICTOR FOVEAU. »

La *Revue générale* du mois d'août, qui paraît à Bruxelles, contient un long article sur « l'hypnotisme ».

L'auteur, M. Prosper Saey, expose l'histoire du Magnétisme et de l'hypnotisme qui ne sont pour lui qu'une seule et même chose. En commettant maintes erreurs de noms et de dates, il décrit quelques-uns des phénomènes communs au magnétisme et à l'hypnotisme et plus particulièrement la suggestion qu'il considère comme essentiellement dangereuse.

Il ne pense pas que l'hypnotisme puisse se vulgariser ; dans ce cas, il réclamerait l'intervention du législateur.

« En terminant, dit l'auteur, nous le répétons : en dehors des investigations scientifiques, en dehors des expériences académiques ou cliniques, il est indigne d'un homme de se prêter aux procédés hypnotiques. Non, l'homme ne saurait sans forfaiture abdiquer son libre arbitre et livrer le don qui l'élève et l'ennoblit le plus. L'on ne se découronne pas ainsi. »

Pour l'auteur, tout l'hypnotisme, c'est la suggestion, arme certainement dangereuse, même dans des mains expérimentées, et le Magnétisme n'est plus rien ; ou du moins son nom est remplacé par le premier. Il ignore qu'il existe en nous une force considérable capable de modifier l'organisme de notre semblable et d'y rétablir l'équilibre qui constitue la santé, sans qu'il soit nécessaire de recourir au sommeil et en dehors de tout acte suggestif.

Beaucoup de prétendus savants en sont là.

Sous le titre *Des altérations du sens moral ou de la fausse conscience*, le *Correspondant* du mois de septembre publie un article de M. Francisque Bouillier, de l'Institut.

Cet article est terminé par une appréciation de la suggestion hypnotique contre laquelle l'auteur s'élève avec indignation.

Il appelle sur les hypnotiseurs l'attention du législateur ; et comme l'auteur précédent, il semble oublier complètement qu'à côté de l'hypnotisme, il y a le magnétisme, force salutaire et bienfaisante, qui ne présente pas les dangers qu'il signale.

M. Georges Montorgueil traite assez souvent la question du Magnétisme dans *Paris*.

Le 2 septembre, dans un article ayant pour titre *Mesmer vengé*, il affirme un fait bien invraisemblable qui se serait passé dernièrement à Lyon.

« L'association des médecins du Rhône, avec un cérémonial imité des intermèdes du *Malade imaginaire*, solennellement, évinçait un des siens. »

De quel crime était accusé ce médecin contre lequel se déchaînait la fureur de ses confrères ? Guérissait-il les malades qui réclamaient ses soins ? — Cela est probable ; mais il ne les guérissait pas selon la formule, car il les traitait par l'homœopathie.

Ses collègues se seraient empressés d'ajouter aux statuts de l'association l'article suivant :

« Tout docteur en médecine qui reconnaîtra les doctrines contraires à celles qui sont officiellement professées dans la faculté de l'État, et les admettra dans sa pratique, ne pourra être admis dans le syndicat de l'association ou cessera d'en faire partie, s'il y avait précédemment été accueilli. »

Cette mesure barbare inspirée par la haine, incompatible avec la dignité du médecin serait-elle encore appliquée aujourd'hui ! ! ?

M. Montorgueil profite de ce fait pour rappeler que plusieurs docteurs du temps de Mesmer furent rayés du tableau des régents pour avoir fait adhésion à la doctrine mesmérienne, puis il parle des expériences du docteur Luys, sur l'action des médicaments à distance.

Le 3 novembre, dans un article intitulé : *En plein dans le merveilleux*, il passe en revue les faits du magnétisme contemporain qu'il compare avec ceux de la sorcellerie du moyen âge et aux guérisons extraordinaires qui s'opéraient, au milieu du siècle dernier, sur le tombeau du diacre Pâris.

Il n'oublie pas le spiritisme et la théosophie, et cite les ouvrages qui ont paru depuis un an seulement sur ces différentes questions.

Sous ce titre : *A l'hôpital de la Charité*, *le Petit Parisien* du 3 novembre publie, en tête de ses colonnes, un article sur les expériences du docteur Luys.

Dans un article, *l'Hypnotisme utile* (lire magnétisme), *le Petit Journal* du 5 novembre parle de l'action des médicaments à distance et des guérisons obtenues par divers praticiens au moyen de l'hypnotisme.

La *Vie posthume* de novembre contient un article, *Hypnotisme et animisme*, où l'auteur étudie l'ouvrage de M. Delbœuf, *De l'origine des effets curatifs de l'hypnotisme*.

Revue philosophique. — Sommaire du numéro de novembre, chez Alcan :

A. BINET. — La vie psychique des micro-organismes. TH. RIBOT. — Le mécanisme de l'attention ; P. REGNAUD. — Observations sur quelques conditions logiques du langage. — Analyses et comptes rendus.

Journaux nouveaux.

Espiritualismo experimental, paraît à S. Paulo, Brésil. C'est un journal de propagande spirite qui est distribué gratuitement.

La Perseverancia, paraît deux fois par mois, à Jueves Mandoza, République Argentine. Comme le premier, ce journal est consacré à la défense du spiritisme.

The practical physician : An Esponent of the Modern Dispensation of the Gift of Healing and of Rational Medecine, paraît à New-York, tous les 3 mois. Il ouvre largement ses colonnes au Magnétisme.

FAITS ET COMMUNICATIONS

Les membres de la *Société magnétique de France*, les correspondants et lecteurs du journal sont priés de vouloir bien communiquer à la direction ou tout au moins lui signaler les journaux de Paris, de la province et de l'étranger qui publient des articles sur le Magnétisme ou sur l'hypnotisme.

Un somnambule. — Sous ce titre les journaux du 2 novembre reproduisent l'entrefilet suivant :

« Un rassemblement considérable s'était formé hier soir, vers neuf heures, devant l'Hôtel-Dieu. Sur les toits de l'hôpital, un homme vêtu d'une longue chemise blanche, dont la silhouette se détachait dans l'obscurité de la nuit, se promenait de long en large, gesticulant et pérorant. Au bout de quelques instants, des infirmiers sont accourus et ont réintégré l'individu dans le dortoir des malades.

« C'est un névropathe, sujet à de fréquents accès de somnambulisme. »

Pourquoi ne le guérit-on pas ??

L'*Almanach du travail* pour 1888, publié par M. Bourne, chez Plon et Cᵉ, vient de paraître.

Il contient plusieurs portraits de savants avec une étude sur leur vie et leurs œuvres. Citons seulement MM. Paul Bert; Barbe, ministre de l'Agriculture ; Dautresmè, ministre du Commerce; Spuller, ministre de l'Instruction publique ; Camille Farcy, député; le professeur H. Durville ; le docteur Huguet, etc., etc. (Prix : 50 cent.).

SÉANCES, COURS ET CONFÉRENCES

Les séances expérimentales de la *Société magnétique de France* n'ont plus lieu rue des Petits-Champs. A partir du 17 courant, elles auront momentanément lieu au siège de la Société, 5, boulevard du Temple.

Par décision du Comité, on n'y sera admis que sur la présentation d'une invitation nominative. Pour obtenir cette invitation, s'adresser au siège de la Société ou à l'un des sociétaires.

M. Durville a commencé son cours pratique de Magnétisme appliqué à la physiologie et à la thérapeutique le samedi 5 novembre. Le cours sera continué les trois premiers samedis de chaque mois, à 8 heures et demie du soir, 5, boulevard du Temple.

Les deux premières leçons, basées sur l'histoire, peuvent être considérées comme l'introduction au cours.

Nous rappelons que tous les membres de la *Société magnétique de France* ont droit d'y assister.

M. Donato, membre de la *Société magnétique de France*, continue avec un succès toujours grandissant ses séances de fascination qui attirent un public nombreux et choisi au théâtre de la Galerie Vivienne.

LES LIVRES NOUVEAUX

Remis au Bureau du Journal

A la Librairie illustrée, rue du Croissant :

Les Endormeurs. La Vérité sur les hypnotisants, les suggestionnistes, les magnétiseurs, les donatistes, les braidistes, etc., par W. de Fonvielle, in-12, 3 fr. 50.

La Spirite, roman parisien, par E. Hucher, in-12 3 fr. 50.

La Fin du monde des esprits. Le spiritisme devant la science, par le docteur Philip Davis, avec 13 fig. dans le texte, in-12, 3 fr. 50.

Chez *Le Bailly*, rue de Tournon, brochures in-8° à 1 fr.

Magnétisme et somnambulisme, méthode nouvelle, facile et pratique, expliquant les principes du Magnétisme, les curieux et incontestables effets du sommeil magnétique, par J. de Riols.

Spiritisme et tables tournantes, méthode facile expliquant les moyens pour arriver à évoquer les esprits et à se mettre en rapport avec eux, suivie de la démonstration du pendule explorateur et de la baguette divinatoire, par le même.

La Graphologie, traité complet de l'art de connaître les défauts, les qualités, les passions, le caractère et les habitudes des personnes, par le même.

Traité de phrénologie, ou Art de découvrir, à l'aide des protubérances du crâne, les qualités, les défauts, les vices, les vertus, l'intelligence, les aptitudes, etc., des personnes, par le même.

Astrologie, ou Art de tirer un horoscope, par le même.

Cartomancie, ou Art de tirer les cartes, par le même.

La correspondance secrète dévoilée, par le même.

La Chiromancie, ou la bonne aventure expliquée par l'inspection de la main, nouvelle méthode mise à la portée de tout le monde, par H. Gourdon de Genouillac.

Chez *George Carré*, boulevard Saint-Germain.

Sympneumata, ou la Nouvelle force vitale, traduit de l'anglais, de Laurence Oliphant, in-12, 3 fr. 50.

Le Monde occulte, Hypnotisme transcendant en Orient, par Sinnett, traduit de l'anglais, par Gaboman, in-12, 3 fr. 50.

LIBRAIRIE DU MAGNÉTISME

Extrait du Catalogue

HYPNOTISME

Quoique beaucoup d'ouvrages sur l'hypnotisme tendent à démontrer que le Magnétisme n'existe pas, la direction du Journal du Magnétisme *ne les signale pas moins à l'attention de ses lecteurs.*

Dʳ Azam. — *Hypnotisme, double conscience, altérations de la personnalité*, in-12. 3 fr. 50

Dʳ Beaunis. — *Le somnambulisme provoqué*. Etudes physiologiques et psychologiques, in-8. 3 fr.

Dʳ E. Bérillon. — *Hypnotisme expérimental*. La dualité cérébrale et l'indépendance fonctionnelle des deux hémisphères cérébraux, avec une préface, par le docteur Dumontpallier, in-8. 4 fr. 50

— *La suggestion envisagée au point de vue pédagogique*, in-8. 50 cent.

Dr A. Binet. — *La psychologie du raisonnement*. Recherches expérimentales sur l'hypnotisme, in-12. 2 fr. 50

Dr Bottey. — *Le magnétisme animal*. Etude critique et expérimentale sur l'hypnotisme ou sommeil nerveux provoqué sur des sujets sains, in-12, 2e édit. 3 fr. 50

Drs Bourneville et Regnard. — *Iconographie photographique de la Salpêtrière*, t. III. Hystéro-épilepsie. — Hypnotisme, somnambulisme, magnétisme, catalepsie, procédés de magnétisation, sabbat, in-4, avec 40 photographies, broché, 30 fr., relié 36 fr.

Drs Bourru et Burot. — *La suggestion mentale et l'action à distance des substances toxiques et médicamenteuses*, in-8. 3 fr. 50

Dr Braid. — *La Neurypnologie* ou *Traité du sommeil nerveux*, traduit de l'anglais par le docteur J. Simon, in-12. 3 fr. 50

Drs Charcot et P. Richer. — *Contribution à l'étude de l'hypnotisme chez les hystériques*. Des phénomènes de l'hypérexcitabilité neuro-musculaire, in 8. 5 fr.

A. Colas. — *L'hypnotisme et la volonté*, in-18. 1 fr.

Dr Cullerre. — *Magnétisme et hypnotisme*. Exposé des phénomènes observés pendant le sommeil nerveux provoqué. Avec figures, in-18. 3 fr. 50

Delbœuf. — *Origine des effets curatifs de l'hypnotisme*. Etude de psychologie expérimentale, broch. in-8. 1 fr. 50

Drs Féré et Binet. — *Le magnétisme animal*, in-8. relié. 6 fr.

Drs Fontan et Ségard. — *Eléments de médecine suggestive*, in-16. 3 fr. 50

Drs Gilles de la Tourette. — *L'hypnotisme et ses états analogues*, considérés surtout au point de vue médico-légal, in-8. 7 fr. 50

Dr Liébeault (A.-A.). — *Du sommeil et de ses états analogues*, considérés surtout au point de vue de l'action du moral sur le physique, in-8. 6 fr.

— *Ebauche de psychologie*, in-8. 5 fr.

Liégeois. — *De la suggestion hypnotique dans ses rapports avec le droit civil et le droit criminel*, in-8. 2 fr.

Dr Magnin. — *Etude clinique et expérimentale sur l'hypnotisme. De quelques effets des excitations périphériques chez les hystéro-épileptiques, à l'état de veille et d'hypnotisme*, in-8. 3 fr.

Dr Richer. — *Etudes cliniques sur la grande hystérie ou hystéro-épilepsie*, somnambulisme, magnétisme, hypnotisme, avec une préface par le professeur Charcot, avec 197 figures dans le texte et 10 gravures à l'eau-forte, in-8 de 16-736 pages. 20 fr.

Le même, cartonné à l'anglaise. 22 fr.

Dr A. Voisin. — *Etude sur l'hypnotisme* et sur les suggestions chez les aliénés, br. in-8. 1 fr.

— *Aliénation mentale aiguë* traitée par l'hypnotisme, br. in-8. 50 cent.

— *Migraine guérie par suggestion hypnotique*, br. in-8. 50 cent.

— *De la thérapeutique suggestive chez les aliénés*, broc. in-8. 1 fr.

De l'hypnotisme et de la suggestion hypnotique dans leur application au traitement des maladies nerveuses et mentales, br. in 8. 75 cent.

— *De l'hypnotisme employé comme traitement de l'aliénation mentale et des névroses et comme agent moralisateur*, broch. in-8. 50 cent

— *De l'hypnotisme employé comme traitement de l'aliénation mentale et de l'application de la suggestion chez les aliénés et les nerveux*, broch. in-8. 50 cent.

Paris Imp. N. Blanpain, 7, rue Jeanne

Le Gérant, E. Delmas-Marsalet.